This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

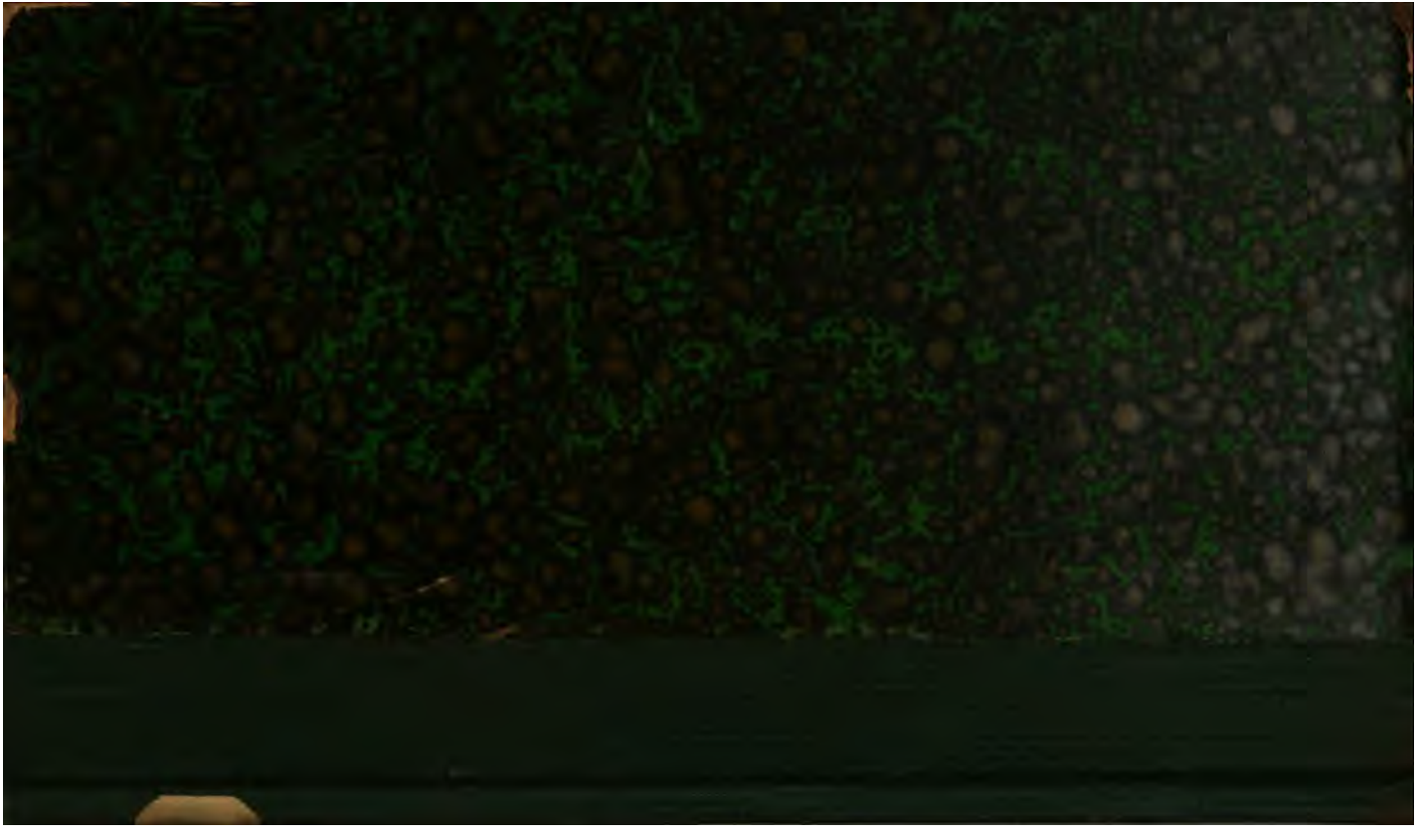

Educ 2018.41.5

Harvard College Library

BEQUEST OF

GEORGINA LOWELL PUTNAM

OF BOSTON

Received, July 1, 1914.

MANUEL

DE

L'INSTITUTEUR PRIMAIRE.

3.e ÉDITION.

Prix : 2 Francs.

MANUEL

DE L'INSTITUTEUR PRIMAIRE.

On trouve les ouvrages suivants du même auteur chez V.e LEVRAULT.

L'ami des écoliers, livre de lecture à l'usage des écoles primaires. Nouvelle édition.

Tablettes chronologiques à l'usage de l'enseignement élémentaire.

Vie de J. Th. Kœlling, autrefois berger, et actuellement instituteur à Zerbst. Seconde édition.

Maître Pierre, ou le savant de village : Entretiens sur l'éducation. Seconde édition.

Maître Pierre, ou le savant de village : Entretiens sur les préjugés populaires. Nouvelle édition.

STRASBOURG, IMPRIMERIE DE V.e BERGER-LEVRAULT.

MANUEL

DE L'INSTITUTEUR PRIMAIRE,

OU

PRINCIPES GÉNÉRAUX DE PÉDAGOGIE,

SUIVIS

D'UN CHOIX DE LIVRES A L'USAGE DES MAÎTRES ET DES ÉLÈVES, ET D'UN PRÉCIS HISTORIQUE DE L'ÉDUCATION ET DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE.

PAR

A. MÆDER.

Troisième édition.

Ouvrage approuvé par le Conseil royal de l'Instruction publique.

STRASBOURG,

Chez V.e LEVRAULT, rue des Juifs, n.° 33.

PARIS,

A son Dépôt général, chez P. BERTRAND, LIBRAIRE, rue Saint-André-des-Arcs, 38.

1841.

Came U 3868.41

Harvard College Library
July 1, 1914.
Bequest of
Georgina Lowell Putnam

Educ 2018.41.5

PRÉFACE.

Mettez un enfant dans la bonne voie, quand il avancera en âge, il ne s'en écartera pas, dit le sage Salomon, et il n'est personne qui ne répète cet adage avec une entière conviction, personne qui ne trouve dans l'éducation de la jeunesse la plus forte garantie sociale. Pourquoi donc l'état de l'éducation est-il si peu prospère chez les nations les plus civilisées? Pourquoi des peuples si supérieurs à leurs ancêtres sous le rapport des arts, des sciences, des idées généreuses, ne sont-ils pas encore affranchis de l'ancien pédantisme des écoles, et arrivés au triomphe définitif des lumières? C'est qu'on perd son temps en vaines disputes et qu'on s'occupe de tout, excepté de la régénération intellectuelle et morale de l'espèce humaine.

Soyons justes pourtant. Convenons aussi que le nombre de ceux qui voudraient perfectionner notre

système d'éducation est assez considérable, que leur voix retentit à toutes les oreilles, qu'on commence à les écouter, et que le Gouvernement français s'occupe de l'instruction du peuple. Il veut rendre l'instruction universelle; il veut améliorer le sort des instituteurs et pourvoir à leur éducation. Espérons que rien ne s'opposera à la réalisation de ces beaux projets; espérons, surtout, que les instituteurs ne croiront pas avoir rempli leur tâche, quand ils seront parvenus à faire lire, écrire, calculer, lever un plan ou réciter le catéchisme à leurs élèves; mais qu'ils chercheront à assurer le développement de toutes les facultés de ceux qu'ils dirigent.

Pour obtenir ce résultat, il importe de donner des directions utiles au corps des instituteurs, et, grâces à Dieu, il en reçoit d'excellentes dans plusieurs écoles normales. Mais, outre cela, il lui faut des livres, et nous sommes loin de posséder sur la pédagogie un nombre suffisant d'ouvrages comparables à ceux qui ont été publiés par *Brentano*[1], *Demeter*[2], *Denzel*[3],

---

1 *Kurze Instruction, etc.* : Courte instruction à l'usage des instituteurs ruraux catholiques du Wurtemberg, par Brentano; Rotweil, 1807.

2 *Grundsätze, etc.* : Principes d'éducation pour les instituteurs, par J. Demeter; Strasbourg, chez Levrault, 1820.

3 *Einleitung, etc.* : Introduction à l'instruction primaire, par B. G. Denzel; Stuttgart, 1823, 3 vol.

Dinter[1], *Diesterweg*[2], *Harnisch*[3], *Hein*[4], *Mauchart*[5], *Müller*[6], *Natorp*[7], *Nebe*[8], *Niemeyer*[9],

---

1 *Schulverbesserungsplan, etc.* : Plan d'amélioration des écoles rurales de la Saxe, par G. F. Dinter; Neustadt, 1815. — *Kleine Reden, etc.* : Petits discours adressés aux futurs instituteurs, par G. F. Dinter; Neustadt, 1820, 4 vol. — *Die vorzüglichsten Regeln, etc.* : Les principales règles de la pédagogie, par G. F. Dinter; Neustadt, 1827. — *Die Schulconferenzen, etc.* : Les conférences scolaires de la paroisse d'Ulmenhayn, par G. F. Dinter; Neustadt, 1822.

2 *Wegweiser, etc.* : Guide des instituteurs allemands, par Diesterweg; Essen, 1838, 2 vol.

3 *Handbuch, etc.* : Manuel des écoles primaires d'Allemagne, par W. Harnisch; Breslau, 1820.

4 *Zwölf Schullehrerconferenzen, etc.* : Douze conférences d'instituteurs à Buchholz, par K. R. Hein; Berlin, 1819.

5 *Vorlesungen, etc.* : Lectures faites dans des conférences scolaires, par Mauchart; Tubingue, 1807.

6 *Die Erziehung, etc.* : L'éducation dans les écoles populaires, par F. J. Müller; Kempten, 1823.

7 *Briefwechsel, etc.* : Lettres de quelques instituteurs et amis des écoles, par B. C. L. Natorp; Essen, 1823. — *Grundriss, etc.* : Idées sur l'organisation des écoles urbaines, par B. C. L. Natorp; Duisbourg et Essen, 1804.

8 *Der Schullehrerberuf, etc.* : La vocation de l'instituteur primaire, par J. A. Nebe; Reutlingen, 1826.

9 *Grundsätze, etc.* : Principes de l'éducation et de l'enseignement, par A. H. Niemeyer; Halle, 1824, 3 vol.

Overberg [1], *Riemann* [2], *Schwartz* [3], *Wilberg* [4], *Zeller* [5] et autres, lesquels ont formé un si grand nombre de bons instituteurs en Allemagne, que l'éducation primaire de ce pays est devenue un sujet d'émulation pour les principales nations de la terre.

Il reste, par conséquent, à ceux qui s'intéressent aux progrès de l'instruction primaire en France un grand devoir à remplir, celui de publier leurs idées sur la pédagogie populaire, et de montrer non-seulement de quelle manière on tient une école, mais encore comment on y élève des hommes. L'auteur du Manuel de l'instituteur primaire a travaillé dans ce sens. Puisse son travail être de quelque utilité et répondre au but qu'il s'est proposé!

---

1 *Anweisung, etc.* : Guide de l'enseignement primaire pour les instituteurs du pays de Münster, par B. A. Overberg; Münster, 1817.

2 *Nachricht, etc.* : Rapport sur les conférences d'une société d'instituteurs, par C. F. Riemann; Berlin, 1812.

3 *Lehrbuch, etc.* : Manuel d'éducation et d'instruction, par F. H. C. Schwartz; Heidelberg, 1835, 3 vol. — *Die Schulen, etc.* : Les écoles, par F. H. C. Schwartz; Leipzig, 1832.

4 *Der Schulmeister Leberecht, etc.* : L'instituteur Leberecht, par J. F. Wilberg; Elberfeld, 1822.

Lehren der Erfahrung, etc. : Préceptes de l'expérience adressés aux instituteurs chrétiens des écoles rurales et des écoles des pauvres, par Zeller; Bâle, 1827, 3 vol.

MANUEL

DE L'INSTITUTEUR PRIMAIRE.

Notions préliminaires et plan du Manuel.

1. L'ÉDUCATION en général est le développement de certaines forces, et en particulier le développement systématique des facultés de l'homme depuis sa naissance jusqu'à son adolescence.

2. Le sommaire des principes et des moyens d'éducation est appelé *pédagogie*[1]. La pédagogie est une science lorsqu'elle pose les principes; elle est un art lorsqu'elle indique les moyens d'éducation.

3. L'*instruction*, qui communique à l'homme des connaissances et des talents, est une partie essentielle de l'éducation.

4. Celui qui veut instruire les autres doit connaître les règles d'après lesquelles on développe les diverses facultés de l'homme, ou la *didactique*[2], dont la *connaissance des méthodes*[3], c'est-à-dire, la connaissance des moyens les plus propres à assurer le succès de l'enseignement, est une partie.

5. Quoique pour l'ordinaire on ne cherche que l'in-

---

1 D'un mot grec qui signifie *éducation des enfants.*

2 D'un mot grec qui signifie *propre à enseigner.*

3 Le mot *méthode* signifie en grec *manière d'arriver au but.*

struction dans les écoles, il n'est pas permis d'y négliger l'ensemble de l'éducation. Les enfants passent une bonne partie de leur temps à l'école, et toutes leurs facultés prennent vie par les leçons qu'ils y reçoivent. Il importe donc de concourir, de toutes les manières, au développement des facultés de l'enfant, pour le rendre capable d'occuper la place que les circonstances lui assigneront un jour dans la société. En conséquence l'éducation marchera de front avec l'instruction dans une bonne école, et les instituteurs connaîtront les principes fondamentaux de l'une et de l'autre.

6. On va indiquer *ces principes* en y ajoutant des *vues générales sur l'organisation des écoles*, et *des observations sur les devoirs spéciaux des maîtres*. La lecture de bons livres étant un excellent moyen de rendre complète l'éducation des instituteurs et celle des jeunes générations, ce traité contiendra, outre les parties déjà mentionnées, un *choix des meilleurs livres* à l'usage des maîtres et des élèves. Il sera terminé par un *précis historique* de l'éducation et de l'instruction primaire.

PREMIÈRE PARTIE.

De l'éducation.

CHAPITRE PREMIER.

Idées générales sur l'éducation et indication des parties dont elle se compose.

1. Le but de l'éducation étant énoncé dans la définition qui en a été donnée au paragraphe premier des notions préliminaires, il ne reste qu'à s'entendre sur son utilité.

2. L'homme ayant besoin de son semblable, il est évidemment destiné à vivre en société. Et la société n'étant qu'une agglomération d'individus réunis par des sympathies ou par des intérêts communs, tout ce qui est contraire à ces sympathies et à ces intérêts doit être regardé comme un fléau pour elle.

3. La société cherchera, par conséquent, à étouffer les ferments de désordre et à multiplier les moyens de prospérité et d'union.

4. Le gouvernement seul n'est pas une garantie suffisante sous ce rapport. Il faut que les individus aient la volonté de contribuer au bien-être de la société. Or, cette volonté ne saurait être le résultat que du développement universel et progressif des facultés de l'homme.

5. Ces facultés peuvent se développer spontanément, c'est-à-dire sans intervention étrangère; mais l'expérience démontre que la marche spontanée est lente et pénible, qu'il est utile de venir à son secours pour ne pas compromettre l'existence même de la société, qui veut tirer de ses membres tous les avantages possibles.

6. L'éducation est donc une conséquence naturelle de la vie sociale; et comme il n'est pas raisonnable de nier l'utilité de la vie sociale, on ne saurait contester l'utilité de l'éducation.

7. Mais afin que l'éducation atteigne son but, elle portera sur le développement complet et harmonique des facultés humaines; elle n'en négligera aucune au détriment des autres.

8. Comme le mérite réel de l'homme et son aptitude à la vie sociale dépendent essentiellement de sa bonté morale, la culture des facultés intellectuelles est subordonnée au développement des forces morales, lequel, sans être le but unique de l'éducation, en est pourtant le but final. [1]

9. Il est certain que l'éducation ne saurait implanter la volonté morale, dont le principe se trouve dans l'âme humaine. Cela n'empêche pas l'éducation de seconder son développement, de fortifier les bonnes résolutions, d'atténuer les dangers dont elles sont menacées, et de guider dans la pratique des devoirs.

10. On a prétendu que l'éducation, en propageant les lumières par l'instruction, était plus nuisible qu'utile à la

---

1 *Pierre Charron*, l'ami de Montaigne et prédicateur distingué, dit: « Le précepte fondamental qui regarde le but et la fin de l'instruction, est d'avoir beaucoup plus et tout le principal soin d'exercer, cultiver et faire valoir le naturel et propre bien, et moins amasser et acquérir de l'étranger; plus tendre à la sagesse qu'à la science et à l'art; plus à bien former le jugement, et par conséquent la volonté et la conscience, qu'à remplir la mémoire et réchauffer l'imagination. » (Livre de la sagesse, pag. 593, édit. de Paris de 1671.)

société. Cela se peut, lorsque l'éducation est défectueuse ou exploitée par un parti, mais jamais quand elle part de bons principes et quand ces principes sont appliqués sans arrière-pensée.[1]

11. Quoique l'éducation doive être universelle, elle ne saurait être la même pour tous les hommes. Ses degrés dépendent, surtout pour l'instruction, des localités et de la condition future probable des élèves. Les degrés de l'instruction primaire se touchent néanmoins de si près qu'il est possible de donner pour tous des règles générales, sujettes à peu de modifications dans les différentes écoles.

12. L'éducation primaire est ou *domestique* ou *publique*[2], c'est-à-dire, elle se fait dans la maison paternelle ou dans l'école.

---

1 Quelques esprits chagrins, se fondant peut-être sur l'opinion de Platon, qu'un amas de connaissances mal digérées est pire qu'une ignorance absolue, attribuent tous les maux de la société actuelle à l'instruction qu'on donne au peuple. A les entendre, l'instruction attaque le pouvoir et diminue l'autorité paternelle, elle affaiblit la foi et corrompt les mœurs. C'est comme si la piété et la vertu étaient réduites à chercher un asile chez les Iroquois. Il serait facile de prouver à ces détracteurs de l'instruction du peuple, que les vices dont ils se plaignent n'étaient point inconnus à nos ancêtres. Mais à quoi bon ces détails? Bornons-nous à demander à nos adversaires, quel siècle passé ils préfèrent au nôtre, et quel peuple privé de bonnes écoles est plus humain, plus tolérant, plus magnanime, plus sagement actif, que le peuple français?

2 La loi du 28 juin 1833, sur l'instruction primaire, dit de l'instruction, qu'elle est *publique* ou *privée*. On n'a pas cru devoir s'arrêter à cette distinction purement administrative. Aux yeux du pédagogue il n'y a pas de distinction essentielle entre l'école publique et l'école privée, quoique, dans la règle, il préfère la première à la dernière.

13. Il est difficile de déterminer, d'une manière absolue, lequel des deux modes mérite la préférence. Ce qu'il y a de certain, c'est que peu de parents sont dans le cas de faire élever leurs enfants chez eux, soit à cause de l'insuffisance de leurs lumières, soit à cause de la nature de leurs occupations, soit, enfin, à cause de l'état de leur fortune.

14. Si néanmoins il était question d'établir une règle générale à ce sujet, on pourrait admettre que, là où il n'y a ni salles d'asile, ni ouvroirs, l'éducation domestique peut convenir aux filles et aux garçons en bas âge des familles aisées[1], mais que l'éducation publique est indispensable aux garçons depuis l'âge de six ans au moins, et que toujours, à très-peu d'exceptions près, l'instruction commune l'emporte sur l'instruction particulière.[2]

15. Ce traité n'a en vue que l'éducation publique. Il pourra néanmoins être consulté par ceux qui s'occupent de l'éducation domestique, parce que le but de l'une et de l'autre est le même.

---

1 L'éducation domestique des enfants en bas âge a de graves inconvénients dans les familles pauvres, où les parents sont ordinairement peu instruits et occupés au dehors. On ne saurait par conséquent trop encourager, à la ville comme à la campagne, l'établissement de *salles d'asile* pour les enfants de deux à six ans. C'est de l'établissement et de la bonne direction de ces salles d'asile que dépend le succès de l'éducation populaire en France.

2 L'exception ne s'applique qu'aux enfants d'une légèreté excessive, d'un caractère indocile ou d'une grande faiblesse d'esprit. Dans ces cas l'instruction particulière doit l'emporter sur l'instruction commune, parce que l'enfant léger, indocile ou faible d'esprit ne ferait pas de progrès dans une école, ou arrêterait les progrès de ses camarades.

16. Dans tous les cas l'instituteur, en faisant l'application des principes posés dans ce livre, aura égard à l'âge et aux dispositions de l'enfant, dont il doit faire un homme sain de corps, intelligent, sensible et moral.

17. Il s'occupera d'abord de l'*éducation physique*, qui se compose de l'*hygiène*[1] ou de l'art de conserver la santé, et de la *gymnastique*[2] ou de l'art de fortifier le corps par des exercices; puis de l'*éducation intellectuelle*, qui forme le jugement, de l'*éducation esthétique*[3], qui développe le sentiment, et de l'*éducation morale*, qui dirige la volonté.

CHAPITRE II.

De l'éducation physique.

1. Le corps est l'instrument de l'âme, et l'on a remarqué que l'âme se ressentait de toutes les affections du corps. Si le physique souffre, le moral souffre également, et les enfants valétudinaires profitent, dans la règle, beaucoup moins de l'enseignement que les enfants robustes et bien portants. C'est donc un devoir sacré pour l'instituteur de veiller au développement physique de ses élèves.

2. Il est vrai que les parents sont chargés spécialement de la santé de leurs enfants. Mais combien d'entre eux s'acquittent de ce devoir avec l'exactitude désirable? Combien d'entre eux savent ce qu'il convient de faire sous ce rapport? L'instituteur suppléera donc à la négligence et

---

1 D'un mot grec qui signifie *sain, bien portant.*

2 D'un mot grec qui signifie *exercice.*

3 D'un mot grec qui signifie *sentiment.*

à l'insuffisance des parents. Il se rappellera qu'il est le père de la génération naissante, que de ses sages directions dépend, en quelque sorte, le bonheur futur de la société.

3. L'*hygiène* sera le premier objet de la sollicitude d'un digne instituteur.

4. Il aura soin d'entretenir un bon air dans la salle d'école, en tenant les fenêtres ouvertes dans l'intervalle des leçons, en faisant balayer tous les jours et laver souvent le plancher.

5. Comme il ne dépend pas de lui que les enfants soient bien mis, il veillera du moins à leur propreté. Il assignera des places séparées, il fermera même pour un certain temps l'école aux enfants affligés de la teigne, d'une éruption à la peau et de toute autre maladie contagieuse.

6. Il ne permettra aux élèves ni d'être assis de travers, ni d'appuyer la poitrine contre la table, ni de tenir les yeux trop près du livre.

7. Il ne battra point les enfants, ne leur imposera pas de fardeaux, ne leur fera prendre aucune position gênante ou douloureuse, ne les enfermera pas dans des lieux obscurs, ne les mettra pas à la porte en hiver; il évitera, en un mot, de les punir de manière à compromettre leur santé.

8. Dans l'intérêt de leur santé, l'instituteur fera connaître à ses élèves la structure du corps humain. Il leur fera sentir les avantages d'un mouvement modéré. Il leur indiquera les moyens de se préserver de l'échauffement, du refroidissement et des maladies contagieuses. Il leur fera connaître les plantes vénéneuses du pays, les dangers

des remèdes empiriques ou magiques, les inconvénients de certains métiers et les moyens de s'en garantir. Il leur parlera des suites de l'intempérance, de la malpropreté et de l'imprévoyance; des malheurs qui peuvent résulter des bains de rivière, de la lutte et d'autres jeux d'enfants.

9. La *gymnastique* sera le second objet de la sollicitude de l'instituteur.

10. Il fera ce qui dépend de lui pour assurer le développement physique de ses élèves, surtout de ses pensionnaires, s'il en a, tout en se rappelant que sa mission n'est pas de former des funambules, mais des hommes agiles et vigoureux.

11. La nature porte l'enfant à se donner du mouvement: il veut courir, lutter, nager, sauter, grimper. L'instituteur encouragera ce penchant et en surveillera l'exercice; il indiquera les moyens de succès, et apprendra à surmonter les difficultés.

12. S'il est jeune et s'il a de l'autorité sur ses élèves, il prendra part à leurs exercices et à leurs jeux. Dans tous les cas il les surveillera à la campagne et dans les petites villes, où il est facile de trouver un point de réunion pour la totalité des écoliers.

13. La promenade étant très-favorable à la santé, l'instituteur profitera, de temps en temps, des jours de congé pour y conduire ses élèves. Il y trouvera une excellente occasion de leur faire faire des exercices de gymnastique.

14. Quelle que soit l'utilité de la gymnastique, elle ne remplira cependant pas tout le temps des promenades et

des récréations. A la promenade, on admire les beautés de la nature, on va à la chasse des papillons, on recueille des plantes, on apprend à lever un plan, on rend pratique l'enseignement de l'école. Pendant les heures de récréation, en hiver surtout, on montre parfois des objets curieux, on fait en présence des élèves de petites expériences de physique, de chimie, etc.

15. On ne saurait exiger de l'instituteur le sacrifice de tout son temps pour ces occupations accessoires. S'il a des pensionnaires, son intérêt l'éclairera sur ce qu'il doit faire; s'il n'a que des externes, et s'il est pénétré de l'importance de sa mission, il surpassera l'attente des plus difficiles à contenter.

CHAPITRE III.

De l'éducation intellectuelle.

1. Les facultés intellectuelles sont intimement liées entre elles, et ont besoin d'un développement harmonique, quoiqu'il ne soit guère possible de les tenir dans un équilibre parfait, parce que l'une d'entre elles est presque toujours prédominante. On se gardera bien de comprimer la faculté prédominante au profit des autres; il faut au contraire lui donner une direction convenable, et travailler, avec un redoublement de zèle, aux facultés moins prononcées, pour assurer le succès de l'instruction.

2. Ces facultés ne se manifestent que graduellement, au fur et à mesure que se développent les sens, l'entendement et la raison. Il ne résulte pourtant pas de ce fait, qu'il faille adopter pour l'éducation les trois périodes, des

sens, de l'*entendement* et de la *raison*, l'existence de ces trois états étant simultanée, quoiqu'à des degrés différents.

3. Le plus grand obstacle au développement intellectuel de la jeunesse, est son inexpérience complète en arrivant dans les écoles. Ses progrès seraient bien plus rapides, et la tâche du maître bien moins pénible, si l'on excitait doucement ses facultés à dater de la seconde année de sa vie, comme cela arrive dans le petit nombre de salles d'asile qu'on a créées en France.

4. Là où il n'existe pas de salle d'asile, c'est-à-dire dans presque toutes les communes rurales, l'instituteur cherchera à réparer, autant qu'il est en lui, la perte d'un temps précieux, occasionnée par l'incurie ou l'incapacité des parents.

5. Il fera concourir chaque partie de son enseignement au développement des facultés intellectuelles de ses élèves, et il consacrera même des heures spéciales à cet objet, particulièrement dans les classes inférieures, où le besoin s'en fait sentir davantage.

6. L'*intuition*, ou l'*observation sensible*, est reconnue, depuis longtemps, comme le meilleur auxiliaire du développement des facultés intellectuelles, parce qu'elle fixe l'attention, apprend à bien voir les objets et rectifie le jugement.

7. C'est par cette raison qu'on accoutume l'enfant, dès qu'il entre dans l'école, à faire attention aux discours du maître, à dire, distinctement et en bon français, ce qu'il sait, particulièrement lorsqu'il a été négligé dans la maison paternelle.

8. On commence par l'interroger sur les objets qui l'environnent. On lui ordonne de nommer ou de compter les fenêtres, les tableaux, les bancs, les élèves, etc. Après ce premier exercice on passe aux objets étrangers à la salle d'école : aux meubles d'une chambre, aux outils d'un atelier, aux instruments aratoires, aux animaux domestiques, etc. Plus tard on rend attentif aux parties dont ces objets se composent : aux parties d'une chaise, d'un lit, d'une maison, d'une charrue, d'un arbre, etc. De ces parties on aide à refaire un tout, entre autres, un arbre avec des racines, un tronc, des branches et des feuilles. C'est donner à la jeunesse des *notions* et des notions précises, si les exercices sont bien dirigés.

9. Ces notions acquises, on apprend à l'enfant à les comparer, à remarquer leur analogie et leur différence, à les classer progressivement. On lui demande : Quelle analogie y a-t-il entre le chien et la brebis? quelle différence existe-t-il entre le chêne et le sapin? à quelle classe d'animaux appartient le chat, le hibou, la truite? etc.

10. On l'exerce à trouver les effets des causes, et les causes des effets, par des questions analogues aux suivantes : Que produit le feu? d'où naît la chaleur? que ressentez-vous après le travail? pourquoi vous habillez-vous chaudement au mois de janvier? Que résulte-t-il de la paresse? Qui a faim?

11. On lui donne des prémisses dont il tire les conséquences, comme : Tous les hommes sont mortels, Pierre est un homme, — donc Pierre est mortel; tous les hommes peuvent se tromper, vous êtes un homme, —

donc vous pouvez vous tromper; l'Être tout-puissant doit être adoré, Dieu est l'Être tout-puissant, — donc Dieu doit être adoré.

12. Pour s'assurer que l'intelligence des élèves se développe réellement, on a soin d'entremêler à des propositions vraies quelques propositions fausses, que les enfants auront à rectifier. On dit : Tous les animaux sont ou des quadrupèdes ou des oiseaux; la chèvre est un animal carnassier; le bois est plus pesant que l'eau; la cire est un corps transparent, etc.

13. On explique les termes abstraits en usage dans l'enseignement, et on prépare à trouver la signification de ces termes : de piété, d'obéissance, d'application, et ainsi de suite.

14. Dès que les enfants connaissent les principales parties du discours, on en fait le sujet d'une foule d'exercices. On leur donne des substantifs auxquels ils lieront des adjectifs, et réciproquement. L'homme est jeune, vieux, laborieux, mortel; qui est-ce qui est jeune, vieux, laborieux, mortel? R. L'homme, etc. On écrit au tableau des mots de différentes espèces : cheval, bœuf, cerisier, fougueux, paisible, fleuri, dompter, travailler, couper, et on demande à quelle partie du discours appartient chacun de ces mots, etc.

15. Parfois l'instituteur raconte des traits d'histoire, des anecdotes, etc., et il interroge les élèves pour s'assurer qu'ils ont compris et senti ce qui leur a été raconté. Il fait deviner des énigmes et expliquer des proverbes. Une critique sévère présidera au choix des énigmes. On

sera moins scrupuleux dans celui des proverbes, lesquels, étant généralement connus et sujets à de grands abus, ont tous besoin d'être expliqués.

16. On ne permet pas aux enfants de répondre par des monosyllabes aux questions qui leur sont adressées. Ils répondront par des phrases, dont la teneur puisse faire juger de leurs progrès.

17. La *mémoire*, qui se manifeste de bonne heure chez l'homme, et au moyen de laquelle on retient les lieux, les nombres, les choses et les sons, la mémoire est un excellent auxiliaire pour le développement des facultés intellectuelles, et, en général, pour assurer le succès de l'enseignement.

18. On cherchera donc à la fortifier; mais ce sera par de fréquents exercices, plutôt que par les procédés de la *mnémotechnie.*[1]

19. La mémoire des *lieux*, ou *locale*, est exercée par la répétition des leçons de géographie et des cahiers, dans un ordre donné.

20. La mémoire des *nombres* ne saurait être mieux perfectionnée que par l'histoire, la géographie et le calcul de mémoire.

21. La mémoire des *choses* et des *mots* tient uniquement à de fréquentes répétitions, faites dans un ordre sans cesse varié, et très-souvent par questions et réponses.

22. La mémoire des choses est plus utile au peuple que la mémoire des mots. On lui accordera, par consé-

---

1 De deux mots grecs qui signifient *mémoire artificielle.*

quent, la préférence, sans toutefois négliger la mémoire des mots, qui acquiert de la force lorsqu'on fait apprendre par cœur aux enfants des fables, des morceaux de poésie sacrée et profane, des maximes, etc.

23. Comme les enfants retiennent le mieux les idées qui naissent de l'observation sensible, elles seront le premier objet des exercices de mémoire. En général, on ne fera apprendre aux enfants que les choses qui sont à leur portée, à moins que le contraire ne soit impérieusement exigé par des circonstances fortuites.

24. Les enfants qui ne savent pas lire, apprennent par cœur en répétant ce qu'un autre leur récite. Ceux qui ont un commencement de lecture, apprennent dans un livre ce qui leur aura été répété plusieurs fois. Les élèves plus avancés ne lisent qu'une seule fois à haute voix, dans le ton le plus convenable et en présence du maître, ce qu'ils devront imprimer à la mémoire.

25. Pour gagner du temps, la classe ou division supérieure n'apprend par cœur que ce qui est en rapport direct avec les leçons qu'elle reçoit.

26. De temps en temps on fait répéter aux élèves les leçons de plusieurs jours. Ces répétitions donnent de l'assurance et empêchent d'oublier trop vite.

27. L'instituteur tiendra à une *bonne récitation*. Il ne fera pas de ses élèves des déclamateurs, mais il ne leur passera pas la moindre négligence dans l'expression et dans le ton.

28. L'*imagination* est de toutes les facultés de l'homme celle qui exerce sur lui la plus vaste influence. C'est elle

qui pousse aux grandes actions, qui fait les artistes, les enthousiastes, les fanatiques, les mécontents, les fous, qui produit, en un mot, les résultats les plus heureux et les plus déplorables. On la surveillera donc dans de jeunes têtes ardentes, qui ne trouvent rien de si beau que de se laisser guider par elle.

29. Ce n'est pas à dire qu'on la comprimera; il suffit de prévenir ses écarts, et souvent même il faut en hâter le développement là où elle est lente à se manifester.

30. On évite ses écarts, en faisant analyser des idées, en allant aux preuves, en s'arrêtant longtemps au même objet, en le considérant sous tous ses points de vue, en s'arrêtant au milieu des descriptions les plus animées, pour faire de graves réflexions ou pour entrer dans des détails minutieux.

31. On réveille l'imagination, en engageant les élèves à décrire avec précision les objets qu'ils ont vus, en les mettant à la recherche des similitudes, en les occupant à dessiner de mémoire des cartes géographiques, en leur racontant beaucoup avec les plus vives couleurs et en les accoutumant à inventer eux-mêmes de petites historiettes.

32. On exalte l'imagination par des histoires romanesques, par la dépréciation intempestive du présent, par l'éloge outré du passé, par la peinture trop avantageuse de l'avenir, et surtout par la description purement matérielle de la vie future. L'instituteur qui aurait à se reprocher des faits de cette nature, serait responsable des travers de ses élèves.

CHAPITRE IV.

De l'éducation esthétique.

1. Le *sentiment* exerce une influence extraordinaire sur l'homme. Bien dirigé, il purifie, il ennoblit son être, il lui procure le ciel sur la terre, tandis que, si son développement est abandonné au hasard, il peut devenir une source féconde de maux cuisants. Il importe, par conséquent, que l'instituteur lui accorde ses soins les plus assidus.

2. L'homme a le sentiment du *vrai*, du *bien*, du *beau* et de la *religion;* mais il n'en possède que les éléments, qui ont besoin d'être séparés, classés et nourris convenablement.

3. Le sentiment se manifestant de bonne heure dans l'homme, et étant difficile à maîtriser lorsqu'il a pris une fausse direction, l'instituteur le cultivera dès qu'il entre en rapport avec un enfant.

4. Il cultive le sentiment du *vrai*, en présentant les choses sous leur véritable point de vue, en évitant les réticences, en signalant les erreurs, en fortifiant, par des exemples tirés principalement de l'histoire, l'amour de la vérité et l'horreur du mensonge.

5. Il cultive le sentiment du *bien*, en rendant attentif à la voix de la conscience et à l'obligation de lui sacrifier les exigences de la chair; en rendant sensibles les avantages de la vertu par la vie des saints personnages de la Bible, et l'œuvre trompeuse du méchant par l'expérience de tous les jours.

6. Il cultive le sentiment du *beau*, en faisant remarquer à ses élèves les beautés de la nature et celles des bons livres. Ensuite il fait apprendre par cœur des morceaux choisis, proscrit les images de mauvais goût et enseigne le dessin aux classes supérieures des écoles urbaines surtout. Il insiste enfin sur un chant doux et mélodieux, et choisit des textes capables de faire oublier le vaudeville. Développé de cette manière, le sentiment du beau fait respecter les productions de la nature et des arts, et conduit au sublime, qui réveille infailliblement le sentiment religieux.

7. Il cultive le sentiment *religieux*, en exposant les beaux effets de la nature, ses tableaux gigantesques, ses phénomènes extraordinaires; en affirmant que le cœur admet avec raison l'existence d'une cause première des choses, d'un modérateur de l'univers, d'un législateur du genre humain; en représentant le sentiment religieux comme le guide de la vie, comme la condition nécessaire du bonheur, comme le mobile des plus belles actions.

CHAPITRE V.

De l'éducation morale.

1. L'homme est dominé par des mouvements instinctifs et par des appétits charnels, qui ont besoin d'un correctif puissant, d'une surveillance active, d'une direction forte et soutenue.

2. Ce correctif, cette surveillance, cette direction est ce qu'on appelle l'*éducation morale* de l'espèce humaine, laquelle, comme il résulte du chapitre précédent, a été gratifiée par la nature d'un sentiment précieux à cet égard.

3. L'homme est né libre, il a une volonté. C'est assez dire que l'éducation morale rejette la contrainte et agit par la persuasion.

4. La contrainte peut rendre nos actions légales; elle n'a pas pour résultat direct de déterminer la volonté, de produire la conviction. Cet effet n'est dû qu'à la persuasion.

5. L'habitude ayant, néanmoins, un grand empire sur les hommes, l'instituteur qui aura compris l'étendue des devoirs que l'éducation morale de ses élèves lui impose, n'usera pas moins de contrainte et d'autorité pour les faire marcher dans le sentier de la droiture, de la justice, de l'honnêteté. S'il attendait leur émancipation intellectuelle pour les accoutumer au bien, il serait à craindre qu'ils ne prissent des habitudes vicieuses, difficiles à déraciner. Autant vaut, sans doute, forcer un peu leur volonté et leur donner des habitudes que plus tard ils seront bien aises de posséder.

6. Cette contrainte, exercée avec douceur et fermeté en même temps, ne s'étendra, toutefois, qu'aux objets dont l'enfant ne peut encore se rendre compte. Elle ne sera absolue que là où une obéissance rapide est nécessaire pour prévenir des accidents fâcheux. Dans toutes les autres circonstances elle n'ira pas au delà de ce qu'il faut pour faire respecter l'autorité du maître. Elle cessera du moment où la volonté commence à se fortifier par le raisonnement. Alors, pour ne pas faire de l'homme une machine, on s'adresse à la raison et au sentiment.

7. On maîtrise la volonté, c'est-à-dire on rend l'homme

moral par la raison, en exposant les avantages d'une conduite régulière et les conséquences funestes d'une vie dissipée; en agissant sur la jeunesse par le sentiment, par les idées religieuses, par le bon exemple, par les peines et par les récompenses.

8. L'instituteur, pour assurer le succès de l'éducation morale, s'étendra souvent sur le sens intime des principaux faits de l'histoire sainte, et sur celui des événements dont les enfants ont été les témoins oculaires. Il s'en rapportera uniquement à la morale vulgaire, qu'il présentera toujours sous le point de vue religieux. Il apprendra à respecter les droits d'autrui, à reconnaître la dignité humaine, à aimer le prochain.

9. Il ne laissera germer dans le cœur de l'enfant ni les principes du fanatisme, ni ceux de l'incrédulité. Les uns comme les autres rendent souverainement injuste et étouffent l'amour du prochain.

10. A cet effet on sort du vague, pour définir, avec la plus scrupuleuse exactitude, toutes les idées, particulièrement les idées religieuses, qu'on rattache à la morale et non à l'intérêt matériel.

11. Un bon système de *peines* et de *récompenses*, sans rendre nécessairement bon, a l'avantage de concourir à la moralité par l'habitude, qui, selon le proverbe, est une seconde nature.

12. Ce système ne doit pas se proposer de prévenir toutes les fautes dont les élèves pourraient se rendre coupables. Il est à désirer que l'enfant trouve parfois l'occasion de faillir sous les yeux du maître, afin que ce dernier

puisse le reprendre, le rendre attentif à la moralité et aux conséquences de ses actions.

13. Les récompenses ont pour but de porter au bien; les peines, d'assurer l'ordre et de dompter les mutins: tout ce qui dépasse ce but est inutile.

14. Il faut, autant que possible, que les récompenses et les peines soient prévues et déterminées par des règlements. Alors, pourvu que le maître ne soit ni partial, ni emporté, elles seront respectées.

15. La louange et le blâme suivent toutes les actions humaines, par conséquent aussi celles d'un écolier; mais on les distribuera avec réserve et équité.

16. On louera rarement, et les louanges ne seront que des marques d'estime ou d'amour. Elles s'adresseront moins aux progrès résultant des dispositions naturelles qu'aux fruits d'une application soutenue et aux qualités du cœur. Les éloges donnés aux progrès seront toujours relatifs, parce qu'ils dépendent souvent du génie et des rapports domestiques de l'élève, c'est-à-dire de deux circonstances qui modifient singulièrement le mérite des enfants. On se rappellera que le faible a plutôt besoin d'un encouragement pour un demi-succès, que le fort pour des progrès éclatants.

17. Les éloges et les récompenses entretiennent l'émulation si nécessaire parmi les élèves, pourvu qu'ils ne soient pas de nature à exciter l'amour-propre, à flatter la vanité et à nourrir l'orgueil. Dans ce cas, ils seraient un moyen de corruption, ou pour le moins la cause d'un relâchement de zèle.

18. Sous ce rapport les distributions de prix et les marques honorifiques accordées aux enfants ont de graves inconvénients. On peut, cependant, les atténuer en faisant sentir, à ceux qui ont obtenu des distinctions, qu'une bonne action l'emporte sur toutes les couronnes, et que l'humilité est la première vertu du chrétien.

19. Le blâme, qui doit suivre naturellement les actions répréhensibles des élèves, sera fondé et sévère sans être déshonorant. Il en sera de même des châtiments.

20. L'enfant sera toujours admis à se justifier, ou à s'excuser, s'il n'oublie pas le respect dû au maître et s'il ne trouble pas les leçons. Dans la règle la justification et les excuses ne seront écoutées qu'après la classe.

21. Si la faute n'a pas été commise en public, et si elle est ignorée des condisciples, on peut reprendre le coupable en particulier; mais la faute publique sera punie publiquement.

22. On n'est pas d'accord sur les peines les plus appropriées au but qu'elles se proposent. Cependant il paraît certain que les règlements académiques défendent avec raison de battre les enfants, et qu'elles auraient pu défendre encore d'autres punitions, qui, comme l'usage d'attacher aux écoliers des signes infamants, de les mettre à genoux, au coin, debout sur un banc, endurcissent la jeunesse au lieu de la corriger.

23. L'instituteur qui traite ses élèves avec douceur et fermeté, qui les rend attentifs aux conséquences de leurs fautes, qui assigne des places séparées aux tapageurs, qui exclut momentanément des jeux les perturbateurs, et qui

retient après la classe les paresseux[1], aura rarement à recourir aux pénitences de l'ancien régime. Sa punition la plus terrible sera la déclaration: un méchant, qui n'écoute rien, ne mérite pas qu'on s'occupe de lui. A moins que le coupable ne soit profondément corrompu, ce châtiment ne manquera pas de produire un effet salutaire.

24. Une faute grave, dont la source paraît être dans le cœur, sera punie avec une certaine solennité, à la fin des leçons, quelquefois même en présence d'un surveillant de l'école. L'exclusion d'un élève ne sera prononcée qu'à la dernière extrémité.

25. Il serait peu juste de punir les enfants pour des fautes qui se rattachent à la négligence des parents. On les mettrait dans l'alternative d'accuser le maître d'injustice, ou de perdre du respect qu'ils doivent aux auteurs de leurs jours.

26. Dans les écoles où les élèves montent et descendent de leurs places, l'instituteur observera les règles établies à cet égard. Il attachera peu d'importance à cet usage, qui fait perdre du temps, qui enfante des disputes, qui nourrit la vanité des uns et affaiblit le zèle des autres;

---

1 On comprend que ces retenues non surveillées seraient plus dangereuses qu'utiles. Pas de surveillance, pas de retenue; par conséquent plus ni prison, ni expulsion momentanée de la classe, parce que dans aucun de ces cas la surveillance n'est possible. Le fouet, si justement banni des écoles, est mille fois moins dangereux que la prison, et il est étonnant qu'on ne s'en soit pas encore aperçu. Aussi, ce que je dis au §. 7 de la page 8 n'est-il qu'un correctif hygiénique et non une approbation tacite de l'usage d'enfermer les enfants, et de les mettre à la porte.

mais il le respectera, excepté dans les leçons de religion, où l'attention ne doit être troublée par quoi que ce soit, et où l'amour-propre mis en jeu détourne du but qu'on se propose. C'est assez dire qu'il ne convient pas de donner des prix de religion.

27. On usera de beaucoup de circonspection à l'égard des bonnes et des mauvaises notes qu'on a coutume d'inscrire sur un tableau; elles conduisent facilement à l'hypocrisie. Les bonnes et les mauvaises notes, qui servent à donner une idée générale de la conduite des élèves, importent plus au maître qu'à l'enfant. Cependant des notes inscrites d'office dans un registre, sur les meilleurs et sur les plus mauvais sujets, peuvent produire un excellent effet, si les écoliers ont confiance dans l'impartialité du maître.

28. L'autorité de l'instituteur ne s'étend hors de l'école que sur le chemin qui y conduit. Il ne punira donc pas des fautes commises en dehors de cette sphère; mais il pourra faire de sages remontrances toutes les fois qu'il n'est pas retenu par la susceptibilité des parents.

29. Certaines qualités ont un avantage infini pour l'homme qui les possède, et sont, pour ainsi dire, la garantie du succès de son éducation morale. Telles sont : la *propreté*, l'*ordre*, l'*amour du travail*, la *véracité*, la *franchise*, la *politesse* et la *sociabilité*. Certains penchants ont besoin d'une surveillance sévère pour ne pas devenir le germe d'une foule de vices, comme ceux du *bien-être physique*, de l'*ambition*, de l'*égoïsme*, de l'*imitation*, de la *liberté*, de l'*amour des hommes et de la*

patrie. L'instituteur cultivera avec soin ces qualités et ces penchants.

30. La *propreté.* Elle ne consiste pas à avoir de beaux habits. Aussi l'instituteur ne s'occupera-t-il jamais de la nature des vêtements de ses élèves, qui dépend de la fortune et de la volonté des parents; mais il exigera que les enfants soient lavés et peignés, qu'ils ne salissent ni leurs cahiers, ni leurs livres.

31. L'*ordre.* On accoutume les enfants à l'ordre, en observant une grande régularité dans la marche des leçons et dans les différents exercices qu'on y fait; en punissant les moindres négligences: la perte ou l'oubli de livres, de cahiers, de devoirs et autres; en inspectant le mobilier des élèves et en insistant sur un travail régulier.

32. L'*amour du travail.* Il ne résulte, pour l'ordinaire, que de l'habitude et de la conviction que le travail est avantageux. Un bon maître agit en conséquence. Il cherche à fixer l'attention des élèves et exige que les devoirs soient faits avec exactitude. Il fait sentir, en outre, que les progrès dépendent de cette exactitude, et que l'oisiveté rend toujours malheureux.

33. La *véracité.* Le mensonge est le produit de la crainte excitée par la trop grande sévérité des parents ou du maître. Ce dernier, ne pouvant pas dicter des lois aux parents, fait de son côté tout ce qui dépend de lui pour obtenir la confiance des élèves. Il met dans ses rapports avec eux autant de douceur que d'équité. Il pardonne des fautes légères si le coupable les dénonce lui-même, ou s'il les avoue à la première interpellation; il est même

indulgent pour les fautes graves, qu'on ne cherche pas à dissimuler.

34. La *franchise.* Cette qualité inestimable de l'homme s'acquiert toujours là où il est permis à l'accusé de se défendre, là ou le maître ne s'offense ni des réponses hardies, ni des saillies innocentes de ses élèves.

35. La *politesse.* L'instituteur, sans exiger de ses élèves trop de marques de déférence pour sa personne, les astreint à un maintien décent, les accoutume à saluer avec respect leurs supérieurs, à être complaisants envers leurs inférieurs, à ne se servir jamais d'expressions inconvenantes, à ne pas vouloir avoir le dernier mot. La politesse est utile, même au village.

36. La *sociabilité.* Les enfants ne s'accordent pas toujours entre eux; ils se disputent et se dénoncent mutuellement. De là les jeux troublés, les rixes et les inimitiés. Le maître examine avec calme le sujet des disputes. S'il est peu important, il fait comprendre aux parties les suites fâcheuses d'une trop grande susceptibilité; s'il a un caractère plus grave, il punit les agresseurs. Pour décourager la délation, ce vice digne des peines les plus sévères, il ferme l'oreille aux dénonciations d'un tiers, et examine, avec la plus scrupuleuse attention, les faits qui lui sont dénoncés : il voit si l'accusé n'a pas été provoqué, et si l'accusateur ne s'est pas vengé lui-même. Dans tous les cas, il engage les enfants à se supporter les uns les autres, en leur faisant sentir que le plus souvent les offenses sont réciproques et involontaires. Par là il les accoutume à s'entendre entre eux, et à ne se présenter devant

son tribunal que pour y faire juger des actes d'une odieuse méchanceté. Dès lors la paix sera rarement troublée, et toujours elle sera rétablie à peu de frais.

37. Le *bien-être physique.* L'homme tend à jouir de ce qui flatte les sens, à éviter ce qui les contrarie. On ne parviendra jamais à le changer sous ce rapport. Tout ce qu'on peut faire, c'est de prévenir les abus de cette disposition. On fera donc entendre à l'enfant que les jouissances physiques ne sont pas le but de la vie, qu'il est nécessaire de les subordonner au devoir, et que les contrariétés de la vie, au nombre desquelles on range trop souvent le travail, sont, dans le jeune âge surtout, une garantie de l'avenir, un moyen de se procurer des jours prospères.

38. L'*ambition.* Dans l'âge le plus tendre l'homme cherche à se faire remarquer des autres, à recevoir des éloges ou des récompenses. Ce penchant est devenu la source des plus grands maux qui aient affligé le genre humain. Il a donc besoin d'une surveillance spéciale. Ce n'est pas à dire qu'il faille habituer les enfants à se mettre au-dessus de l'opinion, à rester indifférents à la louange et au blâme. Mais il est indispensable de corriger l'amour-propre excessif, l'esprit de domination, et la manie de se distinguer à tout prix, par des entreprises téméraires, par le mépris de l'opinion, par des railleries inconvenantes. Faites connaître le véritable honneur, qui consiste à posséder l'estime des honnêtes gens, l'amour des camarades, une conscience irréprochable et l'approbation de Dieu. Au lieu d'exciter au travail par la perspective d'un avan-

cement rapide dans le monde, on représente toutes les conditions comme également honorables. Les jeunes gens que la nature destine à de grandes choses, n'en feront pas moins leur chemin; ceux qui possèdent peu de talents en deviendront plus heureux.

39. L'*égoïsme*. Rapporter tout à eux-mêmes, sacrifier l'intérêt commun à leur intérêt particulier, telle est la pensée secrète de beaucoup d'hommes. On aura peu de peine à convaincre la jeunesse que l'amour de soi exclusif souille le cœur humain. Ce n'est pas tout. Pour combattre l'égoïsme, il faut habituer les enfants à soumettre leur volonté individuelle à la volonté générale et à respecter les intérêts communs. Donnez, pour cet effet, des éloges aux actes de désintéressement, et montrez la satisfaction qu'on éprouve à travailler au bonheur d'autrui.

40. L'*imitation*. Rien n'est plus général dans notre espèce que le penchant d'imiter les autres. Ce penchant, qui se manifeste au sortir du berceau, ne doit pas être abandonné à lui-même. L'enfant imite les grandes personnes et ses camarades, parce qu'il croit que c'est bien, ou parce qu'il veut se faire remarquer; et comme les mauvaises qualités sont ordinairement plus saillantes que les bonnes, il imite plus souvent le mal que le bien. De là, les attitudes vicieuses, les grimaces, les gros mots, les mauvaises plaisanteries, la propension à médire des autres, à les singer et à leur donner des sobriquets. Comme l'enfant arrive ordinairement à l'école avec une bonne provision de ces défauts, l'instituteur ne souffre pas qu'ils se manifestent en sa présence. Il les réprime avec sévérité;

il en démontre le ridicule et l'odieux; il expose les bons principes, cite des exemples à l'appui de ses exhortations et donne des éloges à ceux qui profitent de ses conseils.

41. La *liberté.* L'homme est né pour la liberté, et il lui faut toute la raison de l'âge mûr, pour comprendre que dans la société elle est nécessairement soumise à certaines restrictions. L'enfant n'a aucune idée de cela; la moindre restriction le gêne, et son plus grand bonheur est de désobéir à ceux qui lui commandent. Au fond il n'agit que par un sentiment confus du droit imprescriptible qu'il a d'être libre; mais, si on le laissait faire, il deviendrait inhabile à vivre avec ses semblables. L'instituteur s'efforcera donc de convaincre ses élèves, que la loi et l'obéissance sont des nécessités sociales; qu'elles ne sont pas un joug odieux, mais un véritable bienfait. Il tempérera par sa douceur la rigidité des règlements, et laissera un libre essor à la volonté de l'enfant, toutes les fois qu'il ne pourra pas facilement en abuser. Jamais, pour discipliner ses élèves, le maître ne cherchera à étouffer leur amour de la liberté. Bien dirigé, ce penchant fait l'homme moral, qui agit par conviction et non par contrainte.

42. L'*amour des hommes et de la patrie.* La Providence en a gratifié le cœur humain pour servir de contrepoids à l'égoïsme et pour conserver la société. Il rend capable de grands sacrifices, en faveur des individus et des masses : sacrifices de temps, d'argent, de santé, de sentiment, de volonté et même de la vie. Quelle noble mission pour un digne instituteur, d'avoir à développer

ce penchant admirable dans le cœur de ses élèves! Et cette mission n'est pas difficile; car l'homme est né pour aimer son semblable. Sans doute il est accessible à la haine, à l'envie, à la jalousie, à l'ingratitude; mais tous les jours il se dévoue pour les siens et s'attache naturellement au pays qui l'a vu naître. Que ne fera-t-il donc pas, quand on lui aura proposé pour modèle celui qui est mort par amour et qui a prié pour ses ennemis? Il étouffera les passions étroites et haineuses, pour aimer tous les hommes et tous les peuples, pour rendre justice aux uns et aux autres, tout en reportant ses premières affections sur ceux qui le touchent de plus près et sur son propre pays, sur ce sol sacré de la patrie qui le nourrit et qui recevra ses cendres. Il résulte de là, qu'il est aisé d'inculquer aux enfants l'amour des hommes et de la patrie, tout en évitant les dangers d'une philanthropie mal entendue et d'un cosmopolitisme absolu.

SECONDE PARTIE.

De l'instruction.

CHAPITRE PREMIER.

Des formes générales et des parties de l'instruction.

1. L'instruction, fournissant les matériaux indispensables au développement des diverses facultés de l'homme, est une partie essentielle de l'éducation. Il importe, par conséquent, de connaître ses principales *formes* et les *parties* dont elle se compose.

2. On entend par *formes de l'enseignement*, les méthodes et les procédés que les pédagogues emploient pour arriver à leurs fins.

3. Le mot *méthode* signifie manière d'agir, suivant certains principes et dans un certain ordre, pour arriver à un certain but. Le mot *procédé* signifie au fond la même chose, mais en pédagogie il se rapporte au mot méthode, comme la partie se rapporte au tout, comme l'accident se rapporte à la substance. Deux maîtres peuvent suivre la même méthode, c'est-à-dire observer le même ordre général, agir d'après les mêmes principes fondamentaux dans leur enseignement, et employer des procédés différents pour certains cas particuliers : pour la lecture, l'écriture, le calcul, etc. Il serait à désirer qu'on ne confondît pas les expressions *méthode* et *procédé*.

4. Comme il y a différents chemins pour arriver au même but, il convient de choisir le plus sûr, c'est-à-dire, d'employer la méthode la plus facile et la plus rationnelle.

5. Il est difficile, pour ne pas dire impossible, de décider laquelle des méthodes actuellement en usage, mérite la préférence absolue sur toutes les autres. Dans la plupart des cas le choix de la méthode dépend de l'individualité du maître, des localités et du degré d'instruction des élèves.

6. Toutes les méthodes d'enseignement peuvent être rangées en deux catégories distinctes, dont la première est relative à la *manière d'occuper les enfants*, et la seconde à la *manière de leur communiquer des connaissances.*

7. MÉTHODES RELATIVES A LA MANIÈRE D'OCCUPER LES ENFANTS. On peut occuper les enfants les uns après les autres ou simultanément. De là les méthodes *individuelle* et *simultanée.*

8. La *méthode individuelle*, qui exige que le maître prenne les élèves un à un, pendant que les autres restent sans occupation, est universellement condamnée et ne mérite pas qu'on s'y arrête.

9. La *méthode simultanée* occupe tous les élèves à la fois, tantôt par l'instituteur seul, tantôt par un certain nombre d'écoliers sous la surveillance et la direction du maître. On peut donner à la première le nom d'*enseignement simultané pur*, et à la seconde celui d'*enseignement simultané mutuel.*

10. L'*enseignement simultané pur* est employé avec fruit dans les écoles où, en raison du nombre des élèves, le maître peut occuper, par lui-même, tous les enfants à la fois, à l'exception peut-être de quelques novices inca-

pables de marcher avec une classe, et qu'on fait instruire par les premiers sujets de l'école, s'il n'y a pas d'aide pour s'en charger.

11. L'*enseignement simultané mutuel*, imaginé pour faciliter l'enseignement dans les écoles fréquentées par un nombre considérable d'enfants, est un échange de connaissances entre les écoliers. Purement mécanique, on commence à le regarder comme peu favorable au développement intellectuel de la jeunesse. Il serait à désirer qu'on ne l'employât que pour enseigner les éléments de la lecture, de l'écriture, du calcul, de la géographie et de la musique, où un certain mécanisme est de rigueur, et que plus tard on se servît de la méthode simultanée pure, où le maître seul occupe les élèves. Dans les écoles extraordinairement peuplées, pour lesquelles l'enseignement mutuel est presque une nécessité, le maître peut remédier au défaut capital de cette méthode, en se réservant les répétitions générales.

12. MÉTHODES RELATIVES A LA MANIÈRE DE COMMUNIQUER DES CONNAISSANCES AUX ENFANTS. Ces méthodes ne sont pas aussi nombreuses qu'on le pense communément. En effet, l'*observation sensible*, l'*attention*, la *réflexion*, la *conversation*, l'*analyse* et la *synthèse*, sont les seuls moyens connus d'acquérir ou de communiquer des connaissances, et, par conséquent, les types uniques des méthodes dont ils déterminent le nombre. L'observation sensible donne lieu à la *méthode intuitive*[1] ou *d'obser-*

---

1 D'un mot latin qui signifie *contempler*, *regarder*.

vation; l'attention à la *méthode acroamatique*[1] ou *d'exposition;* la réflexion à la *méthode euristique*[2] ou *d'invention;* la conversation à la *méthode érotématique*[3] ou *catéchétique*[4]; l'analyse à la *méthode analytique*[5], et la synthèse à la *méthode synthétique*[6]. A le regarder de près, il n'existe pas d'autres méthodes que celles qui viennent d'être signalées; mais comme il y a mille manières de les appliquer, de les développer et de les combiner entre elles, le besoin de perfectionner l'enseignement conduit à la découverte d'une infinité de procédés divers, que leurs inventeurs décorent gratuitement du nom de méthodes nouvelles. Ceci n'est pas dit pour jeter de la défaveur sur ceux qui vont à la recherche de procédés nouveaux; on ne saurait trop encourager leurs efforts. Mais on a senti le besoin de simplifier l'étude et la classification des méthodes passées, présentes et futures.

13. La *méthode intuitive* ou *d'observation* se propose de communiquer des connaissances, en offrant à la vue les objets du monde visible ou leurs images, et en rendant sensibles, par des figures, jusqu'aux idées abstraites. Par là les enfants acquièrent une intelligence claire des différentes espèces d'animaux, de plantes et de pierres, des arts, des métiers, de l'unité, de la forme des corps, etc.,

---

1 D'un mot grec qui signifie *écouter pour s'instruire.*
2 D'un mot grec qui signifie *trouver par la méditation.*
3 D'un mot grec qui signifie *demander, interroger.*
4 D'un mot grec qui signifie *instruire de vive voix.*
5 D'un mot grec qui signifie *défaire, décomposer.*
6 D'un mot grec qui signifie *composition.*

si le maître sait bien choisir, classer et montrer les objets. Il va sans dire, que la lecture, qui apprend à connaître les signes des mots; l'écriture, qui apprend à imiter les signes des mots; l'étude des langues, qui apprend à prononcer les véritables sons des mots, tirent un grand parti de la méthode intuitive. Cette méthode, essentiellement *expérimentale*, convient surtout aux classes inférieures des écoles, ce qui ne l'exclut pas des classes supérieures, parce qu'on ne sait bien que ce qu'on a vu. Cela ne veut pas dire qu'il faille attendre de l'intuition le salut du genre humain, à l'exemple de certains enthousiastes qui se jettent à corps perdu dans tout ce qui est nouveau, qui rêvent une méthode universelle et la pierre philosophale de l'éducation. Malheur à celui qui suivrait en esclave les errements d'autrui, qui, en disséquant, à perte de vue, les objets soumis à l'intuition, transformerait l'enseignement en un pur mécanisme, plus propre à ravaler qu'à relever l'humanité!

14. La *méthode acroamatique* ou *d'exposition* veut communiquer des connaissances au moyen d'un discours suivi sur un sujet quelconque. Son succès dépend entièrement de l'attention des élèves. Elle est hérissée de difficultés si l'on prétend l'employer à l'exclusion des autres méthodes; car rien n'est plus difficile que de fixer l'attention des enfants, surtout quand ils n'ont pas encore d'idées ou quand le maître s'énonce mal. Il n'en est pas moins vrai, qu'un instituteur habile s'en sert utilement avec les novices, toujours avides d'un récit amusant, et avec les écoliers assez avancés pour suivre un raisonne-

ment et pour saisir une série de faits. La méthode acroamatique exige, de la part du maître, une élocution facile, qui le dispense de recourir aux lectures soporifiques; un tact exquis, qui l'empêche de fatiguer l'attention des élèves; un esprit fécond, qui sache animer le récit par des exemples; un esprit clair, qui puisse se mettre à la portée de ses auditeurs; un esprit systématique, qui ne perde jamais de vue l'ordre dans lequel il convient de traiter un sujet. Cette méthode, très-favorable à l'étude de l'histoire, tant sacrée que profane, et de la morale en action, tire un grand secours de la méthode érotématique ou catéchétique, au moyen de laquelle on s'assure que les élèves ont compris le récit du maître. Dans les classes supérieures on arrive au même résultat par un résumé verbal ou écrit.

15. La *méthode euristique* ou *d'invention* a pour but de communiquer des connaissances, en habituant les enfants à *trouver par eux-mêmes*, au moyen de la méditation et de quelques légères indications du maître, entre autres les qualités du cheval, l'analogie entre deux figures géométriques, des exemples à l'appui d'une règle de grammaire, la règle grammaticale qui découle d'une série d'exemples, et ainsi de suite. C'est la méthode par excellence pour l'enseignement de la grammaire, de la rédaction, de l'arithmétique, de la géométrie et de la religion. Elle a une grande affinité avec la méthode catéchétique et s'appuie fortement sur l'analyse et la synthèse; mais on ne l'emploie avec un succès incontestable que quand les enfants ont déjà acquis un certain fonds d'idées, ou

quand ils ne sont pas encore assez avancés pour suivre en tout point l'enseignement acroamatique, c'est-à-dire dans les classes moyennes. L'instituteur qui en fait usage aura égard aux forces intellectuelles des enfants, suivra un plan bien combiné, ne s'en écartera jamais, et aura, ce qui est plus difficile qu'on ne croit, la patience d'attendre les réponses. Tout ce que l'élève acquiert par cette méthode, laisse des traces profondes et fortifie le raisonnement.

16. La *méthode érotématique* ou *catéchétique* est l'art d'interroger les enfants sur ce qu'ils ont appris, ou de leur faire comprendre une vérité quelconque à la manière du sage Socrate, qui savait féconder les idées de ses auditeurs au moyen d'une série de questions qu'il leur adressait. Dans ce dernier sens la catéchisation ne diffère de la méthode euristique que par une coopération plus directe du maître, qui cherche avec l'élève. Cette méthode, qui est la cheville ouvrière de toutes les autres, se sert alternativement de l'analyse et de la synthèse. Pour l'employer avec fruit, il faut que l'instituteur connaisse le génie et la manière de voir des enfants; qu'il soit maître de son sujet et de sa langue; que ses questions, courtes, claires, précises, aillent droit au but. La récitation de questions et de réponses imprimées n'est qu'une parodie de la catéchisation.

17. Les *méthodes analytique* et *synthétique*. En cherchant à communiquer des connaissances aux enfants, on peut décomposer un tout en ses parties ou rassembler les parties pour en composer un tout; montrer, par exemple,

une maison et rendre l'élève attentif aux pièces dont elle se compose, ou lui faire construire en idée une maison, après lui avoir indiqué ses différentes parties. Dans le premier cas on agit suivant la méthode analytique, dans le second suivant la méthode synthétique. La première doit être employée, quand les objets de l'enseignement sont des idées composées ou concrètes, comme dans les connaissances usuelles; la seconde, quand les objets de l'enseignement sont des idées simples ou abstraites, comme dans la grammaire, les mathématiques et la religion. Qu'on ne s'imagine pourtant pas qu'il faille toujours se servir exclusivement pour le même objet, de l'une ou de l'autre de ces méthodes : il est utile de les faire marcher de front. Si la nature du sujet exige l'analyse, il convient de vérifier l'opération par la synthèse et réciproquement. En général, toutes les méthodes fondamentales se tiennent par la main et concourent ensemble au succès de l'enseignement. Honneur à l'instituteur qui sait les employer et les faire alterner à temps! Le but sera atteint, pourvu qu'il ne néglige pas la *répétition*[1], dont l'usage constant ne saurait être trop recommandé.

18. Les méthodes dont on vient de donner un aperçu

---

1 A propos de répétition, je dirai que, dans certaines contrées de l'Allemagne, les écoliers transcrivent dans des cahiers particuliers le corrigé des dictées, des compositions et des devoirs qui ont rapport aux connaissances usuelles. Ces cahiers, scrupuleusement conservés, continuent à être répétés dans les écoles du dimanche, que la jeunesse non mariée est forcée de fréquenter jusqu'à sa majorité. Que de choses nous avons encore à apprendre de nos voisins!

succinct, peuvent être appliquées aux différentes parties de l'enseignement, qui sont ou *nécessaires* ou *accessoires*.

19. On entend par *connaissances nécessaires*, celles qu'il n'est plus permis d'ignorer dans l'état actuel de la civilisation; savoir : la *lecture*, l'*écriture*, la *langue maternelle*, l'*arithmétique*, la *religion* et le *chant*.

20. On entend par *connaissances accessoires*, celles qui ont pour objet de donner au peuple une idée des productions et des phénomènes de la nature, de l'organisation du globe terrestre et de la voûte céleste qui l'entoure, des hommes qui l'habitent, de leurs mœurs, de leurs lois, de leurs guerres, de leurs révolutions, de leurs arts, de leurs sciences et de leur industrie, en un mot, les *connaissances usuelles*. Ce sont : l'*histoire naturelle*, la *physique*, la *technologie*[1], la *géographie*, l'*astronomie*, l'*histoire*, la *législation*, la *géométrie* et ses applications usuelles, le *dessin linéaire* et l'*arpentage*.

CHAPITRE II.

De la lecture.

1. On a eu tort de se disputer pour savoir s'il fallait apprendre à lire aux enfants avant de les avoir habitués à penser; car les leçons de lecture concourent elles-mêmes au développement des facultés intellectuelles. La simultanéité des exercices est, d'ailleurs, une nécessité dans les établissements d'instruction où les études finissent à quatorze ans.

---

1 Mot grec qui signifie *préceptes d'un art*.

2. Il paraît donc utile d'enseigner la lecture aux enfants dès leur entrée à l'école, pourvu que ce soit d'une manière rationnelle.

3. Les méthodes pour faire apprendre à lire sont assez nombreuses. L'instituteur rejettera celles de ces méthodes qui, n'étant pas graduées, fatigueraient les enfants. Ce n'est pas à dire qu'il se décidera pour la plus expéditive; il se servira plutôt de celle dont, après un examen approfondi, il aura saisi l'esprit, parce que c'est celle qu'il professera le mieux.

4. Les méthodes de lecture concernent les *lettres* et les *mots*. Ce qui en sera dit, laisse quelque latitude au choix du maître, sans le prévenir contre les méthodes, dont, en raison des dimensions de ce traité, il ne sera pas fait mention.

5. L'usage de faire apprendre d'abord aux enfants les petites et les grandes lettres par ordre alphabétique, de continuer par l'a-bé-ab, et de passer ensuite à la lecture de l'oraison dominicale, de quelques prières et du catéchisme, est jugé.

6. Mieux vaut, sans doute, diviser les lettres en catégories, suivant la nature des lignes dont elles se composent. Par exemple :

1.° Lettres qui commencent par une petite ligne droite.

i, r, t, u, n, m, v, w, y, x, z.

2.° Lettres qui commencent par une ligne droite plus longue.

l, f, k, b, h, p.

3.° Lettres qui commencent par une ligne courbe.

c, e, o, a, d, g, q, s.

Un procédé semblable peut être employé pour les majuscules :

1.° Lettres composées de lignes droites.

I, H, L, T, K, A, V, W, Y, F, E, N, M.

2.° Lettres composées de lignes courbes.

C, G, O, Q, U, S.

3.° Lettres composées de lignes droites et courbes.

D, P, B, R.

Pour gagner du temps, on place les petites lettres, que l'enfant connaît déjà, au-dessous des majuscules.

7. Si l'instituteur imite bien les caractères imprimés, il inscrira sur le tableau noir les lettres qu'il se propose de faire apprendre aux élèves. Cela vaut mieux qu'un tableau imprimé, parce qu'on peut montrer la génération des lettres : faire d'un *r* un *n*, d'un *n* un *m*, et ainsi de suite. Pendant cet exercice, les enfants ont, devant eux, soit des livres, soit des lettres détachées, collées sur du carton, pour chercher la lettre inscrite, pour la nommer et dire ensuite ce qui distingue les différentes lettres entre elles.

8. Deux, au plus trois lettres nouvelles et la répétition de celles qui ont déjà été apprises, suffisent à la tâche d'un jour.

9. Pendant que, de cette manière, les enfants apprennent à connaître l'alphabet, *dont ils sauront l'ordre plus tard*, on les accoutume à nommer des séries de lettres et à épeler de mémoire quelques syllabes faciles. Plus ces syllabes auront d'analogie entre elles, moins l'écolier aura

de peine à comprendre l'emploi des lettres dans les mots des tableaux de lecture.

10. L'enfant apprendra de bonne heure à composer et à décomposer les syllabes, à remarquer les changements de prononciation nécessités par des additions ou des soustractions de lettres, à discerner les voyelles des consonnes, à compter les syllabes d'un mot, à épeler du livre, à suivre du doigt et des yeux ce qu'un camarade lit à haute voix.

11. D'après une autre méthode les enfants apprennent à connaître les *voyelles* avant les *consonnes*, du moins les voyelles simples.

12. Lorsque l'élève connaît les voyelles, il doit les lier avec les consonnes, dont on lui montre deux nouvelles au plus par leçon.

13. Au lieu de débuter par les lettres les plus simples de forme, on choisit d'abord celles qui se lient le plus naturellement avec les voyelles, par exemple *l*, *m*, *n*, *r*, *s*, *f*, *v*, *w*, et on a soin de les placer tantôt avant tantôt après les voyelles. Puis, et avant que l'élève sache toutes les consonnes, on l'aide à composer des syllabes de trois, au plus de quatre lettres. Plus tard cette méthode ne diffère en rien de la précédente.

14. On reproche aux deux méthodes dont on vient de parler, la prononciation des consonnes avec leurs voyelles propres, et l'usage de faire épeler. Il est certain que, en suivant cette marche, l'enfant est longtemps embarrassé de prononcer les lettres dans les mots, et que, sachant déjà lire, il veut toujours épeler; mais

il est certain aussi qu'il apprend à bien lire, qu'il se familiarise avec la composition des mots, et qu'il fait un cours préliminaire d'orthographe.

15. Ces avantages ont été contestés à une troisième méthode, qui proscrit l'*épellation*. Elle consiste à faire connaître d'abord à l'enfant les voyelles, puis les diphthongues, enfin les consonnes, qu'on prononce sans la voyelle qui les suit ou les précède.

16. Parvenu à la connaissance des lettres de l'alphabet, l'enfant lira, sans peine, des monosyllabes et bientôt des mots de toute espèce, soit dans des livres, soit sur des tableaux.

17. Cette méthode paraît mériter la préférence sur toutes les autres par son extrême simplicité, d'autant plus que les défauts qu'on lui reproche n'existent pas en réalité. Car, de ce qu'elle s'abstient de faire prononcer les consonnes avec leurs voyelles propres, il ne s'ensuit pas qu'elle empêche l'analyse des mots. Or, toute méthode qui permet d'analyser les mots, apprend à bien lire, et prépare les voies à l'orthographe.

18. Quelle que soit du reste la méthode de lecture dont on se serve, les enfants ne liront couramment que par suite de longs exercices. Ces exercices auront lieu par classes et dans le même livre. L'un des élèves lit à haute voix, les autres font attention à ce qui est lu. Afin que cette attention ne se ralentisse jamais, l'instituteur ou le moniteur fait lire à l'improviste, et sans suivre l'ordre des places, tantôt l'un tantôt l'autre des écoliers.

19. L'instituteur aura soin de faire lire tous les élèves

de la classe dans chaque leçon, ce qui est difficile quand la classe est nombreuse. Voilà pourquoi on a imaginé de faire *lire* les enfants *simultanément.*

20. Ce procédé gâte la prononciation et empêche de remarquer les fautes. Les enfants ne liront bien qu'en lisant les uns après les autres, parce qu'alors seulement on peut leur faire prononcer exactement les moindres mots et les rendre attentifs à la ponctuation. Quant à l'expression, elle est le prix d'un long usage. Celui-là seul lira dans le ton convenable, qui a souvent entendu lire le maître et les classes supérieures, qui varie les sujets de lecture et qui comprend ce qu'il lit.

21. Sous ce dernier rapport on ne saurait assez répéter que les syllabaires et les livres de lecture doivent être à la portée de l'intelligence de ceux qui s'en servent. L'enfant qui ne comprend point ce qu'il lit, ne fait pas attention ou, s'il cherche à comprendre, se met à deviner le sens des phrases au lieu de lire les mots.

22. Il serait à désirer que, dans les classes supérieures des écoles primaires, on apprît à lire le latin, des manuscrits et des écritures difficiles.

23. Les leçons de lecture peuvent devenir extraordinairement utiles, si le livre qu'on met entre les mains des élèves qui savent lire, est un bon résumé des connaissances usuelles, et si l'instituteur sait exercer les facultés des enfants par des questions relatives à ce qu'ils ont lu.

CHAPITRE III.

De l'écriture.

1. La difficulté de se procurer les matériaux pour écrire, est aujourd'hui l'unique excuse des parents qui ne veulent pas faire apprendre l'écriture à leurs enfants; car on est généralement convaincu de ses immenses avantages dans les rapports sociaux.

2. L'instituteur usera, par conséquent, de toute son influence pour engager les parents à permettre que leurs enfants participent aux leçons d'écriture, et pour procurer des matériaux aux pauvres.

3. Ces matériaux ne sont pas nécessairement des plumes et du papier. On peut faire écrire avec des crayons sur des ardoises, pourvu qu'on ne s'arrête pas trop longtemps à ce procédé, qui ne permet pas de varier la grosseur des traits, et qui rend la main pesante.

4. Dans les écoles où l'on ne se sert que de papier, l'instituteur s'abstiendra d'écrire les lettres avec du crayon, pour les faire couvrir d'encre par les élèves. Ne commencez les leçons d'écriture que quand la main de l'enfant s'est fortifiée par l'âge, et vous ne serez jamais tenté de recourir à ce fatal moyen.

5. Si l'écriture ressemblait davantage aux caractères imprimés, et si les enfants ne venaient pas trop jeunes à l'école, on pourrait faire écrire avant d'enseigner la lecture, ou plutôt on apprendrait à lire en écrivant. Mais, dans l'état actuel des choses, il convient de ne faire écrire que les élèves qui sachent lire.

6. On débute par les traits déliés et de jambage; on continue par les lettres dans l'ordre généalogique. Dès que l'enfant sait écrire quelques lettres, on les lui fait lier entre elles. En suivant cette marche, il écrira, en peu de temps, des mots, des phrases et tout ce qu'on voudra.

7. On a soin de faire écrire d'abord entre deux lignes, pour que les lettres aient la même hauteur. Plus tard on ne permet qu'une seule ligne, qu'on finit également par supprimer.

8. Les élèves qui savent écrire des mots, se servent de modèles écrits de la main du maître ou lithographiés. Jusqu'à cette époque, l'instituteur inscrit au tableau, et en présence des élèves, tout ce que ces derniers devront écrire dans leurs cahiers ou sur leurs ardoises.

9. Pour modèles d'écriture on choisit d'abord des mots difficiles ou peu familiers; puis des maximes, des sujets d'histoire, de géographie et autres; des lettres, des quittances, des obligations, des inventaires, des comptes de différentes espèces et dans les formes usitées.

10. Les élèves des classes inférieures n'écriront rien qu'ils n'aient auparavant lu, et, aussitôt que possible, on leur fait mettre au bas de chaque page leurs nom et prénoms, le nom de l'endroit où ils résident, et la date du jour où ils écrivent.

11. Le but des leçons d'écriture dans les écoles n'est pas de former des calligraphes, mais de donner aux élèves une écriture agréable et symétrique. L'instituteur ne s'arrêtera donc pas à de prétendus ornements, qui sont pour l'ordinaire de mauvais goût; mais il surveillera strictement

la position des élèves; leur manière de tenir la plume et de soigner les cahiers.

12. Cette surveillance n'est pas sans difficultés dans la méthode simultanée pure, parce qu'ordinairement une partie des élèves lit pendant que l'autre écrit. Elle n'est pourtant pas impossible; car, tout en suivant la lecture, l'instituteur peut jeter un coup d'œil sur ceux qui écrivent, et leur donner des conseils. Au reste, rien ne l'empêche de se faire aider par ses meilleurs écoliers, en se réservant toutefois la surveillance générale et la correction définitive des fautes, soit pendant, soit après la leçon.

CHAPITRE IV.

De la langue maternelle.

1. C'est une vérité incontestable, que la langue française a besoin d'être plus universellement répandue en France, où le peuple se sert habituellement du patois, lequel varie d'un département, et même d'un canton à l'autre. Très-souvent nos paysans ne comprennent guère mieux le français que le grec et le latin, de sorte qu'on peut affirmer, jusqu'à un certain point, que la langue française n'est pas encore nationale en France.

2. Il importe cependant qu'elle le devienne, car le patois n'est pas une langue faite, et il le serait, qu'il faudrait le faire disparaître pour rattacher tous les citoyens aux intérêts communs de la patrie, qui ne sont nulle part mieux compris que là où il y a unité de langage.

3. L'instituteur regardera donc la langue française, et non le patois, comme la langue maternelle des élèves, et

il ne permettra pas qu'on se serve d'un autre idiome dans son école. La stricte observation de cette règle fera disparaître le patois de toutes les contrées de la France.

4. La langue maternelle, c'est-à-dire la langue française, sera seule enseignée dans les écoles primaires, excepté sur les frontières, où l'enseignement de l'*allemand*, de l'*anglais*, de l'*espagnol* et de l'*italien* peut être utile ou nécessaire; mais à cause de l'usage qu'on se propose d'en faire, l'enseignement de ces langues étrangères sera essentiellement pratique.

5. L'enseignement de la langue maternelle est la partie la plus essentielle de l'éducation populaire, parce que le langage est, pour ainsi dire, le seul moyen d'établir des rapports entre les hommes, et parce que ces rapports ne seront réellement avantageux que si le langage exprime nettement les idées, que s'il est *pur*.

6. La *pureté du langage* et la *propriété des termes* sont donc le principal objet de la sollicitude d'un bon instituteur.

7. Dans ce but il donne des soins particuliers à la *prononciation* et à la *diction*, à l'*orthographe*, à la *grammaire* et à la *composition*. Aucun de ces objets ne peut être négligé dans une école bien organisée, et des exceptions ne sont admissibles que pour le degré de développement qu'il convient de leur donner.

8. La *prononciation* et la *diction*. Dès leur entrée à l'école, il faut habituer les enfants à prononcer distinctement les mots et à prendre le bon accent dans la conversation comme dans les exercices de lecture. On ne

leur passe pas la moindre négligence sous ce rapport.

9. On fait répéter aux plus jeunes ce que le maître a dit, et on engage les plus forts à résumer les leçons en phrases bien construites. Plus tard on accoutume les élèves à faire des récits historiques et autres.

10. Les moindres fautes commises dans ces répétitions, ces résumés et ces récits, sont rectifiées, autant que possible, par les élèves eux-mêmes. Le maître reprend même les fautes de langue commises, en sa présence, hors des leçons.

11. Il n'insiste pourtant pas sur des expressions trop choisies, ni sur des phrases trop élégantes. Les enfants pourraient en faire une application maladroite et se couvrir de ridicule. La précision, la correction et la convenance du langage sont tout ce qu'il faut aux gens du peuple.

12. L'*orthographe*. L'enfant habitué à parler correctement a un beau commencement d'orthographe; mais puisqu'on ne prononce pas toujours les mots comme on les écrit, l'orthographe ne s'apprend bien que par une suite d'exercices gradués et basés sur la grammaire.

13. On fait épeler de mémoire différentes espèces de mots, copier des morceaux plus ou moins étendus d'un livre classique, et écrire de mémoire les leçons apprises par cœur.

14. Plus tard on dicte des mots difficiles, des phrases, les règles de l'orthographe, des pages entières empruntées aux différentes branches de l'éducation et de l'enseignement.

15. Ces dictées ne sont pas corrigées individuellement aux élèves. L'un d'entre eux, à tour de rôle, épelle les mots dictés, les autres suivent et corrigent à mesure qu'on épelle. Ou bien le maître écrit sa dictée sur le tableau, et les enfants corrigent leur travail sur le modèle qu'ils ont sous les yeux.

16. La *grammaire.* Si l'on écrivait comme on parle, le peuple pourrait peut-être se passer de la grammaire. Mais comme cela n'est pas et ne sera jamais dans nos usages, on enseignera la grammaire partout où l'on tient à un style correct, c'est-à-dire dans toutes les écoles, suivant le degré de leur importance.

17. Ce serait perdre inutilement un temps précieux, que de vouloir donner dans les écoles, surtout dans les écoles élémentaires, un cours complet de grammaire.

18. Les parties du discours, l'étymologie des mots, les verbes réguliers et irréguliers, les régimes et la construction des phrases, voilà tout le programme grammatical d'une école primaire élémentaire.

19. Quoiqu'il soit nécessaire de soumettre cet enseignement à une marche systématique, et de lui consacrer des leçons spéciales, l'instituteur s'arrêtera aux règles de la grammaire aussi souvent que possible, notamment pendant les exercices de lecture et d'orthographe.

20. La *composition.* L'homme ne connaît sa langue qu'à moitié, et n'en tire qu'un faible parti, s'il ne sait pas écrire ce qu'il pense. Les exercices de composition sont donc de rigueur dans une bonne école.

21. Ils ne seront pas de la même force pour toutes les

écoles, et jamais ils n'iront se perdre dans les régions de la rhétorique. Les compositions dont il s'agit ici, n'ont d'autre but que d'apprendre aux gens du peuple à exprimer convenablement leurs idées, à les présenter avec suite et vérité.

22. Il est entendu qu'on ne commencera les exercices de composition qu'avec les élèves d'une intelligence suffisamment développée, qui parlent bien, écrivent couramment et possèdent les principales règles de l'orthographe et de la grammaire.

23. Cela ne veut pas dire que la classe supérieure seule soit apte à faire des compositions. Les classes intermédiaires composeront avec succès, sous la direction d'un maître qui reste dans la sphère d'idées des élèves, et qui sait mettre les sujets de composition à la portée de leur intelligence.

24. On fait assembler des mots de même espèce et des synonymes, accorder des substantifs, des adjectifs et des verbes, répondre à une série de questions faciles, résumer les leçons d'histoire sainte.

25. Après ces exercices, les élèves rédigent des contes, des anecdotes, des fables, qu'on leur aura racontés ou lus.

26. Viennent ensuite les résumés des leçons d'histoire, les extraits, les amplifications, les rédactions sur des plans plus ou moins détaillés; enfin l'indication pure et simple du sujet à traiter, les lettres, comptes, quittances, marchés, devis et autres actes sous seing privé.

27. On donne un soin particulier au style épistolaire,

ainsi qu'à tout ce qui concerne la forme et le fond des lettres; car, par des raisons faciles à deviner, l'enfant n'aura de l'ardeur pour les compositions, que s'il peut espérer d'apprendre à écrire une bonne lettre.

28. Les compositions écrites à l'école, enlèvent un temps précieux, surtout à la classe supérieure, qui a tant de choses à apprendre. Il serait, par conséquent, à désirer, que les élèves les plus avancés rédigeassent les compositions chez eux, et qu'on ne s'occupât pendant la classe que de leur correction.

29. Ces corrections aussi prennent beaucoup de temps. L'instituteur aura soin de les abréger, en se faisant remettre les cahiers, pour les corriger après la classe. Avant de les rendre, il lit à haute voix la meilleure et la plus mauvaise composition, s'arrête aux fautes les plus saillantes, et indique le moyen de les éviter à l'avenir. Quant aux fautes d'orthographe et de grammaire, il se borne à les souligner et à les faire corriger séance tenante par les élèves. Toutes les compositions corrigées sont copiées avec soin.

CHAPITRE V.

De l'arithmétique.

1. Le calcul purement mécanique n'est pas d'une grande utilité : on oublie bien vite ses règles, et il ne donne aucun aliment à la pensée. L'arithmétique raisonnée, au contraire, exerce les facultés intellectuelles et se grave dans la mémoire. Il paraît donc utile de n'employer que l'arithmétique raisonnée.

2. L'objection, que les enfants ne comprennent pas les raisonnements, n'est pas fondée; car, en suivant une marche progressive, ce qui n'est nulle part plus facile qu'en arithmétique, ces raisonnements sont si simples, qu'ils sautent aux yeux.

3. Conséquemment ils seront employés dans tous les exercices sur les nombres, seulement on aura soin de les mettre à la portée des élèves et de ne passer outre qu'après qu'ils ont compris, ce dont on s'assure en les interrogeant sur leurs opérations.

4. Cette marche doit être suivie dans le *calcul de mémoire*, qui fixe l'attention et exerce le jugement, comme dans le *calcul écrit*, qui a sur le premier l'avantage de donner des résultats plus certains et de s'appliquer à des cas plus compliqués. On enseigne alternativement l'un et l'autre, en accordant toutefois la priorité au calcul de mémoire.

5. Le *calcul de mémoire* devant précéder le calcul écrit, on fait d'abord compter en sens progressif et rétrograde, avec omission d'une, de deux ou de plusieurs unités; puis on explique, avec des jetons ou de toute autre manière sensible, le système des unités et des dizaines, l'addition et la soustraction. De là on passe au livret, qu'il importe de savoir dans la perfection. Pour faciliter ce travail, on fait trouver les produits sur les tableaux de calcul intuitif généralement connus, ou par des exemples à nombres concrets. Une fois au fait du livret, l'enfant s'en sert utilement pour résoudre de mémoire les problèmes les plus faciles des quatre règles. Au

moyen de bâtons ou de carrés divisés en plusieurs parties, il est même possible de lui donner une idée générale des fractions et des proportions, avant qu'il connaisse un chiffre.

6. Ainsi préparé, et même plus tôt si les circonstances l'exigent ou le permettent, l'enfant passe au calcul écrit, sans interrompre le calcul de mémoire, qu'il doit continuer jusqu'à la fin de son temps d'école.

7. Le *calcul écrit* donne des notions plus précises, des nombres plus grands et des opérations plus compliquées que le calcul de mémoire.

8. On s'efforce de procurer à l'élève une idée exacte de l'unité, du nombre et de la numération. Cela compris, on passe aux quatre règles, dont on démontre le mécanisme, et dont on analyse les parties. Les fractions décimales se rattachent naturellement à ces exercices, et le succès de leur démonstration dépend des idées de l'enfant sur la numération. Les fractions vulgaires, si on juge à propos de les enseigner, présentent plus de difficultés que les fractions décimales; mais ces difficultés ne sont pas insurmontables, si l'élève connaît les motifs de la division et le rapport du numérateur au dénominateur, c'est-à-dire s'il a une idée exacte de la fraction. Au fait des fractions vulgaires, par une suite de raisonnements simples et intuitifs, il peut apprendre les proportions ou la comparaison de deux fractions égales entre elles. La règle de trois et les règles qui en dépendent sont bientôt apprises et expliquées lorsqu'on sait les proportions.

9. Pour ne pas décourager les élèves, on a soin de

leur donner d'abord des exemples faciles et d'y employer des nombres concrets, qui font mieux comprendre les règles que les nombres abstraits, et qui peuvent avoir l'avantage de familiariser les enfants avec le prix des denrées. Sous ce dernier rapport, il est utile de faire connaître et approfondir de bonne heure le système légal des poids et mesures.

10. L'instituteur ne pose les exemples qu'après que les élèves ont fait des efforts infructueux pour les poser eux-mêmes, et alors encore il ne pose pas tout seul : il est censé aider l'écolier appelé au tableau.

11. On ne s'arrête pas trop longtemps à la même règle, et, avant de passer à une nouvelle règle, on a soin de faire, au moyen de quelques problèmes, une récapitulation de toutes les règles précédentes ; car l'expérience prouve que c'est principalement par les répétitions qu'on parvient à imprimer à la mémoire et à faire mieux comprendre les différentes règles de l'arithmétique.

12. Les instituteurs feront donc répéter souvent l'arithmétique, particulièrement la numération et les règles de la division, les fractions décimales et le système légal des poids et mesures, les principes fondamentaux des fractions vulgaires et des proportions.

13. Comme tout calcul raisonné, quelle que soit sa simplicité, concourt au développement de l'intelligence, il ne faut pas avoir vu absolument toute l'arithmétique pour qu'elle profite à l'esprit. Il est donc inutile de pousser le calcul beaucoup au delà des besoins probables des enfants. L'essentiel est de le rendre pratique et d'une application facile.

14. La correction des exemples se fait au tableau avec le concours de quelques élèves et par l'indication du résultat exact. Chaque écolier des classes supérieures est tenu de rectifier lui-même les fautes de ses exemples. Les écoliers des classes inférieures corrigent sous les yeux de leurs camarades plus avancés et désignés par le maître.

15. Les élèves sont divisés en classes selon leur capacité. Le maître donne des explications à l'une de ces classes pendant que les autres sont occupées à résoudre des problèmes. S'il y a nécessité de créer un grand nombre de classes auxquelles le maître ne peut plus suffire, les moins avancées auront des moniteurs, choisis parmi les plus habiles arithméticiens de l'école.

16. Il est bon de mettre entre les mains des élèves arrivés au calcul écrit, un petit traité d'arithmétique, imprimé ou dicté, renfermant, outre les définitions et les raisonnements les plus simples, un exemple pour les différents cas de chaque règle. Sortis de l'école, ils pourront, au moyen de ce traité, se rappeler, un jour, en peu de temps, tout ce qu'ils ont appris à l'école.

CHAPITRE VI.

De la religion.

1. La religion est l'unique moyen d'assurer le succès de l'éducation, parce qu'elle seule comprime les passions, ennoblit les penchants, et fait concourir toutes les facultés humaines au développement moral de l'homme. Une société sans religion ne renferme que des éléments de dis-

solution. L'enseignement religieux est, par conséquent, celui auquel on attachera le plus de prix.

2. Plusieurs pédagogues et philosophes dont on ne saurait suspecter les intentions, ont pensé que l'enseignement religieux devait être donné aux adultes seulement, et par les gens d'église. Ils pourraient avoir raison, s'il n'y avait pas simultanéité dans la manifestation des besoins de l'âme, si les enfants n'entendaient pas parler de religion avant l'époque de leur adolescence, et si les ecclésiastiques avaient toujours le temps de faire ce qu'on leur demande.

3. Mais l'expérience prouve que le sentiment religieux est très-actif dans les jeunes cœurs, qu'il tend à se développer dans l'âge le plus tendre, et que les enfants sont les témoins habituels de conversations religieuses plus ou moins dignes de leur objet. De tout cela résultent des impressions qu'il n'est pas permis d'abandonner au hasard, et qui nécessitent un enseignement religieux précoce.

4. Si maintenant il est avéré que la direction des paroisses absorbe la meilleure partie du temps des ecclésiastiques, et que, par cette raison, ces derniers doivent désirer d'être secondés dans l'enseignement de la religion, on ne voit pas pourquoi les maîtres d'école ne concourront pas à l'instruction religieuse de la jeunesse.

5. Reste à savoir comment ce concours aura lieu; comment l'ecclésiastique et l'instituteur se partageront les matériaux de l'enseignement religieux? Il est assez difficile d'établir une règle générale à cet égard, parce que l'ecclésiastique peut avoir plus ou moins de temps à lui, et l'instituteur plus ou moins de capacité. Il semble pour-

tant que, en thèse générale, l'ecclésiastique doit se réserver l'enseignement supérieur et essentiellement dogmatique; que les leçons de l'instituteur ne sont que préparatoires.

6. L'instituteur n'a pas à se plaindre de ce partage; sa mission est encore assez belle. Celui qui prépare dignement la jeunesse à l'enseignement des dogmes sublimes du christianisme, lui rend un grand service.

7. L'instruction religieuse dans les écoles doit surtout contribuer à donner une direction convenable au sentiment, à fixer les idées sur Dieu, sur la vie future et sur la rédemption; en un mot, à procurer un appui solide à la volonté.

8. Les qualités essentielles de l'enseignement religieux sont la *clarté* et la *chaleur*. L'instituteur ne laissera rien dans le vague, et cherchera à vivifier ses entretiens. En agissant autrement, il ne formerait que des mystiques, des enthousiastes, et même des incrédules.

9. La méthode de l'enseignement sera toujours bonne, si elle est adaptée à l'âge et aux capacités de ceux qui doivent en profiter; si l'instituteur se sert, à propos, de l'analyse et de la synthèse, de la catéchisation et de la narration, c'est-à-dire, s'il sait discerner les cas où il importe d'interroger les élèves, de ceux où il vaut mieux leur exposer simplement les faits.

10. L'enseignement religieux proprement dit sera précédé du développement des facultés indispensables pour y prendre intérêt, de l'exposé succinct des faits de la conscience, et de la nécessité d'un guide, d'un appui, pour s'y conformer.

11. Après ces préliminaires, l'instituteur, ayant toujours égard à l'âge et aux capacités de ses élèves, parlera de Dieu et de ses attributs, de la création et de la providence, de l'immortalité et de ses rapports avec la vie terrestre, de la révélation et de ses organes.

12. Pour arriver à ses fins, au lieu d'entrer dans des détails fastidieux ou d'employer des raisonnements subtils, il rend attentif aux phénomènes de la nature, aux besoins intellectuels et moraux de l'homme, à la vanité des tendances purement matérielles, à la solidité des jouissances de l'esprit et du cœur, aux propriétés immortelles de l'âme, et au besoin d'une révélation.

13. Des descriptions, des exemples, des preuves psychologiques, morales et historiques, sont les meilleurs moyens pour conduire les enfants à la conviction de leur dignité morale, à la foi en l'immortalité de l'âme, à la certitude que Dieu s'est révélé aux hommes, et que nous possédons les archives de cette révélation.

14. Les descriptions seront simples et pourtant élevées; les exemples, tirés de l'histoire sacrée ou profane, de l'expérience ou de l'imagination, seront bien choisis et intéressants; les preuves seront claires et faciles à retenir.

15. L'enseignement religieux s'appuie sur *la lecture* et *la mémoire*. La première procure la connaissance des faits, la seconde les retient. L'instituteur sera donc scrupuleux dans le choix des morceaux religieux qu'il se propose de faire lire ou de faire apprendre par cœur aux enfants. Aussi bien écrits que bien pensés, ils ne renfer-

meront rien de frivole, rien de mystique; ils seront dignes, en un mot, des grands objets qu'ils traitent.

16. La meilleure lecture est, sans contredit, celle de l'histoire sainte et des fragments de l'ancien et du nouveau Testament. Ces fragments se lieront entre eux de manière à faire comprendre la sagesse des révélations successives du Créateur, et à démontrer que, si l'ancien Testament renferme la promesse d'un Sauveur, le nouveau contient l'accomplissement des prophéties. On fera connaître également aux élèves les différents livres dont la Bible se compose, leur origine et leurs auteurs.

17. Les exercices de mémoire les plus recommandables sont des passages de la Bible, des poésies sacrées, et le catéchisme.

18. Les lectures et les récitations religieuses se feront remarquer par une extrême décence de ton, et l'instituteur s'assurera, par des questions, que les élèves en ont compris le sens et les beautés.

19. En général l'enseignement religieux ne s'accommode point de la routine. La religion n'est pas un simple fait qu'il suffise d'exposer et de s'approprier par la mémoire. Elle est une force sanctifiante, au développement de laquelle tout ce qui est au dedans et au dehors de l'homme doit concourir. Par conséquent, l'instituteur ramène toute chose à la religion, et ne néglige rien de ce qui peut faire naître et entretenir le sentiment religieux dans le cœur de ses élèves.

20. Sous ce dernier rapport la prière et le culte public lui sont d'un grand secours, s'ils ont pour but de plaire à Dieu par Jésus-Christ.

21. On fait considérer comme stérile la prière qui ne part pas du cœur. Les prières récitées dans l'école, et celles qu'on fait apprendre aux élèves pour leur usage particulier, sont écrites de manière à exciter la sympathie et la dévotion des enfants. La prière d'école est dite avec onction par le maître ou par un élève.

22. On représente le culte comme un moyen de nourrir la dévotion et d'entretenir l'amour divin. Afin que les enfants y assistent avec plaisir, on leur explique l'origine et le but des rites et des cérémonies.

23. Pour ne pas dégoûter la jeunesse des leçons de religion, on évite de trop les multiplier, d'y prendre un ton magistral, et d'être rigoureux pour les exercices de mémoire. La leçon de religion doit être celle où les punitions sont le plus rares, où les exhortations prennent le ton le plus paternel; ce qui n'empêche pas d'y faire régner le silence, et d'y travailler même à des compositions.

CHAPITRE VII.

Du chant.

1. Le chant élève l'âme et touche le cœur; il est une partie intégrante du culte et un divertissement pour le peuple. Il est donc un moyen puissant d'éducation dans toutes les écoles primaires.

2. On fera d'autant plus attention au chant qu'il est un besoin que l'homme satisfait spontanément. De cette spontanéité, abandonnée à elle-même, résultent les dissonances du chant d'église et des rues, les principes

immoraux ou futiles qui s'introduisent chez le peuple par des textes détestables.

3. Le but le plus prochain des leçons de chant dans les écoles est d'atténuer les résultats fâcheux de la propension naturelle à l'homme de chanter, en accoutumant l'oreille aux intonations justes et harmonieuses, en adoucissant le timbre de la voix, en enrichissant la mémoire de mélodies expressives et d'airs intéressants, qui ne supportent guère des textes de mauvais aloi.

4. Pour atteindre ce but, il n'est pas nécessaire que les écoliers deviennent des artistes. L'étude des gammes, le solfége, un choix sévère de la musique et du texte, voilà tout ce qu'il faut pour les leçons de chant dans une école primaire. On parviendra, de cette manière, à faire chanter convenablement dans l'église, à faire oublier le vaudeville, à toucher les cœurs, à réformer les mœurs.

5. Sous ce rapport il serait à désirer que l'instituteur possédât une collection de bons morceaux de musique à deux voix; car le chant à deux voix est aussi agréable à l'oreille qu'utile aux progrès des élèves qui ont surmonté les premières difficultés.

6. L'instituteur aura également à sa disposition un recueil de poésies lyriques et de chants nationaux conformes aux lois de la morale, que les élèves apprendront d'autant plus volontiers par cœur qu'ils sauront en faire usage hors de l'école.[1]

---

1 Comme les exercices de mémoire font trop souvent le désespoir des élèves, il est possible de les rendre plus agréables par les leçons de chant.

7. Quant à la méthode à suivre pour enseigner le chant, elle se réduit à faire chanter successivement les gammes et des airs faciles qui s'y rapportent, jusqu'à ce que l'enfant sache discerner et produire les différents tons. Puis on exécute, à l'unisson, des morceaux de musique plus compliqués. Les exercices de chant, avec le texte et à deux voix, ne sont permis qu'aux élèves qui ont saisi le mécanisme des tons. A ces derniers on explique le texte, afin qu'ils y prennent intérêt et chantent avec expression. Les tons seront marqués par des *notes* ou par des *chiffres*, au choix du maître ou de ses supérieurs.

8. Afin de faire aimer davantage ce genre d'exercices, on peut, de temps en temps, ouvrir et fermer l'école en chantant soit à l'unisson, soit à deux voix, selon les circonstances, quelques strophes d'une poésie sacrée ou profane. Par la même raison, les élèves chanteront aux fêtes scolaires, particulièrement à la distribution des prix.

CHAPITRE VIII.

Des connaissances accessoires.

1. Il n'existe pas une seule condition sociale où l'on puisse se passer d'une légère teinture des connaissances accessoires ou usuelles, parce que les objets dont elles s'occupent, se rattachent aux divers intérêts des hommes, et forment le sujet habituel de leurs entretiens familiers. Qui, en effet, pourrait passer sa vie sans s'informer de la structure et des productions de la terre, des corps célestes et des phénomènes naturels? Qui pourrait rester

indifférent aux peuples qui habitent notre globe, à leurs relations, à leur industrie, à leur législation et à leurs progrès intellectuels? On a beau le nier, ces choses intéressent et occupent tout le monde. On les enseignera donc autant que possible à tout le monde.

2. Si l'on avait moins négligé ce devoir, la société n'aurait point à gémir d'une surabondance d'idées fausses et superstitieuses, elle compterait moins de pauvres et de criminels, parce qu'on aurait rectifié des idées formées au hasard, et éclairé le peuple sur ses véritables intérêts.

3. Au reste, ce devoir n'a rien qui doive effrayer un instituteur. Il n'est nullement question d'un cours complet d'histoire naturelle, de physique, de géographie, d'astronomie, d'histoire, de technologie, de législation, de géométrie, de dessin linéaire et d'arpentage; il s'agit seulement de quelques notions simples, mais vraies, sur ces sciences, qui en finissent avec les idées absurdes et dangereuses dont le crédit a tant de fois compromis le bonheur social et domestique.

4. Pour arriver à ce but, il n'est pas même rigoureusement nécessaire de consacrer à l'enseignement des connaissances accessoires des heures spéciales. Les autres branches de l'instruction sont des cadres où elles entrent sans beaucoup de difficulté. La lecture, la calligraphie, les dictées, les compositions, la religion, les exercices de mémoire, le calcul même, s'y prêtent.

5. On conçoit cependant que ce cadre serait trop étroit pour les écoles des grandes communes. En conséquence

l'instituteur de ces écoles, tout en continuant de suivre la marche indiquée dans le paragraphe précédent, consacrera des heures spéciales à l'enseignement des connaissances usuelles, ce qui peut se faire sans une trop grande perte de temps, parce que ces connaissances ont entre elles des affinités qui permettent d'en traiter plusieurs simultanément; par exemple, l'histoire naturelle, la physique et la technologie; la géographie et l'astronomie; l'histoire, la géographie et la législation; la géométrie, le dessin linéaire et l'arpentage.

6. Peut-être l'instituteur rencontrera-t-il, dans sa commune, des gens peu favorables aux connaissances usuelles, lesquels crieront aux innovations intempestives, et ne voudront pas qu'on leur consacre des heures mieux employées, selon eux, à la lecture, à l'écriture, au calcul et aux autres branches nécessaires de l'instruction. Leur opposition peut devenir formidable et menacer l'existence du maître, car les crieurs absurdes se font toujours écouter. Dans cette conjoncture l'instituteur s'assure de l'appui de ses chefs, et, plutôt que de sacrifier son devoir aux vociférations d'une coterie ignare, il ajoute deux ou trois heures par semaine à ses leçons ordinaires et n'y admet que les élèves de bonne volonté. Alors personne ne pourra se plaindre, et les résultats satisfaisants de ces leçons extraordinaires, ramèneront les plus mutins à de meilleurs sentiments.

7. L'*histoire naturelle.* Donner au peuple des notions générales sur les trois règnes de la nature : sur le corps humain, sur les animaux, sur les plantes et sur les pierres

qui entrent dans le commerce et dans l'industrie, tel est le but de l'enseignement élémentaire de l'histoire naturelle.

8. On rend attentif à l'utilité et aux dangers des productions de la nature. Dans l'histoire naturelle de l'homme, on s'arrête aux différentes races d'hommes et à la structure du corps, en évitant, comme en botanique, d'entrer dans des détails minutieux qui pourraient fournir matière à des réflexions dangereuses sur les sexes et sur la génération.

9. Les circonstances décideront si l'histoire naturelle doit être traitée dans un ordre systématique ou par fragments tirés des trois règnes de la nature; mais toujours on emploiera la classification la plus simple et la nomenclature vulgaire, les termes scientifiques, dont on ne fait pas usage dans la vie pratique, ne servant qu'à désorienter la jeunesse.

10. Il est facile de rattacher à l'enseignement de l'histoire naturelle des questions d'hygiène, de technologie, de religion, de psychologie, d'économie rurale et domestique.

11. La *physique*. Cette partie des connaissances accessoires aide à déraciner les préjugés populaires, en ce qu'elle explique les propriétés des corps, les forces, les effets, les phénomènes de la nature. Son enseignement peut être mis à la portée de toutes les intelligences, et, pourvu qu'on sache le rendre pratique, il offre tant d'intérêt, que les élèves le préféreront à leurs jeux.

12. L'enseignement de la physique étant destiné à éclairer la jeunesse sur les causes et les effets des principaux phénomènes de la nature, il donne des notions

plus ou moins étendues, mais toujours exactes, sur le feu, l'eau, la terre et l'air; sur la lumière et les couleurs; sur la chaleur et le froid; sur le son et les vents; sur la rosée, les brouillards et la gelée blanche; sur les nuages et la pluie; sur la neige, la grêle et la glace; sur l'arc-en-ciel, les couronnes du soleil et les aréoles de la lune; sur les parélies et sur les parasélènes; sur l'électricité, le galvanisme et le magnétisme; sur les orages, les tempêtes, les éclairs, la foudre, le paratonnerre, les étoiles filantes, les dragons volants, les feux follets, les aurores boréales, les feux de Saint-Elme, les tremblements de terre et les volcans.

13. Dans les écoles urbaines, où l'on élève de futurs artisans, il peut être utile de rattacher à la physique la *chimie*, qui est l'art de composer et de décomposer les corps. Dans toutes les écoles il est urgent d'indiquer les moyens de sauver les noyés, les asphyxiés, les empoisonnés, et d'éteindre les incendies.

14. La méthode à suivre pour cet enseignement est peu compliquée. L'instituteur expose les faits et les rend sensibles par des expériences. Il interroge souvent les élèves, afin de s'assurer qu'ils ont compris ses développements, et perdu leurs préjugés.

15. La *technologie*. Cette partie de l'enseignement scolaire, qui donne un aperçu des arts, des métiers et des procédés agricoles, se rattache essentiellement à l'histoire naturelle et à la physique.

16. On comprend que, ici surtout, il convient de rester dans les généralités, et d'avoir égard, dans chaque école, à la position sociale de la majorité des élèves.

Dans l'école urbaine on parle des arts et des métiers; dans l'école rurale, de l'agriculture et des instruments aratoires.

17. L'instituteur dit son avis sur ces choses avec réserve, pour ne pas s'exposer à contredire les parents, qui s'imaginent, quelquefois avec raison, de les savoir mieux que lui.

18. La *géographie.* Il est assez naturel que l'homme cherche à connaître la surface du globe, le pays qu'il habite, les régions qu'il entend nommer ou qu'il se propose de parcourir, c'est-à-dire, la géographie.

19. Il suffit pourtant de donner aux enfants des notions sur la grandeur, la forme et l'organisation de la terre; un aperçu général des continents, des mers et des principaux pays; une connaissance plus étendue de leur patrie et de leur département. L'indication des longitudes et des latitudes n'est pas plus utile, aux gens du peuple, qu'une vaste nomenclature de provinces, de villes, de fleuves, de montagnes, de caps et de golfes.

20. L'instituteur ne fait jamais une leçon de géographie sans avoir devant lui un globe terrestre ou une carte. Il commence par des explications sur la grandeur, la forme et l'organisation de la terre. Il parle ensuite des grandes divisions politiques, donne d'amples détails sur le pays natal, répète souvent, fait apprendre par cœur les principales définitions, et rattache à cet enseignement des faits d'histoire naturelle, de physique, de technologie, d'histoire et de législation.

21. L'*astronomie.* La géographie conduit à l'astronomie, qui a tant de rapports avec le sentiment, les opi-

nions et les besoins journaliers de l'homme, qu'on ne saurait contester les avantages, la nécessité même de son enseignement.

22. Cet enseignement sera bien simple, car les enfants ne comprendraient rien à l'astronomie scientifique. On les familiarise d'abord avec la sphère, puis on définit les étoiles fixes, les planètes, les lunes, les comètes, la voie lactée et les nébuleuses. De là on passe aux constellations, en se bornant à indiquer les douze signes du zodiaque et la petite ourse, qui renferme l'étoile polaire. Au fait de ces choses, les élèves reçoivent une idée du système solaire, du mouvement des planètes et des comètes, du nombre des premières, de leur distance du soleil et de la durée de leur année. On continue par l'explication des éclipses, des saisons, et de la queue des comètes. On finit par les hypothèses sur l'immensité de l'univers, sur le nombre des étoiles, sur leur distance de la terre et sur leurs habitants.

23. L'instituteur combattra la terreur qu'inspirent les comètes, il mettra à nu les absurdités de l'astrologie, il ramènera la pensée des élèves à l'auteur de toutes choses, bref, il fera en sorte que les lumières et la religion profitent des leçons d'astronomie.

24. Comme le calendrier est déterminé par le mouvement des corps célestes, l'instituteur aura soin de l'expliquer. Ce sera pour lui une nouvelle occasion d'attaquer les préjugés populaires.

25. L'*histoire*. Elle ramène aux temps passés, fait connaître les grands hommes de tous les âges, découvre les voies de la Providence, met en état de juger le présent

et de soulever un coin du voile qui cache l'avenir. L'étude de l'histoire se recommande sous tous ces rapports.

26. Malgré l'intérêt majeur qu'elle offre à l'instituteur et aux enfants, l'histoire sera enseignée très-succinctement dans les écoles primaires. Les grandes époques, les mœurs, les inventions et l'histoire nationale, voilà le cadre duquel on ne sortira jamais; car c'est assez pour faire remarquer à la jeunesse la marche ascendante du genre humain et pour lui inspirer l'amour de la patrie.

27. On commence par des anecdotes et des biographies tirées de l'histoire nationale; on continue par les grands événements dans l'ordre chronologique, et on ne recule pas devant l'histoire de la révolution française, parce que rien ne guérit de la fureur des bouleversements comme un exposé impartial de nos dernières convulsions sociales et politiques.

28. Les cartes géographiques sont indispensables dans les leçons d'histoire, de même que les exercices de mémoire; car les enfants ont besoin de connaître les lieux où les événements se sont passés, et d'apprendre par cœur les faits capitaux, autour desquels viennent ensuite se grouper, sans peine, les faits secondaires.

29. La *législation*. On a souvent mis en doute l'opportunité de porter à la connaissance du peuple la constitution et les lois qui le régissent. On a cru que ce serait multiplier les prétextes de mécontentement et de procès. Rien n'est plus mal vu; car, jusqu'ici du moins, le mécontentement et les procès ont eu pour cause l'ignorance plutôt que la connaissance de la constitution et des lois.

Au reste, il serait difficile de concevoir une nation libre dont les membres ne connussent pas le régime sous lequel ils vivent. Le peuple a donc besoin, il a même le droit de connaître la législation de son pays, et il vaut infiniment mieux qu'il en soit instruit à l'école que par les journaux ou par un praticien de village.

30. Ce n'est pas à dire qu'on érigera l'école en faculté de droit. Il suffit d'exposer et de bien définir les dispositions principales de la Charte, les lois sur la propriété, sur l'état civil, sur les délits et les peines. On ne critique jamais ces lois; on se borne à les présenter comme obligatoires, et on rend attentif aux dangers de leur transgression, aux conséquences des procès, des rixes et de la rébellion. On représente la soumission aux lois comme le premier devoir et le premier intérêt du bon citoyen.

31. Cette instruction, qui se rattache singulièrement à l'enseignement religieux et moral, n'est donnée qu'à la classe supérieure, et produira de bons résultats.

32. La *géométrie*. Elle ne peut être enseignée que dans un petit nombre d'écoles primaires, et, là où on l'enseigne, le maître ne saurait mieux faire que de suivre l'un ou l'autre des excellents manuels populaires que la France possède sur cette matière.[1]

---

1 L'étude des mathématiques contribue, sans contredit, au développement des facultés intellectuelles, et il faut les enseigner surtout dans les écoles primaires supérieures; mais malheur à qui les enseignerait aux dépens d'autres connaissances non moins utiles que les mathématiques. Je fais cette remarque, parce qu'on croit généralement que, pour avoir du jugement, il suffit d'être mathématicien. Il se trouve au chapitre

33. Le *dessin linéaire*, au contraire, cette géométrie intuitive, qui exerce le coup d'œil et le goût des enfants, qui les accoutume à l'ordre et à la régularité, qui les fortifie dans l'écriture et les prépare au dessin proprement dit, qui les rend capables de copier et de dresser toutes sortes de plans, qui fixe l'attention et perfectionne le jugement, qui est un excellent moyen d'occuper tous les élèves à la fois, le dessin linéaire devrait trouver une place dans le plan d'études de toutes les écoles.

---

premier, du second livre, de la troisième partie, du Génie du christianisme, une réfutation de cette opinion, et je regrette de n'en pouvoir citer qu'un fragment : « Si, dit M. de Chateaubriand, si, exclusivement à toute autre science, vous endoctrinez un enfant dans cette science (les mathématiques), qui indubitablement donne peu d'idées, vous courez les risques de tarir la source des idées même de cet enfant, de gâter le plus beau naturel, d'éteindre l'imagination la plus féconde, de rétrécir l'entendement le plus vaste. Vous remplissez cette jeune tête d'un fracas de nombres et de vaines figures, qui ne lui représentent rien du tout ; vous l'accoutumez à se satisfaire d'une somme donnée ; à ne marcher qu'à l'aide d'une théorie, à ne faire jamais usage de ses propres forces, à soulager sa mémoire et sa pensée par des opérations artificielles, à ne connaître et, finalement, à n'aimer que ces principes rigoureux et ces vérités absolues qui bouleversent la société.

« On a dit que les mathématiques servent à rectifier dans la jeunesse les erreurs du raisonnement. Mais on a répondu, très-ingénieusement et très-solidement à la fois, que pour classer des idées, il fallait premièrement en avoir ; que prétendre arranger l'entendement d'un enfant, c'était vouloir arranger une chambre vide. Donnez-lui d'abord des notions claires de ses devoirs moraux et religieux ; enseignez-lui les lettres humaines et divines ; ensuite, que vous aurez donné tous les soins nécessaires à l'éducation du cœur de votre élève, quand son cerveau sera suffisamment rempli d'objets de comparaison et de principes certains, mettez-y de l'ordre, si vous voulez, avec la géométrie. »

34. On en favorisera donc l'enseignement, sans toutefois permettre qu'il devienne un amusement frivole ou une portion trop importante de l'instruction.

35. Des points, des lignes perpendiculaires, verticales, obliques, parallèles, ondoyantes et en spirale, sont l'objet des premiers exercices. Ensuite on fait faire aux enfants des angles droits, aigus et obtus, des triangles équilatéraux, isocèles et scalènes, des carrés, des parallélogrammes, des losanges et des polygones. Plus tard on les exerce à tracer des cercles, des ovales, des solides, des édifices et des machines.

36. L'instituteur indique le nom des différentes figures, et quelques-unes de leurs propriétés.

37. Pour exercer leur imagination, il engage ceux de ses élèves qui ont acquis une certaine facilité dans le dessin linéaire, à composer eux-mêmes des figures, mais de main libre, avec la plume ou le crayon. La règle et le compas viendront très-tard, et ne seront accordés qu'aux plus forts, qui ont besoin de mettre de l'exactitude et du fini dans leur travail. Employés trop tôt, la règle et le compas font manquer le but qu'on se propose d'atteindre par le dessin linéaire.

38. L'*arpentage* n'étant autre chose que l'art de mesurer la superficie des terres, d'en prendre les différentes dimensions, pour les tracer exactement sur un plan, rien n'empêche de le faire marcher à la suite du dessin linéaire dans beaucoup d'écoles. Il sera moins difficile de le faire comprendre aux enfants, que de se procurer les instruments nécessaires à l'arpenteur.

TROISIÈME PARTIE.

De l'organisation intérieure des écoles.

1. Si les instituteurs tiennent réellement à obtenir des résultats satisfaisants, il est indispensable que leurs écoles soient bien organisées; c'est-à-dire, qu'il s'y trouve un mobilier suffisant, qu'on y entretienne la salubrité, qu'on y maintienne une bonne discipline, et que les leçons y soient sagement distribuées. Il reste donc un mot à dire sur le *mobilier*, la *salubrité*, la *discipline* et la *distribution des leçons.*[1]

2. Le *mobilier*[2]. Il y aura dans chaque école un tableau des principales dispositions disciplinaires; des bancs séparés pour les perturbateurs et les élèves malpropres; un ou plusieurs tableaux noirs avec des éponges pour effacer; des encriers remplis de bonne encre; des liteaux perpendiculaires dans le sens de la longueur des tables, auxquels on attache un cordon pour y suspendre les modèles d'écriture; un grand compas de bois ferré, avec un porte-crayon pour la craie; une grande règle et une équerre; un mètre et des modèles d'autres mesures en bois ou en métal.

---

1 Il ne saurait être question ici du local, qui dépend uniquement de la volonté de l'Administration ou des fondateurs d'écoles.

2 Les instituteurs ne sont pas assez bien rétribués pour acheter tout ce mobilier, qui est, en partie, plus utile que rigoureusement nécessaire. Mais ils feront leur possible pour se le procurer, en s'adressant à l'Autorité universitaire, aux communes et même aux particuliers.

3. Des tableaux de lecture et de calcul; une collection suffisante de modèles d'écriture et d'arithmétique; des ardoises et des crayons.

4. Un globe terrestre ou une mappemonde; des cartes des cinq parties du monde, de la Terre sainte, de la France et du département où l'école est située.

5. Des gravures ou des lithographies illuminées, représentant les principaux objets de l'histoire naturelle, l'élévation proportionnelle des plus hautes montagnes, le système solaire, le zodiaque, les éclipses et les phénomènes les plus remarquables de la nature.

6. Un baromètre, un thermomètre, un électrophore, une bouteille de Leyde, un microscope, un prisme, un aimant et une boussole.

7. Un registre d'inscription des élèves; un autre pour noter leurs absences, leurs progrès et leur conduite; un recueil des lois, ordonnances et règlements relatifs à l'instruction primaire. En général, tout registre ou livre exigé par l'Autorité.

8. Une partie de ces objets reste suspendue aux murs de la salle d'école; une autre est enfermée dans une armoire dont l'instituteur ne les tire que pour s'en servir et les exposer aux yeux des élèves.

9. Il serait à désirer que dans les écoles rurales il y eût une provision de livres classiques, de papier et de plumes, dont le maître ferait le commerce au moyen d'un léger bénéfice. Ce bénéfice tournerait au profit des pauvres, auxquels on fournirait gratuitement les livres, le papier et les plumes.

10. La *salubrité*. La salle d'école doit être balayée tous les jours; l'air y sera renouvelé souvent et les fenêtres seront laissées ouvertes dans l'intervalle des leçons, même en hiver.

11. Les enfants admis à l'école doivent produire un certificat constatant qu'ils ont été vaccinés, ou qu'ils ont eu la petite vérole naturelle. On s'assure également qu'ils ne sont point affligés d'une maladie contagieuse de la peau.

12. Soit au commencement, soit à la fin des leçons, l'instituteur s'assure, par une inspection générale, que les enfants ont lavé les mains et la figure.

13. Un médecin fait la visite dans l'école au moins une fois par mois, et s'assure qu'il ne s'y trouve aucun enfant atteint d'une maladie contagieuse. Les élèves qui seraient dans ce cas, ne pourraient rentrer à l'école qu'après avoir obtenu un certificat du médecin constatant leur parfaite guérison.

14. Autant qu'il est en lui, l'instituteur empêche les enfants de boire quand ils ont chaud, de manger des fruits verts ou d'autres aliments malsains.

15. La *discipline*. L'instituteur sera dans la salle d'école, taillera les plumes, mettra en place les livres, cahiers et modèles, avant l'arrivée des enfants. Il se fait aider dans ce travail par quelques élèves des classes supérieures. Ces élèves, qui sont choisis parmi les plus sages, les plus assidus et les plus intelligents, secondent le maître dans tous les exercices et portent le nom de *surveillants*.

16. Les élèves saluent le maître en entrant, et prennent leurs places en silence, après avoir ôté le chapeau,

qu'ils ne peuvent garder sur la tête sans permission.

17. A l'heure fixée pour l'ouverture de l'école, le maître examine si tous les élèves sont arrivés, soit en faisant l'appel, soit en faisant noter les absents par le premier de chaque table. Tout élève qui, sans raison légitime, arrive trop tard à l'école ou manque la classe, est puni.

18. Après que les élèves sont réunis, on fait la prière, qui est suivie, de temps en temps, d'un chant sacré ou profane. Une seconde prière est récitée à la fin de l'école.

19. Les élèves ne peuvent ni causer, ni sortir de leur place sans permission. Il leur est défendu de parler patois, même pendant la récréation, et ils sont sévèrement repris pour la moindre parole inconvenante.

20. En général, le maître s'étudie à donner aux écoliers un extérieur décent et honnête. Ils salueront et se tiendront debout jusqu'à ce qu'on leur ait dit de s'asseoir, quand un chef ou un étranger quelconque visite la classe.

21. Nulle espèce de marché et d'échange entre les élèves ne peut avoir lieu sans la permission de l'instituteur, qui empêchera surtout les cadeaux et les échanges entre surveillants et élèves.

22. On n'apporte en classe que les livres qui sont en usage dans l'école. Le maître saisit tous les objets étrangers aux leçons. Quelquefois il les rend aux élèves au sortir de l'école, plus souvent il les remet aux parents, et, dans des cas graves, au comité local.

23. Les élèves ne peuvent aller aux lieux d'aisance que l'un après l'autre.

24. A la sortie de l'école les élèves se divisent suivant le quartier qu'ils habitent. Ces divisions sortent les unes après les autres, sous la surveillance d'un élève nommé *conducteur*. Les élèves ne se séparent qu'à mesure qu'ils arrivent chez eux.

25. Pendant les vacances d'usage les élèves sont tenus de faire les devoirs que l'instituteur leur aura donnés.

26. Il serait superflu d'énumérer ici les peines et les récompenses, dont la nature ne dépend pas toujours du maître, et dont l'esprit est indiqué dans le chapitre de l'éducation morale.

27. La *distribution des leçons*. Les leçons durent ordinairement, le matin, depuis huit jusqu'à onze heures, et le soir, depuis une jusqu'à quatre heures; c'est-à-dire six heures par jour, les dimanches, jeudis, jours de fête et vacances exceptés. Il faut donc trouver moyen d'occuper les écoliers convenablement et continuellement pendant ce temps.

28. On y parvient par une sage distribution des leçons ou des matières de l'enseignement.

29. La distribution des leçons ne saurait être la même pour toutes les écoles. Elle dépend de la forme de l'enseignement et du nombre des maîtres.

30. Elle est autre pour une école d'enseignement simultané pur que pour une école d'enseignement simultané mutuel; autre encore pour une école dirigée par un seul maître, que pour une école tenue par deux instituteurs, dans deux salles distinctes.

31. Malgré ce défaut inévitable d'uniformité, il est

possible de présenter un certain nombre de plans d'études comme types, lesquels, au moyen de légères modifications, peuvent facilement être adaptés aux besoins de chaque école.

32. Voici quatre de ces plans d'études modèles, en six tableaux, pour des écoles d'enseignement simultané pur et des écoles d'enseignement simultané mutuel, à une ou à deux divisions. Si, dans les écoles tenues par deux maîtres, on n'adoptait pas pour chaque division la même forme d'enseignement; si, par exemple, on suivait, dans la division inférieure, l'enseignement mutuel, et dans la division supérieure, l'enseignement simultané pur, on prendrait des deux derniers plans-modèles ce qui convient à chaque division.

33. Ce n'est pas toujours par nécessité qu'on a varié l'ordre des leçons dans les plans d'études; c'est pour démontrer aux instituteurs qu'il est facile de les modifier. L'oubli des exercices de gymnastique est prémédité. Qu'on s'y livre les jours de congé, sous la surveillance du maître, rien de mieux; mais, dans l'école, on n'accordera au mouvement du corps que cinq minutes entre les leçons du matin et cinq minutes entre les leçons du soir : encore cette interruption n'est-elle pas nécessaire dans les écoles d'enseignement mutuel, ou de fréquents changements de place reposent suffisamment les enfants.

34. Quel que soit le plan d'études adopté par un instituteur, il s'y conformera strictement, après qu'il aura été sanctionné par ses chefs, et il le fera copier, du moins en ce qui le concerne, par ceux de ses élèves qui savent lire.

Plan d'études d'une école tenue par un seul maître

HEURES.	CLASSES.	LUNDI.	MARDI.
		Prière.	Prière.
De 8 à $8\frac{3}{4}$ . .	I, II, III. . .	Écriture.	Écriture.
	IV.	Lecture.	Lecture.
De $8\frac{3}{4}$ à $9\frac{1}{2}$.	I.	Lecture.	Arpentage.
	II, III.	*Idem.*	Dessin linéaire.
	IV.	Écriture.	Écriture.
De $9\frac{1}{2}$ à $10\frac{1}{4}$.	I, II, III. . .	Religion. Histoire sainte.	Histoire naturelle. Technologie. Physique.
	IV.	*Idem.*	Dessin linéaire.
De $10\frac{1}{4}$ à 11.	I, II, III. . .	Calcul écrit.	Calcul de mémoire.
	IV.	Calcul de mémoire et intuitif.	Numération. Système métrique.
		Prière et inspection de propreté.	Prière et inspection de propreté.
		Prière.	Prière.
De 1 à $1\frac{3}{4}$ . .	I, II, III . .	Écrire de mémoire les leçons apprises par cœur, et copier le corrigé.	Géographie. Astronomie. Histoire.
	IV.	Lecture et épellation de mémoire.	Écrire de mémoire les leçons apprises par cœur.
De $1\frac{3}{4}$ à $2\frac{1}{2}$. .	I, II, III. .	Grammaire.	Dictée ou composition.
	IV.	Dessin linéaire.	Écriture.
De $2\frac{1}{2}$ à $3\frac{1}{4}$.	I, II, III. .	Dessin linéaire.	Religion. Catéchisme.
	IV.	Développement des facultés intellectuelles.	Copie de chiffres.
De $3\frac{1}{4}$ à 4 . .	I, II, III, IV.	Chant.	Narration du maître.
		Prière et inspection de propreté.	Prière et inspection de propreté.

ɔrès la forme d'enseignement simultané pur.

MERCREDI.	VENDREDI.	SAMEDI.
ère. iture. ture.	Prière. Écriture. Lecture.	Prière. Écriture. Lecture.
ture. *em.* iture.	Lecture. *Idem.* Écriture.	Composition. Lecture et épellation de mémoire. *Idem.*
ligion. Histoire sainte. *em.*	Religion. Histoire sainte. *Idem.*	Histoire naturelle. Technologie. Physique. Dessin linéaire.
lcul écrit. lcul de mémoire et intuitif. ière et inspection de propreté.	Calcul écrit. Calcul de mémoire et intuitif. Prière et inspection de propreté.	Calcul de mémoire. Numération. Système métrique. Prière et inspection de propreté.
ière. rire de mémoire les leçons apprises par cœur, et copier le corrigé. ecture et épellation de mémoire.	Prière. Géographie. Astronomie. Histoire. Écrire de mémoire les leçons apprises par cœur.	Prière. Écrire de mémoire les leçons apprises par cœur, et copier le corrigé. Lecture et épellation de mémoire.
rammaire. criture.	Grammaire. Dessin linéaire.	Dictée ou composition. Écriture.
lessin linéaire. léveloppement des facultés intellectuelles.	Dessin linéaire. Développement des facultés intellectuelles.	Religion. Catéchisme. Législation tous les quinze jours. Copie de chiffres.
hant. Prière et inspection de propreté.	Chant. Prière et inspection de propreté.	Narration du maître. Prière et inspection de propreté.

Plan d'études d'une école tenue par un seul maître

HEURES.	CLASSES.	LUNDI.	MARDI.
De 8 à $8\frac{3}{4}$ . .	Supérieures.	Prière. Lecture.	Prière. Lecture.
	Inférieures. .	*Idem.*	*Idem.*
De $8\frac{3}{4}$ à $9\frac{1}{2}$. .	Supérieures.	Dictée ou composition.	Écriture.
	Inférieures. .	Écriture.	Développement des facultés intellectuelles.
De $9\frac{1}{2}$ à $10\frac{1}{4}$.	Supérieures.	Écriture.	Calcul écrit.
	Inférieures. .	Écrire de mémoire les leçons apprises par cœur.	Copie de chiffres. Numération. Système métrique.
De $10\frac{1}{4}$ à 11.	Supérieures.	Histoire naturelle. Technologie. Physique.	Géographie. Astronomie. Histoire.
	Inférieures. .	Dessin linéaire.	Écriture.
		Prière et inspection de propreté.	Prière et inspection de propreté.
De 1 à $1\frac{3}{4}$. . .	Supérieures.	Prière. Dessin linéaire.	Prière. Arpentage.
	Inférieures. .	Lecture et épellation de mémoire.	Écriture.
De $1\frac{3}{4}$ à $2\frac{1}{2}$. .	Supérieures.	Religion. Histoire sainte.	Religion. Catéchisme.
	Inférieures. .	*Idem.*	Dessin linéaire.
De $2\frac{1}{2}$ à $3\frac{1}{4}$. .	Supérieures.	Calcul de mémoire.	Grammaire.
	Inférieures. .	Calcul de mémoire et intuitif.	Écriture.
De $3\frac{1}{4}$ à 4 . .	Supérieures.	Narration du maître.	Chant.
	Inférieures. .	*Idem.*	*Idem.*
		Prière et inspection de propreté.	Prière et inspection de propreté.

l'après la forme d'enseignement simultané mutuel.

MERCREDI.	VENDREDI.	SAMEDI.
Prière. Lecture. *Idem.*	Prière. Lecture. *Idem.*	Prière. Lecture. *Idem.*
Dictée ou composition. Écriture.	Dictée ou composition. Écriture.	Écrire de mémoire les leçons apprises par cœur, et copier le corrigé. Développement des facultés intellectuelles.
Écriture. Écrire de mémoire les leçons apprises par cœur.	Écriture. Écrire de mémoire les leçons apprises par cœur.	Calcul écrit. Copie de chiffres. Numération. Système métrique.
Histoire naturelle. Technologie. Physique. Dessin linéaire. Prière et inspection de propreté.	Histoire naturelle. Technologie. Physique. Dessin linéaire. Prière et inspection de propreté.	Géographie. Astronomie. Histoire. Écriture. Prière et inspection de propreté.
Prière. Calcul écrit. Lecture et épellation de mémoire.	Prière. Dessin linéaire. Lecture et épellation de mémoire.	Prière. Dessin linéaire. Écriture.
Religion. Histoire sainte. *Idem.*	Religion. Histoire sainte. *Idem.*	Religion. Catéchisme. Législation tous les quinze jours. Dessin linéaire.
Grammaire. Écriture.	Calcul de mémoire. Calcul de mémoire et intuitif.	Grammaire. Écriture.
Écrire de mémoire les leçons apprises par cœur, et copier le corrigé. Calcul de mémoire et intuitif. [propreté. Prière et inspection de	Narration du maître. *Idem.* Prière et inspection de propreté.	Chant. *Idem.* Prière et inspection de propreté.

Plan d'études d'une école tenue par deux maîtres

DIVISION

HEURES.	CLASSES.	LUNDI.	MARDI.
		Prière.	Prière.
De 8 à $8\frac{3}{4}$ ..	I.....	Écriture.	Écriture.
	II.....	Lecture.	Lecture.
De $8\frac{3}{4}$ à $9\frac{1}{2}$..	I.....	Religion. Catéchisme.	Lecture.
	II.....	Écriture.	Écriture.
De $9\frac{1}{2}$ à $10\frac{1}{4}$.	I.....	Calcul de mémoire.	Calcul écrit.
	II.....	*Idem.*	*Idem.*
De $10\frac{1}{4}$ à 11.	I.....	Histoire naturelle. Technologie. Physique.	Religion. Histoire sainte.
	II.....	Écrire de mémoire les leçons apprises par cœur, et copier le corrigé.	*Idem.*
		Prière et inspection de propreté.	Prière et inspection de propreté.
		Prière.	Prière.
De 1 à $1\frac{3}{4}$ ..	I.....	Écrire de mémoire les leçons apprises par cœur, et copier le corrigé.	Géographie. Astronomie. Histoire.
	II.....	Religion. Catéchisme.	Compositions faciles.
De $1\frac{3}{4}$ à $2\frac{1}{2}$..	I.....	Dictée.	Compositions.
	II.....	*Idem.*	Géographie. Astronomie. Histoire.
De $2\frac{1}{2}$ à $3\frac{1}{4}$..	I.....	Grammaire.	Dessin linéaire.
	II.....	Dessin linéaire.	Grammaire.
De $3\frac{1}{4}$ à 4 ..	I.....	Chant.	Narration du maître.
	II.....	*Idem.*	*Idem.*
		Prière et inspection de propreté.	Prière et inspection de propreté.

'après la forme d'enseignement simultané pur.

SUPÉRIEURE.

MERCREDI.	VENDREDI.	SAMEDI.
Prière. Écriture. Lecture.	Prière. Écriture. Religion. Catéchisme.	Prière. Écriture. Lecture.
Lecture. Écriture.	Lecture. *Idem.*	Lecture. Écriture.
Religion. Histoire sainte. *Idem.*	Calcul de mémoire. *Idem.*	Calcul écrit. *Idem.*
Histoire naturelle. Technologie. Physique.	Religion. Catéchisme. Législation tous les quinze jours.	Religion. Histoire sainte.
Écrire de mémoire les leçons apprises par cœur, et copier le corrigé. Prière et inspection de propreté.	Écrire de mémoire les leçons apprises par cœur, et copier le corrigé. Prière et inspection de propreté.	*Idem.* Prière et inspection de propreté.
Prière. Écrire de mémoire les leçons apprises par cœur, et copier le corrigé. Histoire naturelle. Technologie. Physique.	Prière. Écrire de mémoire les leçons apprises par cœur, et copier le corrigé. Histoire naturelle. Technologie. Physique.	Prière. Géographie. Astronomie. Histoire. Compositions faciles.
Calcul écrit. *Idem.*	Arpentage. Écriture.	Composition. Géographie. Astronomie. Histoire.
Grammaire. Dessin linéaire.	Grammaire. Dessin linéaire.	Dessin linéaire. Grammaire.
Chant. *Idem.* Prière et inspection de propreté.	Chant. *Idem.* Prière et inspection de propreté.	Narration du maître. *Idem.* Prière et inspection de propreté.

Plan d'études d'une école tenue par deux maîtr

DIVISIO

HEURES.	CLASSES.	LUNDI.	MARDI.
De 8 à 8¼ ..	I	Prière. Écriture.	Prière. Écriture.
	II.....	Lecture.	Lecture.
De 8¼ à 9½..	I	Lecture.	Lecture.
	II.....	Écriture.	Écriture.
De 9½ à 10¼.	I	Calcul de mémoire et intuitif.	Copie de chiffres. Calc écrit. Syst. métriqu
	II.....	Dessin linéaire.	Dessin linéaire.
De 10¼ à 11.	I	Développement des facultés intellectuelles.	Narration du maître.
	II.....	*Idem.*	*Idem.*
		Prière et inspection de propreté.	Prière et inspection de propreté.
De 1 à 1¼ ..	I	Prière. Lecture et épellation de mémoire.	Prière. Lecture
	II.....	Écriture.	Écriture.
De 1¼ à 2½..	I	Écriture.	Écrire de mémoire les leçons apprises par cœur.
	II.....	Lecture et épellation de mémoire.	Lecture.
De 2½ à 3¼..	I	Dessin linéaire.	Dessin linéaire.
	II.....	Calcul de mémoire et intuitif.	Calcul de mémoire et intuitif.
De 3¼ à 4 ..	I	Religion. Histoire sainte.	Chant.
	II.....	*Idem.*	*Idem.*
		Prière et inspection de propreté.	Prière et inspection de propreté.

l'après la forme d'enseignement simultané pur.

INFÉRIEURE.

MERCREDI.	VENDREDI.	SAMEDI.
Prière. Écriture. Lecture.	Prière. Écriture. Lecture.	Prière. Écriture. Lecture.
Lecture. Écriture.	Lecture. Écriture.	Lecture. Écriture.
Calcul de mémoire et intuitif. Dessin linéaire.	Calcul de mémoire et intuitif. Dessin linéaire.	Copie de chiffres. Calcul écrit. Syst. métrique. Dessin linéaire.
Développement des facultés intellectuelles. *Idem.* Prière et inspection de propreté.	Développement des facultés intellectuelles. *Idem.* Prière et inspection de propreté.	Narration du maître. *Idem.* Prière et inspection de propreté.
Prière. Lecture et épellation de mémoire. Écriture.	Prière. Lecture et épellation de mémoire. Écriture.	Prière. Lecture. Écriture.
Écriture. Lecture et épellation de mémoire.	Écriture. Lecture et épellation de mémoire.	Écrire de mémoire les leçons apprises par cœur. Lecture.
Dessin linéaire. Calcul de mémoire et intuitif.	Dessin linéaire. Calcul de mémoire et intuitif.	Dessin linéaire. Calcul de mémoire et intuitif.
Religion. Histoire sainte. *Idem.* Prière et inspection de propreté.	Religion. Histoire sainte. *Idem.* Prière et inspection de propreté.	Chant. *Idem.* Prière et inspection de propreté.

Plan d'études d'une école tenue par deux maîtres

DIVISION

HEURES.	CLASSES.	LUNDI.	MARDI.
De 8 à $8\frac{1}{4}$...	Toutes les cl.	Prière. Lecture.	Prière. Lecture.
De $8\frac{1}{4}$ à $9\frac{1}{2}$..	Supérieures. Inférieures .	Écriture. Dictée ou compositions faciles.	Écriture. Religion. Catéchisme.
De $9\frac{1}{2}$ à $10\frac{1}{4}$.	Supérieures. Inférieures .	Calcul écrit. *Idem.*	Calcul de mémoire. *Idem.*
De $10\frac{1}{4}$ à 11.	Supérieures. Inférieures .	Histoire naturelle. Technologie. Physique. Écriture. Prière et inspection de propreté.	Géographie. Astronomie. Histoire. Écrire de mémoire les leçons apprises par cœur, et copier le corrigé. Prière et inspection de propreté.
De 1 à $1\frac{1}{4}$...	Supérieures. Inférieures .	Prière. Arpentage. Histoire naturelle. Technologie. Physique.	Prière. Compositions. Géographie. Astronomie. Histoire.
De $1\frac{1}{4}$ à $2\frac{1}{2}$..	Supérieures. Inférieures .	Histoire sainte. *Idem.*	Religion. Catéchisme. Écriture.
De $2\frac{1}{2}$ à $3\frac{1}{4}$..	Supérieures. Inférieures .	Grammaire. Dessin linéaire.	Écrire de mémoire les leçons apprises par cœur, et copier le corrigé. Grammaire.
De $3\frac{1}{4}$ à 4...	Toutes les cl.	Chant. Prière et inspection de propreté.	Narration du maître. Prière et inspection de propreté.

rès la forme d'enseignement simultané mutuel.

PÉRIEURE.

MERCREDI.	VENDREDI.	SAMEDI.
e. ire.	Prière. Lecture.	Prière. Lecture.
ure. e ou compositions iles.	Écriture. Dictée ou compositions faciles.	Écriture. Religion. Catéchisme.
il écrit. *Idem.*	Calcul écrit. *Idem.*	Calcul de mémoire. *Idem.*
ire naturelle. Tech- logie. Physique. ture.	Histoire naturelle. Technologie. Physique. Écriture.	Géographie. Astronomie. Histoire. Écrire de mémoire les leçons apprises par cœur, et copier le corrigé.
re et inspection de ropreté.	Prière et inspection de propreté.	Prière et inspection de propreté.
re. in linéaire. oire naturelle. Tech- ologie. Physique.	Prière. Dessin linéaire. Histoire naturelle. Technologie. Physique.	Prière. Compositions. Géographie. Astronomie. Histoire.
oire sainte. *m.*	Histoire sainte. *Idem.*	Religion. Catéchisme. Législation tous les quinze jours. Écriture.
mmaire. sin linéaire.	Grammaire. Dessin linéaire.	Écrire de mémoire les leçons apprises par cœur, et copier le corrigé. Grammaire.
nt. ère et inspection de propreté.	Chant. Prière et inspection de propreté.	Narration du maître. Prière et inspection de propreté.

Plan d'études d'une école tenue par deux mai

DIVISI

HEURES.	CLASSES.	LUNDI.	MARDI.
De 8 à $8\frac{3}{4}$ ..	Toutes les cl.	Prière. Lecture.	Prière. Lecture.
De $8\frac{3}{4}$ à $9\frac{1}{2}$..	*Idem*.....	Écriture.	Écriture.
De $9\frac{1}{2}$ à $10\frac{1}{4}$.	*Idem*.....	Calcul de mémoire et intuitif.	Copie de chiffres. Ca écrit. Syst. métriq
De $10\frac{1}{4}$ à 11.	*Idem*.....	Dessin linéaire. Prière et inspection de propreté.	Dessin linéaire. Prière et inspection propreté.
De 1 à $1\frac{3}{4}$...	*Idem*.....	Prière. Lecture et épellation de mémoire.	Prière. Lecture et épellatio mémoire.
De $1\frac{3}{4}$ à $2\frac{1}{2}$..	*Idem*.....	Écriture.	Écriture.
De $2\frac{1}{2}$ à $3\frac{1}{4}$..	*Idem*.....	Religion. Histoire sainte.	Narration du maître
De $3\frac{1}{4}$ à 4...	*Idem*.....	Développement des facultés intellectuelles. Prière et inspection de propreté.	Chant. Prière et inspection propreté.

la forme d'enseignement simultané mutuel.

RIEURE.

RCREDI.	VENDREDI.	SAMEDI.
	Prière. Lecture.	Prière. Écriture.
:.	Écriture.	Écriture.
de mémoire et tif.	Calcul de mémoire et intuitif.	Copie de chiffres. Calcul écrit. Syst. métrique.
linéaire. et inspection de preté.	Dessin linéaire. Prière et inspection de propreté.	Dessin linéaire. Prière et inspection de propreté.
. e et épellation de noire.	Prière. Lecture et épellation de mémoire.	Prière. Lecture et épellation de mémoire.
ire.	Écriture.	Écriture.
on. Histoire sainte.	Religion. Histoire sainte.	Narration du maître.
loppement des fa-ltés intellectuelles. e et inspection de opreté.	Développement des facultés intellectuelles. Prière et inspection de propreté.	Chant. Prière et inspection de propreté.

QUATRIÈME PARTIE.

Des devoirs spéciaux des instituteurs et des moyens de les accomplir.

1. Outre les devoirs nombreux qui résultent pour les instituteurs de ce qui a été dit, dans les trois premières parties de ce traité, sur l'éducation, l'instruction et l'organisation intérieure des écoles, ils ont à remplir des devoirs spéciaux, de l'accomplissement desquels dépend, en grande partie, le succès de leurs travaux.

2. Ces devoirs concernent l'influence morale du maître sur les enfants, ses rapports avec les parents des élèves et avec les Autorités préposées à la haute direction ou à la surveillance de l'école, les fonctions particulières qu'il exerce comme employé de l'église ou de la mairie, enfin sa propre instruction. On peut classer ces devoirs de la manière suivante : *Devoirs du maître résultant de l'influence morale qu'il doit exercer sur les élèves. Devoirs du maître envers les parents des élèves. Devoirs du maître envers les Autorités préposées à la haute direction ou à la surveillance de son école. Devoirs du maître comme employé de l'église et de la mairie. Devoirs du maître pour sa propre instruction.*

3. *Devoirs du maître résultant de l'influence morale qu'il doit exercer sur les élèves.* Avant tout il prêchera d'exemple. Son extérieur sera décent, son amour de l'ordre sera extrême, ses manières seront graves et pourtant affectueuses, ses actes seront toujours conformes aux règlements

colaires et à la justice. Il évitera les expressions triviales, es bons mots et les assertions hasardées.

4. Pénétré de l'importance de ses fonctions, et jaloux u bien qu'il peut faire, il ne négligera pas de fortifier es convictions religieuses, qui seules peuvent le soutenir lans sa pénible carrière et lui ouvrir le cœur de ses élèves.

5. Les élèves malpropres, négligents ou indociles, levront non-seulement être punis, mais exhortés pater- ellement. L'instituteur ne se montrera donc jamais ni lur, ni emporté. Ses remontrances seront de nature à gagner la confiance du coupable, à lui faire reconnaître ses torts, à produire un sincère repentir. [1]

---

1 Entendons ici *Pierre Charron*, déjà cité pag. 4. Comme ce savant a vécu dans le seizième siècle, son avis sur la manière de traiter les enfants, prouvera à ceux qui tiennent encore à la sévérité de l'ancienne discipline scolaire, que l'éducation philanthropique n'est pas une invention des pédagogues modernes. « Il faut se porter envers l'enfant, et procéder de façon non austère, rude et sévère, mais douce, riante, enjouée. Pourquoi nous condamnons ici tout à part la coutume presque universelle de battre, fouetter, injurier et crier après les enfants, et les tenir en grande crainte et sujétion, comme il se fait aux colléges. Car elle est très-inique et punissable, comme en un juge et médecin, qui serait animé et ému de colère contre son criminel et patient; préjudiciable et toute contraire au dessein que l'on a, qui est de les rendre poursuivants la vertu, sagesse, science et honnêteté. Or, cette façon imperieuse et rude leur en fait venir la haine, l'horreur et le dépit; puis les effarouche et les entête, les abat et décourage tellement, que leur esprit n'est plus que servile, bas et esclave; aussi sont-ils traités en esclaves. Se voyant ainsi traités, ils ne font plus rien qui vaille, maudissant et le maître et l'apprentissage. S'ils font ce qu'on requiert d'eux, c'est parce qu'on les regarde; c'est par crainte et non gaiement et noblement, et ainsi ce n'est pas honnêtement. S'ils y ont failli, pour se sau-

6. Ses éloges seront simples, mesurés, vrais et toujours conçus de manière à ne pas produire l'ennui ou le découragement de ceux qui n'en sont pas l'objet.

7. L'enseignement sera clair, précis, intéressant et régulier. Il ne faut pas que l'élève puisse dire : je ne comprends pas mon maître, il m'ennuie et ne corrige pas mes thèmes.

8. La vie privée du maître doit être irréprochable; car, abstraction faite de la convenance de faire concorder les discours et les actions, le plus souvent, l'exemple seul peut déterminer la jeunesse à observer des préceptes parfois si contraires à ses inclinations.

9. L'instituteur incapable de se soumettre à ces devoirs ou de remplir ces obligations, manquera son but, quelle que soit d'ailleurs la mesure de ses talents. Il formera peut-être des hommes instruits, mais jamais des hommes dans l'acception élevée du mot.

10. *Devoirs du maître envers les parents des élèves.* Il est d'une extrême importance que l'instituteur soit bien avec les parents des écoliers. Est-il mal avec eux, ils lui

---

ver de la rigueur, ils ont recours aux remèdes lâches et vilaines menteries, fausses excuses, larmes de dépit, cachettes, fuites; toutes choses pires que la faute qu'ils ont faite. Je veux qu'on les traite librement et libéralement, en employant la raison et les douces remontrances, et leur fasse naître au cœur les affections d'honneur et de pudeur. La première leur servira d'éperon au bien: la seconde, de bride pour les retenir et les dégoûter du mal. Il y a je ne sais quoi de servile et de vilain en la rigueur et contrainte, ennemie de l'honneur et vraie liberté. Il faut tout au contraire leur grossir le cœur d'ingénuité, de franchise, d'amour, de vertu et d'honneur.» (Livre de la sagesse, pag. 590 et 591.)

ôteront l'estime de leurs enfants et paralyseront ses efforts.

11. Pour entretenir des rapports convenables avec les parents, il ne faut pas que sa condescendance dégénère en faiblesse; il ne faut pas non plus que sa fermeté devienne de l'entêtement.

12. L'essentiel pour lui est d'éviter les conflits fâcheux, en ne s'immisçant pas dans les affaires de famille, en restant étranger aux partis dans une commune divisée, en évitant de paraître avide d'argent, en se modérant dans les discussions, en cédant à propos, en faisant faire des progrès aux enfants, et en les traitant avec impartialité.

13. Dans ce but, l'instituteur, et particulièrement celui des écoles rurales, ne fréquentera pas le cabaret et ne jouera pas aux cartes. Il peut assister aux repas de baptême et de noce, mais sans avoir la prétention d'y provoquer à la gaieté ou d'y donner le ton, et il se retirera à temps. Si l'occasion se présente, il profitera de ces fêtes pour entretenir les principaux convives des avantages d'une bonne éducation, et pour les rendre favorables aux améliorations qu'il médite.

14. Il visitera les malades comme ami, surtout quand les malades sont ses élèves. Il pourra leur donner des conseils hygiéniques; mais jamais il ne se permettra de faire le médecin.

15. Il ne flattera pas le riche, et traitera le pauvre avec bienveillance. Il le doit à son intérêt bien entendu, comme à sa dignité et à sa conscience.

16. Si, malgré les précautions qu'il prend, il lui arrive d'avoir des ennemis, il tendra la main à la réconciliation,

et traitera les enfants de ses adversaires comme ceux de ses meilleurs amis.

17. Autant que possible, il suivra dans son école les anciens usages, et ne visera pas à l'originalité par des réformes trop nombreuses ou trop précipitées; car les réformes sont le principal motif de désunion entre les instituteurs et les parents. Avant de rien entreprendre de nouveau, il sondera le terrain, et s'assurera du concours de l'Autorité et de l'assentiment des notables de la commune, afin de n'être jamais dans le cas de rétrograder. Une défaite nuirait à sa considération personnelle et à son école, où, de longtemps, il ne pourrait introduire les améliorations projetées.

18. Enfin, pour assurer sa bonne intelligence avec les parents de ses élèves, il faut que l'épouse de l'instituteur pense comme lui. Il choisira, par conséquent, une compagne vertueuse, amie de l'ordre, de l'économie et de la concorde, bonne ménagère et capable de bien élever ses enfants.

19. *Devoirs du maître envers les Autorités préposées à la haute direction ou à la surveillance de son école.* La plupart de ces devoirs étant prescrits par les lois et ordonnances du royaume, l'instituteur doit s'y conformer pour éviter des désagréments.[1]

20. Il fera plus : il s'y conformera de bonne grâce.

---

1 Il est tout à fait inutile de faire l'énumération de ces devoirs, qui peuvent changer au gré du Gouvernement et que les instituteurs sont censés connaître.

Il s'empressera de donner à l'Autorité tous les renseignements qu'elle peut lui demander ; il recevra bien les personnes qui ont droit de visiter son école ; il fera attention à leurs observations, et s'il les juge mal fondées, il répliquera avec réserve et modestie.

21. Il soumettra à l'approbation de ses chefs le plan d'études qu'il se propose de suivre, et il demandera leur avis sur les modifications dont il aurait besoin. Il ne tentera aucun changement, ni dans la forme de son enseignement, ni dans l'organisation intérieure de son école, sans s'être assuré de leur concours.

22. S'il croit avoir à se plaindre de ses chefs, il ne se permettra ni de les dénigrer, ni de soulever contre eux l'opinion publique. Il leur fera des observations respectueuses, et, s'ils n'écoutent pas ses représentations, il s'adressera à l'Autorité supérieure, qui fera droit à ses réclamations.

23. *Devoirs du maître comme employé de l'église et de la mairie.* Dans la majeure partie des communes, particulièrement à la campagne, l'instituteur est sacristain, organiste, chantre et secrétaire de la mairie. Il se réglera, pour ces fonctions, sur les ordres de ses supérieurs ecclésiastiques ou laïques, avec lesquels il doit vivre en bonne intelligence.

24. Jamais il ne se fera remplacer comme sacristain, comme organiste ou comme chantre, sans une permission spéciale de ses chefs.

25. Comme sonneur il peut se faire remplacer par un membre de sa famille ou par des écoliers, mais toujours sous sa surveillance.

26. Un incendie pouvant éclater à tout moment et le forcer à sonner le tocsin, un membre de sa famille restera toujours au logis. En cas d'absence forcée de toute la famille, les clefs de l'église seront déposées chez des personnes sûres, qui auront pris l'engagement de sonner le tocsin au besoin.

27. Si l'instituteur est secrétaire de la mairie, il fera son devoir sans se mêler des affaires de la commune, et sans prendre parti ni pour ni contre le maire, si ce fonctionnaire a des antagonistes.

28. Il n'acceptera pas la charge de secrétaire de la mairie d'une commune voisine, et il résignera même celle de secrétaire de sa propre commune, si elle le forçait à passer une partie de son temps au cabaret ou à négliger son école.

29. *Devoirs du maître pour sa propre instruction.* On a prétendu qu'on pouvait enseigner les autres, sans connaître la partie qu'on enseignait. Il se peut qu'un homme de génie, dont l'esprit est cultivé par de fortes études, donne avec succès des leçons dans une partie nouvelle pour lui, et qu'il instruise les autres en même temps qu'il apprend; mais on se tromperait en pensant que celui dont l'esprit n'a pas été cultivé par des études solides, pût en faire autant.

30. On a prétendu, d'un autre côté, que celui qui enseignait les autres avait une instruction suffisante, s'il était au fait de ce qui est rigoureusement nécessaire pour tenir sa classe. Cela serait très-vrai, si ceux qui enseignent les autres étaient de simples moniteurs ou des officiers

instructeurs ; mais ils sont plus que cela. Leur devoir ne se réduit pas à communiquer à la jeunesse certaines connaissances. Ils ont la mission de faire profiter leurs leçons au développement harmonique de la totalité des facultés humaines ; ce qui suppose une capacité intellectuelle qu'on rencontre rarement chez un homme peu instruit.

31. Si maintenant on applique ce qui vient d'être dit aux instituteurs primaires, il en résulte que, pour remplir dignement leur noble vocation, ils ont besoin de connaissances plus étendues qu'on ne le pense communément ; qu'ils doivent posséder, à fond, tout ce qui concerne leur état : les principes d'éducation, les méthodes d'enseignement, la manière de tenir une école et les connaissances exigées par la loi.

32. Ils apprennent toutes ces choses dans les *écoles normales*, qui sont les institutions les plus utiles des temps modernes, et on les force de faire constater leur capacité par des examens rigoureux. On peut donc dire que les instituteurs primaires ne sont pas dépourvus de connaissances.

33. Cependant, au sortir de l'école normale, ces connaissances, quelle que soit d'ailleurs leur étendue, ne sont pas classées, et celui qui les possède ne sait encore trop qu'en faire ; il n'y a que l'expérience qui puisse faire comprendre leurs rapports et leur emploi. Mais cette expérience apprend en même temps, que ceux qui regardent leurs études comme terminées après l'examen pour le brevet, reculent au lieu de marcher en avant ; qu'ils n'arrivent jamais à saisir l'enchaînement et l'usage

de leurs connaissances; que cet avantage inappréciable n'est réservé qu'aux instituteurs qui continuent de travailler, de se former l'esprit et le cœur par l'étude et la réflexion. Et comment en serait-il autrement, lorsqu'il en est de même pour toutes les branches du savoir humain? Il est donc du devoir de tout instituteur primaire de ne pas quitter l'étude après son entrée en fonctions, et de travailler avec ardeur à augmenter ses connaissances, à agrandir le cercle de ses idées.

34. Comment l'instituteur parviendra-t-il à s'acquitter de ce devoir? Au sortir de l'école normale il ne reçoit plus ni des leçons ni des directions de ses professeurs. Eh bien, il s'instruira, il se dirigera par lui-même, au moyen de bons livres et de conseils que des personnes instruites ne voudront pas lui refuser.

35. Il économisera, par conséquent, quelque peu d'argent, pour acheter les meilleurs livres d'éducation populaire, et suppléera à l'insuffisance de ses moyens en s'associant, pour l'achat de livres, avec quelques-uns de ses collègues.

36. Il cherchera à se mettre en rapport avec des personnes plus instruites et plus éclairées que lui. Il les consultera sur ses projets d'amélioration, leur soumettra ses vœux, leur confiera ses doutes, les priera de lui prêter des livres et de lui expliquer les passages de ces livres qu'il ne comprend pas.

37. Il se mettra également en rapport avec ses collègues pour l'échange d'idées sur l'éducation et l'instruction de la jeunesse. Ces rapports sont régulièrement établis en France

par les *conférences scolaires*, qui ont lieu, aux époques convenues, dans la commune la plus favorablement située. On ne saurait trop recommander aux instituteurs de profiter de ces conférences dirigées par des ecclésiastiques pédagogues. C'est là qu'on traite, dans un ordre plus ou moins suivi, par écrit et de vive voix, des questions intéressantes de pédagogie; c'est là qu'on se communique ses expériences, ses projets, ses succès et ses fautes; c'est là, enfin, qu'on se cotise pour l'achat de livres utiles et de journaux d'éducation recommandables.

38. L'instituteur qui profite de ces moyens de progrès, n'aura pas lieu de s'en repentir. Son école sera citée parmi les bonnes écoles, et l'estime des honnêtes gens sera sa récompense.

CINQUIÈME PARTIE.

Choix de livres à l'usage des instituteurs et des élèves.[1]

1. Les instituteurs ont besoin de livres pour continuer leurs études, et les élèves pour s'instruire dans l'école ou chez eux. Il semble donc qu'un choix de livres qui pût satisfaire à ces besoins, ne serait pas déplacé dans ce Manuel.

2. On ne fait pas entrer dans ce choix la *bible*, les *catéchismes*, les *livres de dévotion* et les *abécédaires*, parce que les ouvrages de ce genre sont généralement connus et employés; mais on y admet des livres à l'usage

---

1 Les instituteurs qui savent l'allemand et qui désirent connaître les principaux livres d'éducation écrits dans cette langue, pourront consulter :

Handbuch, etc. : Manuel de la littérature pédagogique, par C. Th. Hergang. Leipzig, 1840, in-8.°

Kleine Schulbibliothek, etc. : Petite bibliothèque scolaire, de B. C. L. Natorp. Essen, 1821, in-8.° 2 fr. 25 cent.

Jahrbüchlein, etc. : Annuaire de la littérature pédagogique allemande, par H. Græfe, embrassant les années 1823 — 1828. Essen, 1831, 1832 et 1834, in-8.°, 3 vol. 11 fr.

Auserlesene Bibliothek, etc. : Bibliothèque choisie des instituteurs, par Müller. Nuremberg, 1823, in-8.° 1 fr. 25 cent.

Kleine Handbibliothek, etc. : Petite bibliothèque portative des instituteurs et des amis de la littérature pédagogique, de Ziegenbein. Magdebourg, 1815, in-8.° 5 fr. 25 cent.

Litteraturzeitung, etc. : Gazette littéraire à l'usage des instituteurs de l'Allemagne. Cette gazette paraît depuis 1819 à Ilmenau, et l'année coûte 8 fr.

du sexe, parce que ce Manuel concerne aussi les institutrices.

3. L'instituteur se réglera, dans l'achat des livres, sur son revenu, sur ses besoins, sur ceux de ses élèves, et sur l'avis de gens plus instruits que lui.

4. Comme il est peu probable qu'il puisse acheter beaucoup de livres, il multipliera ses moyens d'instruction en ayant recours aux emprunts et à l'association avec ses collègues.

5. Toutes les fois qu'il croira utile d'introduire dans son école un nouveau livre, il consultera ses supérieurs.

6. Quant à la bibliothèque scolaire, il la formera peu à peu, tant avec les dons de l'Administration, que par des cotisations volontaires, et il n'oubliera pas qu'un seul volume est un commencement.

7. Les bibliothèques scolaires ont le grand avantage de favoriser la propagation des connaissances utiles et des idées généreuses; de resserrer le lien qui unit le maître et les élèves; d'instruire même les parents, qui finiront par lire les livres prêtés à leurs enfants.

8. L'instituteur tiendra un registre des livres dont se compose la bibliothèque scolaire; il fera remplacer ceux qui auront été perdus ou endommagés, et il exigera, au profit de la bibliothèque, une petite rétribution pour les livres prêtés.

9. Il ne recevra dans cette bibliothèque que des livres approuvés par ses supérieurs, et ne confiera aux élèves que ceux de ces livres qu'il aura lus.

10. Les ouvrages dont on va citer les titres, sont de

trois espèces différentes : *livres à l'usage des instituteurs; livres classiques; livres pour les bibliothèques scolaires.* Cette division, cependant, n'est pas absolue, et l'instituteur pourra faire lire aux élèves quelques-uns des livres de la première rubrique, comme lui-même lira avec fruit une partie des ouvrages de la dernière.

I. *Livres à l'usage des instituteurs.*

1.° *Histoire de l'éducation.*

Essai sur l'histoire et sur l'état actuel de l'instruction publique en France, par M. Guizot. Paris, in-8.° 3 fr.

Coup d'œil rapide sur l'instruction publique, depuis 1789 jusqu'en 1828, par M. Martin. Paris, in-8.° 2 fr.

2.° *Législation et administration universitaires.*

Recueil des lois et règlements concernant l'instruction publique, depuis Henri IV en 1598 jusqu'au 1.er janvier 1828. Paris, 8 vol. in-8.° 64 fr.

Code universitaire, ou lois et statuts de l'université de France, par M. Ambroise Rendu. Paris, in-8.° 15 fr.

Manuel législatif et administratif de l'instruction primaire, par M. Kilian. Paris, in-8.° 6 fr.

Guide des écoles primaires. Paris, in-8.° 2 fr.

Annuaire de l'instruction primaire. Paris, in-8.° 1 fr. 50 cent. chacun.

Société de prévoyance pour les instituteurs et institutrices, par M. Pompée. Paris, in-8.°

De la construction des maisons d'écoles primaires, par M. Bouillon. Paris, in-8.° 3 fr.

3.° *Journaux.*

Manuel général, ou journal d'instruction primaire. Paris, 12 cahiers in-8.° 10 fr. par an.

L'instituteur, journal des écoles primaires. Paris, 12 cahiers in-8.° 10 fr. par an.

L'écho des écoles primaires. Paris, 12 cahiers in-8.° 6 fr. par an.

L'éducation, revue d'enseignement. Paris, 12 cahiers in-8.° 12 fr. par an.

Le père de famille, journal de la Société d'instruction populaire. Paris, 12 cahiers in-8.° 12 fr. par an.

L'ami de l'enfance, journal des salles d'asile. Paris, 6 cahiers in-8.° 6 fr. par an.

L'ami des sourds-muets.

4.° *Éducation et instruction en général.*

L'éducation des enfants, de Locke; traduit de l'anglais par Coste. Paris, 2 vol. in-12. 6 fr.

Émile, ou de l'éducation, par J. J. Rousseau. Paris, 4 vol. in-18. 6 fr.

Nouvelle méthode d'éducation, p. Basedow. Erfurt, in-8.°

Essai sur les principes élémentaires de l'éducation, par Spurzheim. Paris, in-8.° 3 fr. 60 cent.

Nouveaux essais d'éducation de Goldsmith, traduits de l'anglais par Dampmartin. Paris, in-12. 2 fr. 50 c.

Éducation progressive, ou étude du cours de la vie, par M.me Necker de Saussure. Paris, 3 vol. in-8.° 21 fr.

De l'Éducation, par M.me Campan. Paris, 3 vol. in-12. 14 fr.

Éducation pratique, par Marie Edgeworth, traduction

libre de l'anglais, par Ch. Pictet. Paris, 2 vol. in-8.° 8 fr.

Éducation domestique, ou lettres de famille sur l'éducation, par M.me Guizot. Paris, 2 vol. in-8.° 12 fr.

Essai général d'éducation physique, morale et intellectuelle; suivi d'un plan d'éducation pratique pour l'enfance, l'adolescence et la jeunesse, p. M. A. J. Paris, in-4.°

Plan d'éducation publique, ou essai sur la nécessité et les moyens de réunir l'éducation à l'instruction publique, par Toussaint. Paris, in-8.°

L'éducation publique, considérée dans ses rapports avec le développement des facultés, la marche progressive de la civilisation et les besoins actuels de la France, par Naville. Paris, in-12. 4 fr.

De l'instruction publique, par M. Émile de Girardin. Paris, in-32. 1 fr. 25 cent.

Une école de plus, une pension de moins, ou des avantages de l'instruction primaire et de la fréquentation des écoles pendant toute l'année, par M. Houry.

Essai sur l'éducation intellectuelle et morale de l'enfance, par Niemeyer; traduit de l'allemand, par Darivau. Paris, in-18. 1 fr. 25 cent.

Traité caractéristique d'une mauvaise éducation, par L. Gaultier. Paris, in-18. 1 fr. 25 cent.

Le Savoir-vivre en France au 19.e siècle, ou instruction d'un père à ses enfants, par M.me la comtesse de B... Paris et Strasbourg, chez Levrault, in-18. 1 fr. 50 cent.

Conseils aux mères sur l'éducation de la première enfance. Paris, in-12. 2 fr.

Avis aux bonnes mères, sur la manière de soigner les

enfants depuis leur enfance jusqu'à l'âge de puberté, par M.me G....t. Paris, in-8.° 1 fr. 25 cent.

Le livre des pères et des mères pendant la première éducation, par M. D***; 2 vol. in-8.°

Conseils aux mères de famille, ou manière d'enseigner et d'élever ses enfants jusqu'à l'âge de sept ans, par H. Duval. Paris, in-18. 2 fr.

La mère de famille, par X. Marmier. Paris et Strasbourg, chez Levrault, in-12. 1 fr.

Manuel des mères, par Pestalozzi; traduit de l'allemand. Paris, in-12. 2 fr. 40 cent.

Éducation des familles, ou de la civilisation du genre humain par les femmes, par L. Aimé Martin. Paris, in-8.° 7 fr. 50 cent.

De l'éducation des filles, par Fénélon. Paris, in-18. 1 fr. 50 cent.

Méthode pour l'enseignement des écoles de filles, des ouvrages à l'aiguille avec les modèles gravés. Paris, in-18. 60 cent.

Cours normal des instituteurs primaires, par M. de Gérando. Paris, in-12. 3 fr.

Cours normal des institutrices primaires, par M.lle Sauvan. Paris, in-12. 2 fr.

Nouveau manuel des écoles primaires, moyennes et normales, par un membre de l'Université, et revu par M. Matter. Paris, in-18. 2 fr. 50 c.

Le visiteur des écoles, par M. Matter. Paris, in-8.° 2 fr.

Guide pratique de l'instituteur primaire, par F. X. L. Levrault. Paris et Strasb., chez Levrault, in-12. 1 fr. 50 c.

Esprit de la méthode d'éducation de Pestalozzi, par Marc-Antoine Julien. Paris, 1812, 2 vol. in-8.° 10 fr.

Examen raisonné de la méthode de Pestalozzi, par Niemeyer; traduit de l'allemand par Durivau. Paris, in-12. 1 fr. 50 c.

Exposé analytique des méthodes de l'abbé Gaultier, par M. L. P. de Jussieu. Paris, in-8.° 4 fr.

Essai sur l'instruction publique et particulièrement sur l'instruction primaire, où l'on trouve que la méthode des écoles chrétiennes est le principe et le modèle de la méthode d'enseignement mutuel, par Ambroise Rendu. Paris, 3 vol. in-8.° 10 fr. 50 c.

Manuel complet de l'enseignement simultané, par MM. Lamotte et Lorain. Paris, in-12. 2 fr.

Manuel complet de l'enseignement mutuel, par les mêmes. Paris, in-12. 2 fr.

Nouveau système d'éducation et d'enseignement, par de Lasteyrie; Paris, in-8.° 2 fr. 50 cent.

Abrégé de la méthode des écoles élémentaires, par Jomard. Paris, in-12. 2 fr. 50 cent.

Direction pour les fondateurs des écoles d'enseignement perfectionné. Paris, in-12. 75 cent.

Guide de l'enseignem. mut., par Bally. Paris, in-12. 4 fr.

Cours complet d'enseignement mutuel, contenant son application à la lecture, l'écriture et l'arithmétique, par M. Eusèbe Gorgeret. Paris, in-8.° 4 fr. 50 cent.

Manuel des écoles élémentaires, ou exposé de la méthode d'enseignement mutuel, par M. Sarazin. Paris, in-12. 1 fr. 80 cent.

Agenda des instituteurs et institutrices primaires, pour combiner l'enseignement mutuel et simultané, par J. Junqua. Garlin, in-12.

De l'enseignement mutuel et des frères de la doctrine chrétienne. In-8.°

Jacotot et sa méthode, par Guyard. Paris, in-8.° 1 fr. 25 c.

Manuel populaire de la méthode Jacotot, par Reter. Paris, in-18. 1 fr. 50 c.

Traité complet de la méthode Jacotot, par M. A. Durietz. Paris, in-8.° 3 fr. 50 cent.

La Jacotomachie, ou le pour et le contre de la méthode Jacotot, et conclusions sur cette méthode, par M. Chompré. Paris, in-8.° 2 fr. 50 cent.

Plan d'éducation pour les enfants pauvres d'après les méthodes combinées de Bell et de Lancaster, par A. de Laborde. Paris, in-8.° 3 fr.

Instruction élémentaire sur la formation et la tenue des salles d'asile de l'enfance. Paris, in-8.°

Observations sur le système des écoles d'Angleterre pour la première enfance, établies en France sous le nom de salles d'asile, par M.me Millet. Paris, in-8.° 40 cent.

Visite à une école de petits enfants, par X. Marmier. Paris et Strasbourg, chez Levrault, in-18. 50 cent.

Conseils sur l'organisation des écoles de dimanche. Paris, in-8.°

Établissement et direction des écoles primaires d'adultes, par Basset. Paris, 1 fr.

Observations pratiques sur l'éducation du peuple, par Brougham. Paris, in-8.° 2 fr.

Traité d'éducation élémentaire, d'après la méthode d'enseignement mutuel, pour les prisonniers, les orphelins et les adultes des deux sexes, par Appert. Paris, 3 fr.

Essai sur l'éducation des aveugles, par V. Haüy. Paris, 1786, in-4.°

Essai sur l'instruction des aveugles, par Guillié. Paris, 1817, in-8.° 10 fr.

Les sourds-muets avant et depuis l'abbé de l'Épée, par F. Berthier. Paris, in-8.° 2 fr. 50 cent.

De l'éducation des sourds-muets de naissance. Paris, 2 vol. in-8.°

La véritable manière d'instruire les sourds-muets, confirmée par une longue expérience, par l'abbé de l'Épée. Paris, 1784, in-12.

Essai sur l'éducation, et spécialement sur celle des sourds-muets, par M. Ordinaire. Paris, in-8.° 6 fr.

Cours d'instruction d'un sourd-muet, par l'abbé Sicard. Paris, in-8.° 6 fr.

Théorie des signes, par l'abbé Sicard. Paris, 2 vol. in-8.° 10 fr.

Rapport sur l'état de l'instruction publique dans quelques pays de l'Allemagne, par M. V. Cousin. Paris, in-8.° 7 fr. 50 cent.

Rapport sur l'état de l'instruction publique dans quelques pays de l'Allemagne, et particulièrement en Prusse, par M. V. Cousin. Nouv. édit.; Paris, in-8.° 4 fr. 50 c.

État de l'instruction primaire dans le royaume de Prusse, à la fin de 1831, par M. V. Cousin; in-8.° 1 fr.

De l'instruction publique en Hollande, par M. V. Cousin. Paris, in-8.° 7 fr. 50 cent.

Des établissements pour l'éducation publique en Bavière, dans le Wurtemberg et dans le pays de Bade, par J. C. Loudon. Paris, in-8.° 2 fr. 50 cent.

Galerie biographique des instituteurs de l'Allemagne qui se sont le plus distingués dans leur carrière, par Spindler. Paris et Strasb., chez Levrault, in-12. 1 fr. 50 c.

De la mémoire et des moyens d'augmenter l'action de cette partie de l'intelligence humaine, par Aimé Paris. Paris, in-18. 2 fr.

5.° *Hygiène et gymnastique.*

La physiologie des gens du monde, pour servir de complément d'éducation, orné de planches, par le chevalier Chaponnier. Paris, in-8.° 7 fr.

Maître Pierre ou le savant de village. Entretiens sur la physiologie, par le docteur Cerise. Paris et Strasbourg, chez Levrault, in-18. 50 cent.

Les merveilles du corps humain, ou notions familières d'anatomie, à l'usage des enfants et des adolescents, par Jauffret. Paris, in-18. 1 fr. 50 cent.

Traité d'hygiène appliquée à l'éducation de la jeunesse, par le docteur Simon. Paris, in-8.° 6 fr. 50 cent.

Maître Pierre ou le savant de village. Entretiens sur l'hygiène, par le docteur Chambeyron. Paris et Strasbourg, chez Levrault, in-18. 50 cent.

Hygiène populaire, par Saucerotte. Paris, in-8.° 40 c.

Conseils sur la santé, ou hygiène des classes industrielles, par M. C. Saucerotte. Paris, in-18. 40 cent.

Le médecin des salles d'asile, par le docteur Cerise. Paris, in-8.° 3 fr. 50 cent.

La vaccine soumise aux simples lumières de la raison, par M. Marc. Paris, in-12. 1 fr. 25 c.

Manuel populaire de santé, ou instruction sur les maladies qui règnent le plus souvent, par Marie de Saint-Ursin. Paris, in-8.° 6 fr.

Garde-malade domestique, par Saucerotte. Paris, in-18. 40 cent.

Des erreurs populaires relatives à la médecine, par A. Richerand. Paris, in-8.° 6 fr.

L'onanisme, dissertation sur les maladies produites par la masturbation, par Tissot. Paris, in-12. 1 fr. 50 cent.

Secours à donner aux personnes empoisonnées et asphyxiées, suivis des moyens propres à reconnaître les poisons et les vins frelatés, et à distinguer la mort réelle de la mort apparente, par M. P. Orfila. Paris, in-12. 3 fr. 50 c.

Manuel d'éducation physique, gymnastique et morale, par le colonel Amoros. Paris, 2 vol. in-18. et Atlas de 50 planches. 10 fr. 50 cent.

Gymnastique des jeunes gens. Paris, in-18. 2 fr. 50 c.

Calisthénie, ou gymnastique des jeunes filles. Paris, in-18. 2 fr. 50 cent.

Les jeux des jeunes garçons, représentés en 25 gravures, par MM. Lefranc, Armand-Gouffé, etc. Paris, in-8.° oblong. 10 fr.

Gymnastique médicale, ou l'exercice appliqué aux organes de l'homme, d'après les lois de la physiologie, de

l'hygiène et de la thérapeutique, par Charles Londe. Paris, in-8.° 4 fr. 75 c.

6.° *Branches de l'instruction.*

1) *Lecture.*

La Citolégie, ou l'art d'apprendre à lire en un très-petit nombre de leçons, par Dupont de l'Hérault; Paris, 25 tableaux in-folio et un manuel. 5 fr.

Méthode de lecture ramenée à l'étude des sons représentée par les caractères de l'alphabet, par M. Chomel, in-8.°

Méthode de lecture, par Clerc. Paris, in-folio. 6 fr.

Méthode de lecture, par L. A. Maitre. L'ouvrage se compose d'un manuel, de grands tableaux, de petits tableaux et de rubans. Paris, 5 fr.

Méthode de lecture, par M. A. Sonnet. Beauvais, 1831. Cet ouvrage se compose de deux manuels, l'un pour l'élève, 1 fr. 25 cent.; l'autre pour le maître, 1 fr. 25 c.

Nouvelle méthode de lecture, par Peigné. Paris, in-8.° 1 fr. 25 c.

La scriptologie, par Peigné.

Instruction théorique et pratique, ou guide des maîtres pour la lecture, par Durivau. Paris, in-8.° 3 fr.

Théorie des vrais principes de lecture, tirée des bons auteurs, mise en pratique par Chamerat. Paris, in-8.° 7 fr. 50 cent.

Méthode de lecture pour apprendre à lire en peu de leçons, par M. Mialle. Paris, in-8.° 2 fr. 50 c.

Examen comparatif de toutes les méthodes de lecture, par M. Piroux. Nancy, in-8.° 1 fr.

Essai sur l'art d'apprendre à lire, par Timothée Patot. Paris, in-12. 2 fr. 25 cent.

Méthode pratique de lecture, de M. François de Neufchâteau. Paris, in-8.° 1 fr.

Méthode de lecture et d'écriture d'après les principes de Jacotot, par Braud. 1 fr. 50 cent.

2) *Ecriture.*

Principes de l'écriture cursive, abusivement appelée anglaise, par J. A. Barde. Paris, in-fol. 6 fr.

L'enseignement de l'écriture, par Dejernon.

Méthode d'écriture, par Lavaud. 2 fr.

Méthode d'écriture, par Pelon.

Écriture méthodique et raisonnée, par M. Fayolle. 1 fr. 50 cent.

Cours complet d'écriture anglaise, par le même. 2 fr.

Enseignement gradué de l'écriture, par M. Mulhauser, de Genève.

Le régulateur de l'écriture, par Ch. D.; in-4.°

L'art d'enseigner à écrire, ou théorie de l'écriture, par M. Eckert. 2 fr.

Traité de calligraphie et d'écriture anglaise, d'après la méthode de Carstairs, par M. Lauwereyns. Paris, in-18. 3 fr.

Écriture clercienne : nouvelle méthode pour apprendre à écrire aux petits enfants et aux adultes en dix-sept jours de temps, sans le secours de maître, par M. L. Clerc. Paris, in-4.° 6 fr.

Calligraphie métrique, par M. Werdet.

Ellipse ou courbe génératrice des lettres de l'alphabet. 75 cent.

Ovale ou courbe génératrice des majuscules et des chiffres. 75 cent.

Modèles de cinq genres d'écriture, publiés par MM. Hachette et Firmin Didot. 2 fr. 50 c.

Cahiers d'écriture, par M. Lacombe. 2 fr. 50 cent.

Recueil de récréations instructives de calligraphie, de sténographie, d'orthographe, etc. Lyon.

Album calligraphique de M. Achille Tardif. Paris, in-4.°

Recueil de cinquante modèles d'écriture française, par Schæntzlen. Paris et Strasbourg, chez Levrault. 75 cent.

Modèles d'écriture anglaise, démontrée par F. T. Busch. Strasbourg, chez Levrault, in-4.° 1 fr. 25 c.

Les écritures françaises, batarde, coulée et ronde, démontrées par A. Berliner. Strasb. chez Levrault, oblong.

Nouveau cahier de vingt-quatre planches de principes d'écritures française et anglaise, par Werdet, in-folio. 4 fr.

Trente-six exemples des écritures française et anglaise dans leur perfection, par A. Bourgeois. 1 fr. 25 cent.

3) *Connaissance de la langue maternelle.*

Maître Pierre ou le savant de village : Entretiens sur la langue française, par L. M. C. Paris et Strasbourg, chez Levrault, in-18. 40 cent.

Traité de prononciation, ou nouvelle prosodie française, par M.me Sophie Dupuis; in-8.°

L'art de lire à haute voix, p. L. Dubroca. Par., in-8.° 6 fr.

Vocabulaire français de Wailly. Paris, in-8.° 7 fr.

Dictionnaire de la langue française, par MM. Noël et Chapsal. Paris, in-8.° 8 fr.

Dictionnaire universel de la langue française, par Ch. Nodier. Paris, 2 vol. in-8.° 15 fr.

Dictionnaire raisonné des difficultés grammaticales et littéraires de la langue française, par Ch. Laveaux. Paris, 2 vol. in-8.° 18 fr.

La synonymie française, ou dictionnaire de tous les synonymes définis jusqu'à ce jour, par MM. Girard, Beauzée, Roubaud, Guizot et autres auteurs. Paris, 2 vol. in-12. 6 fr.

Nouveaux synonymes français, par M. Faure. Paris, in-12. 3 fr.

Dictionnaire des locutions vicieuses. Paris, in-18. 1 fr. 25 cent.

Grammaire générale de M. de Sacy. Paris, in-12. 2 fr. 50 cent.

Grammaire des grammaires, par Ch. P. Girault Duvivier. Paris, 2 vol. in-8.° 15 fr.

Nouvelle grammaire française, par MM. Noël et Chapsal. Paris, in-12. 1 fr. 50 cent.

Exercices français, par MM. Noël et Chapsal. Paris, in-12. 1 fr. 50 cent.

Corrigé des exercices français sur l'orthographe, la syntaxe et la ponctuation, par MM. Noël et Chapsal. Paris, in-12. 2 fr.

Grammaire française de Gueroult. Par., in-12. 1 fr. 50 c.

Nouveaux éléments de grammaire en quarante-huit leçons, par Peigné. Paris, in-12. 1 fr. 25 cent.

Leçons de grammaire en action, par l'abbé Gaultier. Paris, 3 vol. in-18. 4 fr. 50 cent.

Guide des participes français, par Pons. Paris, in-12. 1 fr. 25 cent.

Traité des participes, par Lequien. Par., in-12. 1 fr. 25 c.

Manuel pour les locutions vicieuses, par Biscarrat. Paris, in-18.

Les parties du discours mises à la portée des enfants; complément à toutes les grammaires, par J. G. Hoffet. Lyon, in-12. — 1.re partie : Manuel de l'instituteur, 1 fr. 60 c. — Manuel de l'élève, 60 c.

Cours de thèmes ou nouveaux exercices d'orthographe, de syntaxe, d'analyse et de ponctuation, par A. Bonnaire. Paris, in-12. 1 fr. 20 cent.

Exercices orthographiques appropriés à l'intelligence du premier âge, et où le développement des règles a servi de matière pour les devoirs, par Bonneau. Paris, in-12. 1 fr. 25 cent.

Manuel de l'orthographiste, ou cours théorique et pratique d'orthographe, par T. Tremery. Paris, 2 fr. 50 c.

Cacographie, ou exercices sur l'art d'écrire orthographiquement, par Boinvillier. Paris, in-12. 1 fr. 50 cent.

Exercices orthographiques, par A. Boniface. Paris, in-12. 1 fr. 40 c.

Recueil de mots français, rangés par ordre de matières avec des règles d'orthographe, par M. Pautex. Paris, in-8.° 1 fr. 50 cent.

Construction et analyse graduée des phrases et des périodes françaises, p. l'abbé Gaultier. Par., en tabl. in-f. 2 fr.

Exercices sur la construction logique des phrases et des périodes françaises, par l'abbé Gaultier. Paris, in-18. 1 fr. 50 cent.

Études analytiques sur les diverses acceptions des mots français, par M.lle Faure. Paris, in-12. 2 fr. 50 cent.

Méthode pour analyser la pensée et pour faire des abrégés, par l'abbé Gaultier. Paris, in-18. 1 fr. 50 cent.

Cahiers de dix feuilles in-fol. pour l'analyse de la pensée, par l'abbé Gaultier. Paris, 1 fr. 25 cent.

Exercices pour former le raisonnement des enfants, par J. F. Reussner. Paris et Strasbourg, chez Levrault, in-12. 1 fr.

Méthode pour exercer les jeunes gens à la composition française, par l'abbé Gaultier. Paris, 2 vol. in-12. 3 fr.

Manuel d'exercices de style et de composition française, par J. G. Hoffet. Paris et Strasbourg, chez Levrault, in-12. — Manuel du maître, 2 fr. — Manuel de l'élève, 75 c.

Petit concours, ou compositions préparées pour toutes les classes de grammaire, par l'abbé Brouster, in-12.

Petit traité de style, par M. David.

Le complément des études sur la langue française, ou rhétorique pratique des écoles primaires, par Ch. Martin, in-12. — Partie du maître, 1 fr. 75 cent. — Partie de l'élève, 1 fr.

Correspondance de deux petites filles, ouvrage propre à former de bonne heure les enfants au style épistolaire, par R. Paris, in-12. 2 fr.

Le Secrétaire du 19.e siècle, par M.me la comtesse de Bradi. Strasb. et Paris, chez Levrault, in-18. 1 fr. 50 c.

Manuel complet du style épistolaire, ou choix de lettres puisées dans les meilleurs auteurs, précédé d'instructions sur l'art épistolaire et de notices biographiques, par F. Biscarrat. Paris, in-18. 3 fr.

Manuel épistolaire, par Philippon de la Madeleine. Paris, in-12. 2 fr. 50 cent.

Nouveau manuel épistolaire, ou modèles de lettres sur toutes sortes de sujets puisés dans nos meilleurs écrivains, par l'abbé Cas. Paris, in-12. 2 fr. 50 cent.

L'art épistolaire par demandes et réponses, manuel pour la correspondance commerciale, par M. Reess-Lestienne.

4) *Arithmétique.*

Enseignement du calcul mental, par Ferber, in-12, avec 2 tabl. Paris et Strasb., chez Levrault. 1 fr. 50 c.

Cours pratique et théorique d'arithmétique, d'après la méthode de Pestalozzi, avec des modifications par Rivail. Paris, 2 vol. 6 fr.

Arithmétique théorique et pratique, appliquée à la géographie, à l'histoire et aux premiers éléments de la physique, par A. Savary. Paris, in-8.° 3 fr.

Guide de l'instituteur primaire pour l'enseignement du calcul, et plus particulièrement du système métrique. Paris et Strasbourg, chez Levrault, in-12. 1 fr. 50 cent. Volume de 120 problèmes, 2 fr. 25 cent.

Arithmétique élémentaire à l'usage des écoles, principalement pour l'étude du système décimal, par Ferber. Strasbourg, chez Levrault, in-12. 75 c.

Arithmétique élémentaire, par Jomard (88 tabl. pour l'enseignement mutuel). Paris, 15 fr.

Cours d'arithmétique applicable à l'enseignement mutuel, par M. Regnier.

Nouveau traité d'arithmétique décimale, avec problèmes, réponses et solutions, par L. C. et F. P. B. 2 vol. in-12. 3 fr.

Arithmétique des campagnes, par Moultzon, in-12. 1 fr.

Éléments d'arithmétique, rendus sensibles aux yeux par des jetons coloriés, in-12. 1 fr. 25 cent.

Tableau du système métrique décimal, dressé sous la direction de M. Sarrus; 4 feuilles, avec figures coloriées. Strasbourg, chez Levrault. 3 fr.

Le système métrique décimal, dans son application usuelle, d'après le tableau dressé sous la direction de M. Sarrus. Strasbourg, chez Levrault, in-12. 40 c.

Système légal des poids et mesures, par M. Lamotte. Paris, in-18. 30 cent.

Guide pratique de l'arithméticien, contenant près de 6000 opérations, graduées sur toutes les parties de l'arithmétique, par A. Boniface. Paris, in-12. 5 fr.

Problèmes d'arithmétique et solutions raisonnées, par MM. Saigey et Sonnet. Paris, 2 volumes in-18. 2 fr. 50 c.

Recueil de problèmes amusants et instructifs, avec les démonstrations raisonnées et l'application des règles de l'arithmétique à leur solution, par J. J. Gremillet. Paris, in-8.° 5 fr. — Volume des solutions de ces problèmes, in-8.° 6 fr.

Éléments théoriques et pratiques du calcul des changes étrangers, par Rosas, in-8.° 6 fr.

Principes de tenue de livres très-simplifiée, en partie double et simple; suivis d'un vocabulaire des mots les plus usités dans le commerce, par Marmet. Paris, in-18. 75 c.

Manuel de la tenue des livres, par Tremery, in-18. 3 fr.

5) *Religion et morale.*

Dictionnaire historique et géographique de la bible, par M. Cottard. Paris et Strasb., in-18. 1 fr. 25 cent.

Dictionnaire abrégé de la bible, par Chompré. Paris, in-8.°

Tablettes chronologiques de l'histoire sainte, par M. Cottard. Strasbourg, chez Levrault. 1 fr.

De la religion dans l'instruction publique, ou essai sur les développements qu'exige l'éducation religieuse, et sur les limites où il convient de la renfermer; publié par Auguste Gady. Paris, in-8.° 2 fr.

Lettres sur l'éducation religieuse de l'enfance, par Deluc. Paris, in-8.° 3 fr.

Tableau des diverses religions professées de nos jours, par E. B. Frossard. Nîmes, in-12. 50 cent.

Résumé des croyances et cérémonies religieuses de la plupart des peuples du monde, par MM. A. Viollet et H. Daniel. Paris, in-18. 3 fr. 50 cent.

Abrégé de l'histoire ecclésiastique, à l'usage des élèves de l'école militaire. Paris, in-12. 2 fr.

Précis philosophique de l'histoire de l'Église, par L. Lavigne. Paris, in-4.° 5 fr. 50 cent.

Beautés de l'histoire ecclésiastique. Paris, 2 vol. in-12. 6 fr.

Histoire de l'ancien et du nouveau testament, par David Bogue, traduit de l'anglais par J. J. Pacaud. Paris, in-12. 2 fr. 75 cent.

Précis de la vie de Jésus-Christ, par Peigné. Paris, in-12. 3 fr. 75 cent.

Vérité du christianisme, prouvée par la nature même de cette religion, et par le fait de son établissement, par J. B. Sumner, traduit de l'anglais par P. E. Lanjuinais. Paris, in-8.° 4 fr. 50 cent.

Apologétique et prescriptions de Tertullien; traduit par Gourcy. Paris, in-12. 2 fr. 50 cent.

Influence de la religion chrétienne sur les institutions sociales, par Audibert. Paris.

Dictionnaire de morale chrétienne, ou choix de dictées et modèles d'analyses sur toutes sortes de sujets, par A. J. B. Bouvet de Cressé. Paris, in-12. 4 fr.

Dictionnaire des maximes, par J. L. Mabire. Paris, in-8.° 6 fr.

Nouveau manuel complet du moraliste, ou pensées et maximes instructives en vers et en prose, recueillies par Victor Tremblay, Paris, 2 vol. in-18. 5 fr.

La morale de la bible, par M. l'abbé Didon. Paris, 2 vol. in-12. 5 fr.

Considérations sur les œuvres de Dieu dans le règne de la nature et de la Providence, pour tous les jours de l'année, traduit de l'allemand de M. Sturm. Paris, 3 vol. in-12. 10 fr.

Beautés et bienfaits de la religion chrétienne, par M. H. Lemaire. Paris, 2 vol. in-12. 6 fr.

Beautés du christianisme, ou recueil des belles actions inspirées par cette religion, par A. Caillot. Paris, in-12. 3 fr.

Anecdotes chrétiennes, ou choix d'anecdotes propres à entretenir chez les jeunes gens des deux sexes l'amour de la religion, par M. H. Lemaire. Paris, in-12. 3 fr.

Explication morale des proverbes populaires français, par M. Basset. Paris, in-18. 50 c.

Du perfectionnement moral, ou de l'éducation de soi-même, par M. de Gérando. Paris, 2 vol. in-8.° 14 fr.

Portraits et histoire des hommes utiles, par la société Montyon et Franklin. Paris, in-8.° 7 fr. 50 c. par an.

Les civilités primaires, par J. B. J. de Chantal. Paris, in-8.°

Almanach des muses chrétiennes, ou choix de poésies religieuses et morales. Paris, in-8.° 3 fr.

Poésies morales et religieuses, ou choix des meilleurs ouvrages de nos poëtes, composés sur des sujets chrétiens, ou tirés de l'Écriture sainte. Paris, 3 vol. in-8.°

Hymnes en prose, de mistriss Barbauld, traduit de l'anglais. Paris, in-18. 1 fr.

Prière de l'enfance pour le matin et pour le soir, à l'usage des salles d'asile.

6) *Chant.*

Méthode élémentaire et analytique de musique, par Wilhelm, neuf cahiers in-4.° 63 fr.

Tableaux de lecture musicale et de chant élémentaire,

par M. B. Wilhelm, 95 tableaux, avec guide. Paris, in-8.° 14 fr.

Méthode théorique et pratique de chant, par Stœpel. Paris, in-4.° 8 fr.

Méthode de chant, par Choron. Paris, in-4.° 3 fr.

Traité élémentaire de musique, par Quicherat. Paris, in-12. 1 fr. 50 cent.

Tableaux élémentaires de musique, par le même, 50 feuilles et manuel, 7 fr. 50 cent.

Méthode de chant, par M. J. Mainzer. Paris, in-4.° 3 fr. 50 c.

Maître Pierre, ou le savant de village : Entretiens sur la musique, par Le Dhuy. Paris et Strasbourg, chez Levrault, in-18. 50 c.

Questionnaire de musique avec planches. Strasbourg, chez Levrault. 30 cent.

Douze tableaux élémentaires de musique. Strasbourg, chez Levrault. 5 fr.

Choix de chants religieux à deux voix, à l'usage d'une école de dimanche. Strasbourg, chez Levrault, in-8.° 1 fr.

Chants pour les salles d'asile, avec les airs notés. Paris, in-8.° 1 fr. 50 cent.

Recueil de chants enfantins, par Stœpel, in-8.° 5 fr.

Chant du décalogue, par M. le docteur Cany, 75 c.

Chant de la table de Pythagore, par le même, 1 fr.

Éléments de musique, propres à faciliter aux enfants la connaissance des notes, des mesures et des tons, au moyen de la méthode des jeux instructifs de l'abbé Gaultier, par ***. Paris in-18. 1 fr. 50 cent.

Le chansonnier du premier âge, ou choix de chansons que l'on peut permettre aux jeunes gens des deux sexes pour exercer leur voix. Paris, 1 fr. 25 cent.

7) *Histoire naturelle.*

Petit dictionnaire classique d'histoire naturelle. Paris, 2 vol. in-12; avec planches noires 10 fr.; color. 15 fr.

Maître Pierre, ou le savant de village : Éléments de géologie. Paris et Strasbourg, chez Levrault, in-18. 60 cent.

Nouveaux éléments d'histoire naturelle, par M. Salacroux. Paris, in-12. 7 fr.

Précis élémentaire d'histoire naturelle, par Delafosse. Paris, 2 vol. in-12. 8 fr.

Notions élémentaires d'histoire naturelle, par le même. Paris, 3 vol. in-18. 3 fr. 75 cent.

Histoire naturelle mise à la portée des femmes et des gens du monde, par M.me A. Comte. Paris, 2 vol. in-12. 8 fr.

Histoire naturelle dans ses applications géographiques, historiques et industrielles, par M. Tuilières, in-12. 3 fr. 50 cent.

Études de la nature, par Bernardin de Saint-Pierre. Paris, 5 vol. in-12.

Le Buffon de la jeunesse. Paris, 4 vol. in-18, ornés de 134 figures. 6 fr.

Entretiens d'un père avec ses enfants sur l'histoire naturelle. Paris, 5 vol. in-12, ornés de 400 figures. 8 fr.

Abrégé d'histoire naturelle, trad. de l'anglais de Mary Trumer, par M. Gerson Hesse. Paris, 2 vol. in-18. 3 fr.

Introduction familière à la connaissance de la nature,

traduction libre de l'anglais, par Berquin. Paris, in-18. 1 fr. 50 cent.

Les animaux industrieux, par M. Allent. Paris, in-8.° 3 fr. 25 cent.

Histoire naturelle des plantes, par M. de la Palme, in-18. 1 fr.

Leçons de botanique par M.me Boniface-Guizot.

Histoire des plantes vénéneuses et suspectes de la France, par Bulliard. Paris, in-8.° 5 fr.

Traité pratique sur les abeilles, par M. Victor Rendu.

Principes d'anthropologie, ou des lois de la nature considérées dans l'homme, par de Joannis. Paris, in-8.° 6 fr.

Histoire naturelle de l'homme, par le comte de Lacépède. Paris et Strasbourg, chez Levrault, in-8.° 6 fr.

Maître Pierre ou le savant de village: Sur l'organisation du corps humain, par Broc. Paris et Strasbourg, chez Levrault, in-18. 60 c.

8). *Physique et chimie.*

Traité élémentaire de physique, par Peclet. Paris, 2 vol. in-8.° 15 fr.

Petite physique du globe, par M. Saigey. Paris, 2 vol. in-18. 2 fr. 50 cent.

Thèmes sur la physique, par G. F. Olivier. Paris, in-12. 2 fr.

Leçons élémentaires de physique, par L. Cotte. Paris, in-12. 1 fr. 80 cent.

Manuel de physique, par M. C. Bailly. Paris, in-18. 2 fr. 50 cent.

Manuel de physique amusante, par Julia-Fontenelle. Paris, in-18. 3 fr. 50 cent.

Manuel de météorologie, par M. Fellens. Paris, in-18. 3 fr. 50 cent.

Manuel d'électricité atmosphérique, par Riffault. Paris, in-18. 2 fr. 50 cent.

Mécanique des écoles primaires, par Bergery. Metz, in-12. 1 fr. 25 cent.

Chimie enseignée en vingt-six leçons, traduite de l'anglais par Payen. Paris, in-12. 7 fr.

Manuel de chimie organique et inorganique, par Vergnaud. Paris, in-18. 3 fr. 50 cent.

Manuel de chimie amusante, par Vergnaud. Paris, in-18. 3 fr.

Chimie des gens du monde, par Samuel Parkes, traduite de l'anglais par J. Riffault. Paris, 2 vol. in-8.° 10 fr.

9) *Technologie.*

Eléments de technologie, p. Francœur. Par., in-8.° 7 fr.

Dictionnaire des inventions. Paris, in-18. 1 fr. 50 c.

Panorama de toutes les inventions et découvertes tant anciennes que modernes, par MM. L. S. B. et C. F. Paris, in-12.

Alphabet des arts et métiers; in-12. 60 cent.

Maître Pierre ou le savant de village. Entretiens sur les inventions, par Saint-Germain. Paris et Strasbourg, chez Levrault, in-18. 60 cent.

Histoire des principales inventions et découvertes, par Roux Ferrand; in-18. 60 cent.

Encyclopédie domestique, ou recueil de procédés et de recettes concernant les arts et métiers, l'économie rurale et domestique, etc. Paris, 3 vol. in-8.° 15 fr.

Le petit producteur français, par Charles Dupin. Paris, 7 vol. in-18, chacun à 75 cent.

Dictionnaire abrégé d'architecture pratique, par M. Cottard. Paris et Strasb., chez Levrault, in-18. 60 c.

Maître Pierre ou le savant de village. Entretiens sur l'art de bâtir, par C. P. Brard. Paris et Strasbourg, chez Levrault, in-18. 40 cent.

Maître Pierre ou le savant de village. Entretiens sur la navigation, par L. M. C. Cottard. Paris et Strasbourg, chez Levrault, in-18. 60 c.

Calendrier du bon cultivateur, par M. Mathieu de Dombasle. Paris, in-12. 4 fr. 50 cent.

Veillées villageoises, ou entretiens sur l'agriculture moderne, par Neveu-Derotri. Rennes, in-12. 1 fr. 50 c.

Maître Pierre ou le savant de village. Entretiens sur l'agriculture, par V. Rendu. Paris et Strasbourg, chez Levrault, in-18. 60 cent.

L'art de fertiliser les terres, par M. E. Celnart. Paris, in-18. 40 cent.

Encouragements donnés à la jeunesse industrielle, par M.me Alida de Savignac. Paris, 2 vol. in-18. 3 fr.

Art de fabriquer toutes sortes d'ouvrages en papier, pour l'instruction et l'amusement des jeunes gens des deux sexes, par A. de Bécourt. Paris, in-18. 1 fr.

Art de construire en cartonnages toutes sortes d'ouvrages. Paris, in-18. 2 fr.

Manuel des demoiselles, ou arts et métiers qui leur conviennent, par M.me E. Celnart. Paris, in-18. 3 fr.

Principes généraux d'économie publique et industrielle, par Suzanne. Paris, in-18. 40 cent.

10) *Géographie.*

Introduction à la géographie générale, par M. Th. Soulice. Paris, in-18.

Introduction à l'étude de la géographie, ou connaissances préliminaires de cette science, comprenant des notions d'histoire naturelle, d'astronomie, et les définitions des principaux termes de géographie, par A. Boniface. Paris, in-12. 3 fr.

Abrégé de géographie pour les écoles, par J. F. Lamp. Strasbourg, chez Levrault, in-12. 60 c. — Avec cartes, 1 fr. 25 c.

Précis de géographie de J. F. Lamp. Strasbourg, 2 vol. in-12. 5 fr.

Géographie physique, historique et statistique de la France, p. E. Mentelle; revue p. Depping. Par., in-8.° 12 fr.

Géographie universelle et moderne de Crozat. Paris, in-12. 3 fr.

Manuel de géographie générale, par Devilliers. Paris, in-18. 3 fr. 50 cent.

Abrégé de géographie commerciale et historique, par L. C. et F. P. B. Paris, in-12. 1 fr. 35 cent.

Géographie élémentaire et descriptive, par M. Boniface. Paris, 2 vol. in-12. 3 fr. 75 cent.

La géographie mise à la portée des enfants, par Belèze. Paris, in-18. 1 fr. 50 c.

Nouvelle géographie méthodique, par Meissas et Michelot. Paris, in-12. 2 fr. 50 cent.

Petite géographie méthodique, par Meissas et Michelot. Paris, in-18. 60 c.

Géographie de l'abbé Gaultier. Paris, in-18. 1 fr. 50 c.

Cours élémentaire de géographie ancienne et moderne, par Letrône. Paris, in-12. 2 fr. 50 cent.

Abrégé de géographie historique, administrative, topographique, commerciale, hydrographique, industrielle et horographique de la France et de ses colonies, par M. P. Delpierre. Paris, in-12. 2 fr. 25 cent.

Géographie physique et historique de la France, par bassins, par Loriol. Paris, in-18. 2 fr. 25 cent.

Géographie de la France, par Delapalme. Paris, in-18. 1 fr.

Les merveilles de la nature et de l'art dans les cinq parties du monde, par M. de Marlès. Paris, 10 vol. in-12. 35 fr. — Chaque partie se vend séparément.

L'Anacharsis français, ou description historique et géographique de toute la France. Paris, 4 vol. in-18, avec 87 cartes. 24 fr.

Atlas universel de géographie ancienne et moderne, dressé par M. Perrot. Paris, cartonné. 9 fr.

Atlas complet de géographie ancienne et moderne, par M. Selves. Paris, 3 parties in-folio. 15 fr.

Le Globe, atlas universel de géographie ancienne et moderne. Paris, in-4.° 15 fr.

Globe terrestre, dit aérophyse, de Weinling et C.e à Strasbourg, de 6 pouces de diamètre. 4 fr. 50 cent.

Grandes cartes muettes coloriées: Planisphère, Europe, Asie, Afrique, Amérique, Océanie et France; une feuille grand monde coloriée et avec une notice explicative. Paris et Strasbourg, chez Levrault. Chacune 4 fr.

La mappemonde (grandeur d'une feuille et demie), 6 fr.

Toutes ces cartes lithographiées sur percale, *moitié en sus.*

Grande carte muette de la France, par MM. Meissas et Michelot; 16 feuilles grand raisin, avec un questionnaire. Paris, 7 fr. 50 cent.

La même écrite. 9 fr.

Tableau comparatif des principales montagnes, des principaux fleuves et cataractes de la terre. Paris, 5 fr.

Tableau comparatif de la hauteur des principales montagnes et lieux remarquables au-dessus du niveau de la mer, par Desjardins. Munich, 10 fr.

Tableau des fleuves et lacs de l'Europe, comparé aux principaux fleuves et lacs des autres parties du monde, par Desjardins. Munich, 8 fr.

11) *Astronomie.*

Sphère, par Dubois-Loyseau.

Sphère armillaire, par M. A. d'Escrivan.

Cosmographie des écoles primaires, par M. Bergery. Metz, in-12. 1 fr. 25 cent.

Les usages de la sphère, des globes célestes et terrestres, par F. Delamarche. Paris, in-8.° 3 fr.

Manuel d'astronomie, par Bl. Bailly. Paris, 2 fr. 50 cent.

Traité d'astronomie, par Herschel, traduit de l'anglais par A. Cournot. Paris, in-12. 3 fr. 50 cent.

Panorama céleste, ou l'astronomie en tableaux, trad. de l'anglais de M. Thomas Elton. Paris, in-18. 5 fr.

Astronomie de l'amateur, par G. Hirzel. Paris, in-8.° 7 fr. 50 cent.

Merveilles des cieux, ou cours d'astronomie mis à la portée de la jeunesse, trad. de l'anglais de Thomas Squire. Paris, in-12. 5 fr.

Traité complet du calendrier, par J. Lebayer. Paris, in-8.° 9 fr.

Maître Pierre ou le savant de village. Entretiens sur le calendrier, par J. Bœckel. Paris et Strasbourg, chez Levrault, 90 cent.

Problèmes amusants d'astronomie et de sphère, suivis de leur solution. 4 fr.

12) *Histoire.*

Petit dictionnaire des hommes célèbres de toutes les nations, par M. Rolland. Lyon, in-8.° 6 fr.

Tableaux synchroniques de l'histoire moderne, par Michelet. Paris, in-4.° 3 fr. 50 cent.

Tables synchroniques, par Boismilon; in-4.° 3 fr.

Atlas élémentaire de Las Cases. Paris, in-f.° 16 fr. 50 c.

Tablettes chronologiques de l'histoire ancienne et moderne, par Serieys. Paris, in-12. 4 fr.

Tablettes synchronistiques de l'histoire ancienne et moderne, par J. F. Lamp. Strasbourg, in-4.° 6 fr.

Discours sur l'histoire universelle, par Bossuet. Paris, 2 vol. in-18. 2 fr.

Abrégé de l'histoire universelle, par Ségur. Paris, 47 vol. in-18. 94 fr.

Précis de l'histoire universelle, par Anquetil. Paris, 12 vol. in-12. 30 fr.

Éléments de l'histoire générale, par Millot; continués par Millon. Paris, 10 vol. in-12. 25 fr.

Précis de l'histoire universelle, par le baron de Theis. Paris, 2 vol. in-8.° 12 fr.

Histoire du moyen âge et moderne, par M. Ambroise Rendu, fils.

Abrégé de l'histoire de la Grèce, de Goldsmith, par Bruyset. Paris, in-12. 3 fr.

Abrégé de l'histoire romaine, de Goldsmith, par Bruyset. Paris, in-12. 3 fr.

Abrégé de l'histoire romaine, de Rollin, par M. l'abbé Taillhé. Lyon, 5 vol. in-12. 10 fr.

Histoire de France, par M. Émile de Bonnechose. Paris, 2 vol. in-12. 5 fr.

L'histoire de France, racontée aux enfants, par M. Lamé Fleury. Paris, 2 vol. in-18. 4 fr.

Histoire de la révolution française, par M. Mignet. Paris, 2 vol. in-8.° 12 fr. 50 cent.

Aperçu historique sur les mœurs et coutumes des nations, par Depping. Paris, in-32. 3 fr. 50 cent.

Voyage du jeune Anacharsis; 5 vol. in-8.° avec atlas. Paris, 25 fr.

Voyage de Polyclète, ou lettres romaines, par le baron de Theis. Paris, 2 vol. in-8.° 14 fr.

Abrégé des antiquités romaines. Paris, in-18. 1 fr. 50 c.

13) *Législation et administration.*

Notions élémentaires sur la justice, le droit et les lois, par M. Dupin. Paris, in-18. 3 fr.

Manuel du praticien, ou traité de la science du droit, mise à la portée de tout le monde. Paris, in-18. 3 fr. 50 cent.

Histoire-analyse des constitutions et des gouvernements en France, et des révolutions, notamment depuis 1789 jusques et y compris 1830, pour servir à l'instruction élémentaire de la jeunesse; par L. R. Danaufrillette.

Guide et formulaire pour la rédaction des actes de l'état civil, par M. A. Grün. Paris, in-18. 1 fr. 50 c.

Instruction sur la tenue des registres de l'état civil, par Giroud; in-12. 90 cent.

Le pétitionnaire, ou guide des personnes qui ont à présenter des pétitions, placets, requêtes, par Léopold. Paris, in-12. 3 fr. 50 c.

Formulaire de tous les actes, tant civils que commerciaux, que l'on peut passer sous seing privé, par Léopold. Paris, in-12. 3 fr.

14) *Géométrie, dessin linéaire et arpentage.*

Géométrie élémentaire, par M. Vernier. Paris, in-12. 2 fr. 50 cent.

Abrégé de géométrie pratique, par L. C. et F. P. B. Paris, in-12. 2 fr. 50 cent.

Géométrie pratique, par Desanot.

Manuel de géométrie, par Terquem. Paris, in-18. 3 fr. 50 cent.

Notions de géométrie pratique, par L. Gaultier. Paris, in-12. 1 fr. 50 cent.

Géométrie agricole, par Suzanne. Paris, in-8.° 5 fr.

Géométrie stéréographique, ou reliefs des polyèdres, par Marie; in-8.° 8 fr.

Pratique du toisé géométrique, ou géométrie pratique mise à la portée des personnes qui savent les quatre règles, par M. Desanot. Paris, in-12. 3 fr. 75 cent.

Géométrie des écoles primaires, comprenant le dessin linéaire, les projections, le lever des plans, par Bergery. Metz, in-8.° 2 fr.

Cours élémentaire et pratique de dessin linéaire, d'après les principes de Pestalozzi, par M. Boniface. Paris, in-4.° 12 fr.

L'enseignement du dessin linéaire d'après une méthode appliquée à toutes les écoles primaires, par L. B. Francœur. Paris, in-8.° avec atlas. 7 fr.

Cours méthodique de dessin linéaire, par M. Lamotte. Paris, in-8.° avec atlas. 6 fr.

Le dessin linéaire à vue, par M. Bergery. Metz, in-fol. 3 fr.

Exercice de dessin linéaire, p. M. Bouillon, in-fol. 8 fr.

Le jeune dessinateur. Paris, 3 fr.

Cours de dessin industriel, par M. Normand. Paris, in-8.°, avec atlas. 8 fr.

Traité élémentaire de perspective, par M. Salme, in-12. 1 fr. 50 cent.

Traité élémentaire d'arpentage et de levée des plans, par Lamotte. Paris, 2 fr. 25 cent.

Manuel d'arpentage, ou instruction élémentaire sur cet art, et sur celui de lever les plans, par J. F. Lacroix. Paris, in-18. 2 fr. 50 cent.

L'art de lever les plans, enseigné en vingt leçons, par Thiollet. Paris, in-12. 7 fr.

Gnomonique graphique, ou méthode simple et facile pour tracer des cadrans solaires sur toute sorte de plans, en ne faisant usage que de la règle et du compas, par J. Mallet. Paris, in-8.° 3 fr.

II. *Livres classiques.*

1.° *Lecture.*[1]

Tableaux de lecture française, 44 tableaux. Paris et Strasbourg, chez Levrault. 5 fr.

Tableaux de lecture française, composés par Schiffmacher, 12 tableaux. *Idem.* 2 fr.

Tableaux de lecture à l'usage des écoles d'enseignement mutuel, 126 feuilles. 8 fr. 50 cent.

Syllabaire, ou premier livre de lecture. Paris et Strasbourg, chez Levrault, in-18. 20 cent.

Second livret de lecture, à l'usage des écoles primaires. *Idem*, in-18. 20 cent.

Historiettes pour former le cœur et l'esprit; troisième livret de lecture. *Idem.* 50 cent.

Syllabaire des écoles chrétiennes, et règlement pour

---

1 Parmi tous les livres classiques et ceux de la rubrique: Bibliothèque scolaire, il y en a beaucoup qui peuvent servir comme livres de lecture. L'instituteur saura les distinguer.

les enfants qui les fréquentent, par L. C. et F. P. B. Paris, in-18. 40 cent.

Alphabet et premier livre de lecture. Paris, in-18. 30 c.

Méthode de lecture, par Peigné. Paris, in-12. 60 c.

Tableaux de lecture, par le même. Paris, 1 fr. 25 c.

Nouveau syllabaire français; extrait de la méthode de M. Peigné. Paris, in-12. 10 cent.

Citolégie, nouveau maître de lecture pratique, par H. A. Dupont. Paris, in-18. 30 cent.

Livre de lecture courante, pour les enfants de huit à douze ans, par M. Th. Lebrun. Paris, 4 vol. in-18. Chacun 1 fr. 5 cent.

Livre universel de lecture pour les écoles primaires, par Amiot, in-12. 1 fr. 70 cent.

Lecture graduée pour les enfants, par M. Boniface. Paris, 2 vol. in-12. 3 fr.

Premières lectures françaises, par J. Willm. Paris et Strasbourg, chez Levrault, in-12. 1 fr.

Secondes lectures françaises. *Idem.* 2 fr. 50 cent.

Cent petits contes. *Idem.* 50 cent.

Nouveaux petits contes. *Idem.* 50 cent.

Recueil de *fac-simile* d'écriture française, pour faciliter la lecture des manuscrits et écritures difficiles. *Idem*, in-8.° 1 fr.

Nouvelles lectures manuscrites, par M. Louis, in-18. 75 cent.

Choix gradué de cinquante sortes d'écritures, pour exercer à la lecture des manuscrits. Paris, in-8.° 1 fr. 80 cent.

Petit cours de morale, par Montizon; 4 cahiers lithographiés, in-18. 60 cent.

2.° *Exercices de mémoire.*

Exercices de mémoire pour les écoles primaires. Paris et Strasbourg, chez Levrault, in-18. 30 cent.

Choix de fables, par X. Marmier. *Idem.* 75 cent.

Fables de Fénélon. Paris, in-18. 75 cent.

Les fables et contes en vers de M. Laurent de Jussieu. Paris, in-18. 3 fr.

Fables de Lafontaine. Paris, in 18. 1 fr.

Fables de Florian. Paris, in-18. 1 fr.

Le Fablier de l'enfance, par E. Balland. Paris, in-18. 1 fr. 50 cent.

Le fablier des écoles primaires, par Étienne.

Morale de l'enfance, p. Morel de Vindé. Par., in-18. 1 fr.

Fables en quatrains, par Henri Dottin, in-8.°

Petit trésor de l'enfance, ou exercices gradués de la mémoire à la portée des enfants, par deux amis de la jeunesse. 2 vol. in-24.

Le nouveau fablier du jeune âge, par Buqcellos. Lille, in-18.

Choix de poésies, faisant suite aux secondes lectures de M. Willm. Paris et Strasb., chez Levrault, in-12. 1 fr.

3.° *Langue française.*

Petit Dictionnaire de l'Académie française. Paris, in-12. 2 fr. 75 cent.

Vocabulaire du Dictionnaire de l'Académie française, par Ch. Nodier. Paris, in-8.° 4 fr.

Petit Vocabulaire de l'Académ. franç. Paris, in-18. 1 fr.

Petit dictionnaire de la langue française, par M. Th. Soulice. Paris, in-18. 1 fr. 50 cent.

Grammaire française, par MM. Michelot et Picard. Paris. 1 fr. 35 cent.

Nouvelle grammaire française, par Noël et Chapsal. Paris, in-12. 1 fr. 50 cent.

Exercices de grammaire française, par Noël et Chapsal. Paris, in-12. 1 fr. 50 cent.

Abrégé de la grammaire française, par Noël et Chapsal. Paris, in-12. 90 cent.

Leçons élémentaires méthodiques et pratiques de grammaire française, par Thiel, Metz, in-12. 60 cent.

Abrégé de la grammaire française, par E. Lefranc. Paris, in-12. 1 fr. 10 cent.

Grammaire française de Letellier. Paris, in-12. 1 fr. 50 c.

Éléments de la grammaire française, par Lhomond. Paris, in-12. 50 cent.

La grammaire française mise à la portée des enfants, par G. Belèze. Paris, in-18. 1 fr. 50 cent.

Nouvelle grammaire des commençants, par A. Braud. Paris, in-12. 1 fr.

Grammaire française, par Fournier. Paris, in-12. 1 fr. 25 cent.

Leçons de grammaire et d'orthographe, par l'abbé Gaultier. Paris, in-18. 1 fr. 50 cent.

4.° *Arithmétique.*

Éléments d'arithmétique décimale, par Sarrus. Paris et Strasbourg, chez Levrault, in-12. 1 fr.

Tableaux de calcul intuitif. Paris et Strasbourg, chez Levrault. 1 fr. 25 cent.

Tableau de passage du calcul intuitif au calcul numéral. *Idem.* 65 cent.

Nouvel abrégé d'arithmétique pratique, par Constant Letellier. Paris. 1 fr. 50 cent.

Petite arithmétique raisonnée, suivie d'un recueil de problèmes, par M. Vernier. Paris. 75 cent.

Le petit arithméticien de famille, par E. M. M. Miroir. Grenoble, in-8.° 1 fr. 50 cent.

Traité élémentaire d'arithmétique décimale, à l'usage des écoles primaires, par M. Tisserand. Paris. 2 fr.

Arithmétique élémentaire et raisonnée, par J. B. Payan, in-12. 1 fr. 25 cent.

Arithmétique des écoles primaires, par Bergery. Metz, in-18. 80 cent.

Éléments de calcul, par Ach. Penot, en 6 tableaux. Paris et Strasbourg, chez Levrault. 75 cent.

Les mêmes en un cahier, lithographiés. in-8.° 60 c.

Traité élémentaire des poids et mesures, par Ach. Penot. *Idem.* 4 tableaux. 60 cent.

Le même lithographié en cahier in-8.° 60 cent.

Maître Pierre, ou le savant de village : Entretiens sur le système métrique, par M. A. Bonnaire. Paris et Strasbourg, chez Levrault, in-18. 50 cent.

5.° *Religion et morale.*

Livre d'instruction morale et religieuse. Paris et Strasbourg, chez Levrault, in-12. 1 fr. 25 cent.

Histoires tirées de l'Ecriture sainte. *Idem*, in-18.:

Ancien Testament. 50 cent. Nouveau Testament. 50 cent.

Histoire de la bible, par Jean Hübner. 1 fr. 50 cent.

La vie de Jésus-Christ, par F. G. Edel. Strasbourg, in-12. 1 fr. 50 cent.

L'esprit de l'Écriture sainte, ou les enseignements de la bible sur les principales vérités de la religion.

Histoire sainte, mise à la portée des jeunes enfants, par H. A. Dupont.

Histoires bibliques à l'usage des salles d'asile. Paris et Strasbourg, chez Levrault, in-18. 20 cent.

L'ami des enfants, ou recueil de prières pour les enfants et les jeunes gens. 50 cent.

Leçons de morale pratique, par Abel Dufresne. Paris, in-18. 25 cent.

Écrits populaires de Franklin, par le compagnon de Simon de Nantua. 40 cent.

Les soirées du dimanche, ou le curé de village, leçons de morale pratique, par M.me E. Celnart. Paris, in-18. 40 cent.

6.° *Chant.*

Abécédaire musical, par Léopold Aimon. 1 fr. 80 c.

Cent mélodies enfantines, par Mainzer.

Cantiques du jeune âge, par Guyard. 60 cent.

7.° *Histoire naturelle.*

Maître Pierre ou le savant de village: Entretiens sur la zoologie; généralités, par M. Fée. Paris et Strasbourg, chez Levrault, in-18. 20 cent.

Idem, sur les mammifères, par M. Lereboullet. *Idem.* 90 cent.

Maître Pierre ou le savant de village : Entretiens sur les animaux domestiques, par M. Lacauchie. Paris et Strasbourg, chez Levrault, in-18. 40 cent.

Idem, sur les animaux venimeux, par Quenot. *Idem.* 90 cent.

Idem, sur les oiseaux, par M. Fée. *Idem.* 90 cent.

Idem, sur la botanique, par M. Fée. *Idem.* 90 cent.

Idem, sur les plantes utiles, par Millet. *Idem.* 60 c.

Le petit Buffon des enfants, in-18. 1 fr. 50 cent.

Minéralogie populaire, par Brard. Paris, in-18. 40 cent.

8.° *Physique et chimie.*

Maître Pierre, ou le savant de village : Entretiens sur la physique, par Brard. Paris et Strasb., chez Levrault, in-18. 40 cent.

Idem, sur la mécanique, par Penot. *Idem.* 60 cent.

Idem, sur la chimie, par Penot. *Idem.* 40 cent.

9.° *Technologie.*

Maître Pierre, ou le savant de village : Entretiens sur l'industrie, par Brard. Paris et Strasbourg, chez Levrault, in-18. 50 cent.

Idem, sur la minéralurgie, par Ysabeau. *Idem.* 60 cent.

Adolphe ou le petit laboureur, par M.lle S. V. Trémadeure. 30 cent.

10.° *Géographie.*

Abrégé de géographie pour les écoles, par J. F. Lamp. Paris et Strasbourg, chez Levrault, in-12. 60 cent.; avec 7 cartes, 1 fr.

La Géographie mise à la portée des enfants, par M. Belèze. Paris, in-18.

Abrégé de la géographie de Crozat, par Lacroix. Paris, in-12. 1 fr. 25 cent.

Petite géographie méthodique, par MM. Meissas et Michelot. Paris, in-18. 60 cent.

Petite géographie, par Ansart. Paris. 75 cent.

Géographie de l'abbé Gaultier. Paris, in-18. 1 fr. 50 cent.

Maître Pierre, ou le savant de village : Entretiens sur la géographie, par Saint-Germain. Paris et Strasbourg, chez Levrault, in-18. 1 fr.

Idem, sur la géographie de France, par le même. *Idem.* 1 fr.

Atlas pour les écoles, 24 cartes, avec des tableaux élémentaires de géographie. *Idem.* 4 fr.

Petit atlas pour les écoles, douze cartes. *Idem.* 1 fr. 50 cent.

Petit atlas de huit cartes sans texte. *Idem.* 75 cent.

Les cartes écrites assorties par cent. *Idem.* 10 fr.

Les cartes muettes assorties par cent. *Idem.* 8 fr.

Cartes géographiques parlantes, intermédiaires et muettes, de Selves. Paris.

11.° *Histoire.*

Maître Pierre, ou le savant de village : Entretiens sur l'histoire. Paris et Strasbourg, chez Levrault. in-18. 40 c.

Idem, sur l'histoire ancienne, par Saint-Germain. *Idem.* 1 fr.

Idem, sur l'histoire du moyen âge. *Idem.* 1 fr. 25 c.

Maître Pierre, ou le savant le village : Entretiens sur l'histoire moderne, par Saint-Germain. Paris et Strasbourg, chez Levrault, in-18. 1 fr. 25 cent.

Idem, sur l'histoire de la révolution française. *Idem.* 1 fr.

Idem, Histoire populaire des Français, par Buchon. *Idem.* 60 cent.

Histoire romaine élémentaire, par M.me de Saint-Ouen. Paris, in-18. 1 fr. 50 cent.

Résumé de l'histoire de France, racontée par un instituteur; in-18. 40 cent.

Abrégé de l'histoire de France, par Ragon. Paris, in-18. 75 cent.

Histoire de France, par M.me de Saint-Ouen. Paris, in-18. 60 cent.

Maître Pierre, ou le savant de village : Entretiens sur les principaux personnages célèbres de la France. Paris et Strasbourg chez Levrault, in-18. 60 cent.

12.° *Astronomie.*

Maître Pierre, ou le savant de village : Entretiens sur l'astronomie, par Lemaire, in-18. Paris et Strasbourg, chez Levrault. 40 cent.

13.° *Législation.*

Notions générales et élémentaires sur le droit public français. Paris, in-18. 40 cent.

Cahiers d'écriture relatifs au Code civil, par Bellet. Paris. 40 cent.

14.° *Géométrie, dessin linéaire et arpentage.*

Maître Pierre, ou le savant de village : Entretiens sur

la géométrie, par M. Sarrus. Paris et Strasbourg, chez Levrault, in-18. 80 cent.

Éléments du dessin linéaire, par Ach. Penot, en 3 tableaux, ou en une brochure lithographiée. *Idem.* 60 c.

Complément du dessin linéaire, 9 tableaux, dont 5 de modèles lithographiés. *Idem.* 1 fr. 25 cent.

Le même, un cahier in-8.° lithographié. *Idem.* 60 c.

L'arpentage, à l'usage des écoles primaires, 2 cahiers.

Tableaux d'arpentage, par M. de la Motte. Paris, 2 fr. 50 cent.

Tableau synoptique d'arpentage, par M. Lacroix. Paris, 2 fr. 50 cent.

III. *Livres pour les bibliothèques scolaires.*[1]

1.° *Ouvrages périodiques.*

Annales du courage et de la vertu, ou recueil de belles actions récompensées par le Gouvernement; par E. Larrivée, fils. Paris, in-12. 3 fr. l'année.

Almanach de Monthion. Paris, in-18. 15 cent.

Almanach des bons conseils. Paris, in-18. 15 cent.

L'ami de la jeunesse, douze cahiers. Paris, in-32. 2 fr. par an.

Le Bon génie, journal des enfants, publié par L. P. de Jussieu, une demi-feuille in-4.° par semaine, et une lithographie par mois. 22 fr. par an (a cessé de paraître).

---

1 Ces livres, comme beaucoup de ceux qui précèdent, sont propres à être donnés en prix.

Magasin pittoresque, in-8.°, publié à Paris tous les samedis, à 10 cent. la livraison, et 15 cent. franc de port.

2.° *Ouvrages religieux et moraux.*

Le danger des mauvais livres, ou sermon sur l'Apocalypse. 40 cent.

Gumal et Lina, ou les enfants africains, histoire religieuse à l'usage de la jeunesse, imitée de l'allemand de G. F. Lossius; par J. L. A. Dumas. Paris, 3 vol. in-12. 6 fr.

Esquisses morales et religieuses, trad. de l'anglais de Miss Taylor, par M.me D. C. Lausanne, in-12.

Beautés de l'histoire sainte, par M. le chevalier de Propiac. Paris, in-12. 3 fr.

Modèles de la jeunesse chrétienne, ou exemples de piété, de charité et des autres vertus inspirées par la religion, par H. Lemaire. Paris, in-18. 1 fr. 25 cent.

Paraboles de Krummacher, traduites de l'allemand par M. L. Bautain. Strasbourg, in-12. 1 fr. 50 cent.

Choix de paraboles de Krummacher, traduit par X. Marmier. Paris et Strasbourg, chez Levrault, in-18. 60 c.

Nouveau choix. *Idem.* 60 cent.

La colombe, par Krummacher, traduit de l'allemand. *Idem.* 40 cent.

Souvenirs de Moïse Mendelssohn, par L. M. Cottard, in-18. *Idem.* 50 cent.

Rachel Otby, par le même. *Idem.* 75 cent.

Éléments de morale, par Charles Renouard, in-12. 2 fr. 25 cent.

Mélanges de morale, d'économie et de politique, de B. Franklin, 2 vol. in-18. 4 fr.

Mémoires de B. Franklin, 2 vol. in-18. 6 fr.

Leçons de morale pratique à l'usage des classes industrielles, par Abel Dufresne, in-18. 25 cent.

Histoire des paysans illustres, Plutarque des campagnes, par Alphonse Kaar. Paris, in-12. 2 fr. 50 cent.

Dictionnaire historique d'éducation, par M. Fillassier. Paris, 2 vol. in-12.

Le La Bruyère des jeunes gens, ou le précepteur moraliste, galerie composée de plus de cent tableaux de mœurs; par D. Lemaitre. Paris, 2 vol. in-12. 8 fr.

Le La Bruyère des jeunes demoiselles, ou principaux caractères des jeunes personnes, par M.me Mallès de Beaulieu. Paris, in-12. 2 fr. 50 cent.

L'ange protecteur de la jeunesse, ou histoires amusantes et instructives, destinées à faire connaître aux jeunes gens les dangers qu'ils courent tous les jours, par J. G. Salzmann; tradnit de l'allemand par S. Cahen. Paris, in-12. 2 fr.

Les soirées sous le vieux tilleul, ou petit cours de morale en exemples, imitation de l'allemand de J. H. Campe; par Berton. Paris, 2 vol. in-18. 3 fr.

Bibliothèque de l'enfance, traduite de l'allemand de Campe. Paris, 2 vol. in-18. 3 fr.

Récréations morales de l'enfance, ou entretiens de plusieurs enfants avec leur père, sur ce qui fait le fond de l'éducation de la jeunesse; par M. H. Lemaire. Paris, 2 vol. 6 fr.

La bonne famille, ou la morale mise en action, par J. G. Salzmann; traduit de l'allemand par H. L. M. Paris, 2 vol. 5 fr.

Nouveau choix de beaux exemples et de traits sublimes puisés dans l'histoire, propres à former les cœurs à la vertu; par P. Colau. Paris, in-12. 3 fr.

Marie, la fille de l'aveugle, ou ce que Dieu fait est bien fait, imité de l'allemand de J. G. Salzmann; par M.me de Civrey. Paris, in-12. 3 fr.

Les petits livres couleur de rose, de Glatz, traduits de l'allemand par M.me Élise Voïart, 4 vol. in-18. Paris et Strasbourg, chez Levrault. 3 fr.

Minona, de Glatz, traduit de l'allemand. Paris et Strasbourg, chez Levrault, in-18. 60 cent.

Théona. *Idem*, 2 vol. 1 fr.

Iduna. *Idem*, 3 vol. 1 fr. 50 cent.

La famille Oswald. *Idem*. 40 cent.

La chaumière irlandaise. *Idem*. 50 cent.

Les nouvelles étrennes, 2 vol. *Idem*. 1 fr.

Contes pour l'enfance, par Ysabeau. *Idem*. 75 cent.

Elvire, ou l'étrangère dans sa propre famille. *Idem*. 50 c.

La cage dorée et le bonnet brodé. *Idem*. 50 cent.

Maître Pierre, ou le savant de village: Entretiens avec ses petits amis. *Idem*. 40 cent.

Idem, sur Franklin, par Saint-Germain. *Idem*. 60 c.

Idem, sur la morale, par Delcasso. *Idem*. 50 cent.

Mes heures de loisir, anecdotes morales racontées à la jeunesse par J. B. Maigrot, in-12. 3 fr.

Les jours de congé, ou les entretiens du grand oncle;

contes, nouvelles et proverbes par MM. Nodier, Creusé de Lesser, Scribe, Bouilly, etc. Paris, 2 volumes in-12. 3 fr.

Histoire de Jean-Marie, par M.lle Ulliac Trémadeure. Paris, in-18. 60 cent.

Le père La Pensée, ou les veillées au village, par A. E. de Saintes. Paris, in-12. 3 fr.

Récréations, ou histoires véritables à la portée des petits enfants, par Soulice. Paris, in-18. 40 cent.

Pierre, ou les suites de l'ignorance. Paris et Strasb., chez Levrault, in-18. 60 cent.

Contes populaires, par J. N. Bouilly. Paris, 2 vol. in-12. 8 fr. 50 cent.

Contes aux enfants du peuple, par A. Viollet. Paris, 2 vol. in-18. 2 fr. 50 cent.

Une famille, ouvrage à l'usage de la jeunesse, suivi de nouveaux contes; par M.me Guizot. Paris, 2 vol. in-12. 8 fr.

L'écolier, ou Raoul et Victor, par la même. Paris, 2 vol. in-12. 8 fr.

Les enfants, contes, par la même. Paris, 2 vol. in-12. 8 fr.

Nouveaux contes, de la même. Paris, 2 vol. in-12. 8 fr.

Simon de Nantua, ou le marchand forain, par M. L. P. de Jussieu. Paris, in-12. 2 fr. 25 cent.

Œuvres posthumes de Simon de Nantua. Paris, in-12. 1 fr. 50 cent.

Histoire de Pierre Giberne, ancien sergent de grenadiers français, par L. P. de Jussieu. Paris, in-12. 3 fr.

Les petits livres du père Lami, par L. de Jussieu. Paris, 6 vol. in-18. 3 fr. 20 cent.

Les soirées villageoises, ou mélanges d'histoires et de conversations sur les principaux points de la morale chrétienne, par M. d'Exauvillez. Paris, 2 vol. in-18. 2 fr. 50 cent.

La famille de Guill. Harris, ou la bonne grand'mère. Paris, in-12. 2 fr. 50 cent.

Jean et Julien, ou les petits colporteurs, par A. E. de Saintes. Paris, in-12. 3 fr.

Antoine et Maurice. Paris, in-12. 2 fr. 50 cent.

Le verger des écoliers, histoire morale par M.me Julie Delafaye-Brehier. Paris, in-12. 3 fr.

Le petit Jacques, ou l'enfant adoptif d'un vieux soldat, historiette morale et amusante, destinée à la jeunesse, par W. Day; traduit de l'anglais. Paris, in-18. 1 fr. 50 cent.

Delval et ses enfants, ou la bonne famille. 1 fr. 50 c.

Beaux exemples de piété filiale, par Fréville. Paris, in-12. 3 fr.

Beaux traits du jeune âge, par le même. Paris, in-12. 3 fr.

Les enfants instruits et corrigés par leur propre exemple, par Ant. Caillot. Paris, in-18. 1 fr. 25 cent.

L'enfance éclairée sur les vices et les vertus de son âge, par M.me Dufrenoy. Paris, in-18. 1 fr. 80 cent.

Joseph, le manteau noir, ou ce que Dieu fait est bien fait, par J. G. Salzmann; traduit de l'allemand par S. Cahen. Paris. 2 fr.

Berquin, contes et historiettes pour les enfants. Paris, in-18. 1 fr. 50 c.

Idem. Idylles et romances, 1 vol. in-18. 1 fr. 50 c.

Idem. L'ami des adolescents, 2 vol. in-12. 5 fr.

Idem. L'ami des enfants, 7 vol. in-18. 12 fr.

Idem. Livre de famille, 1 vol. in-18. 1 fr. 50 cent.

Idem. Petit Grandisson. 1 fr. 50 cent.

Idem. Sandfort et Merton, 2 vol. in-18. 3 fr.

Le petit mouton.[1] Paris et Strasbourg, chez Levrault, in-18. 40 cent.

L'enfant perdu. *Idem.* 30 cent.

Le serin. *Idem.* 30 cent.

Le ver luisant. *Idem.* 20 cent.

La chapelle de la forêt. *Idem.* 20 cent.

Les œufs de Pâques. *Idem.* 40 cent.

Histoire de Henri d'Eichenfels. *Idem.* 40 cent.

La veille de Noël. *Idem.* 40 cent.

Geneviève de Brabant. *Idem.* 40 cent.

Rose de Tannenbourg. *Idem.* 60 cent.

La corbeille de fleurs. *Idem.* 50 cent.

La croix de bois. *Idem.* 30 cent.

Le petit ermite. *Idem.* 40 cent.

La guirlande de houblon. *Idem.* 40 cent.

Agnès ou la petite joueuse de luth. *Idem.* 40 cent.

Petit Théâtre de l'enfance. *Idem.* 60 cent.

Le bon Fridolin et le méchant Thierry, 2 vol. 1 fr.

---

1 Aux prix indiqués tous les livres, depuis le Petit Mouton jusqu'au Bon Fridolin, sont brochés; on peut les avoir élégamment cartonnés avec figures noires ou coloriées.

3.° *Ouvrages sur différents sujets.*

Abrégé de l'histoire universelle d'Anquetil, par Ant. Caillot. Paris, 2 vol. in-12. 7 fr.

L'histoire mise à la portée des enfants, par M.me de Guenips, d'après Bredow. Paris, 3 vol. in-12. 6 fr.

Premières leçons de l'histoire de France. Paris, in-12. 3 fr.

Éducation par l'histoire, ou école des jeunes gens. Paris, in-12. 3 fr.

Histoire ancienne, racontée aux enfants par Lamé Fleury. Paris, in-18. 2 fr.

Histoire du moyen âge. *Idem.* 2 vol. 4 fr.

Histoire moderne. *Idem.* 2 vol. 4 fr.

Histoire romaine. 1.re partie : République. *Idem.* 2 fr.

Idem. 2.e partie : Empire. *Idem.* 2 fr.

Histoire grecque. *Idem.* 2 fr.

Histoire sainte. *Idem.* 2 fr.

Histoire de l'Angleterre. *Idem.* 2 vol. 4 fr.

Histoire de la découverte de l'Amérique. *Idem.* 2 fr.

Mythologie. *Idem.* 3 fr.

Abrégé du voyage du jeune Anacharsis, par Caillot. Paris, 2 vol. in-12. 7 fr.

Bibliothèque géographique et instructive des jeunes gens, ou recueil de voyages intéressants dans toutes les parties du monde; par Campe. Paris, 72 vol. in-18, 108 cartes et figures. L'ouvrage est divisé en six années, dont chacune se vend séparément à 18 fr.

Abrégé de l'histoire générale des voyages, de La Harpe. Paris, 2 vol. in-12. 6 fr.

Le petit Robinson, ou aventures de Robinson Crusoé. Paris, in-18. 1 fr. 25 cent.

Le Robinson français, ou le petit naufragé, par M.me Julie Delafaye-Brehier. Paris, 2 vol. in-12. 7 fr.

Le Robinson suisse, traduit de l'allemand de Wyss, par M.me Élise Voïart. Paris, 2 vol. in-12. 3 fr. 20 cent.

Le nouveau Télémaque, ou aventures curieuses du jeune Henri. Paris, in-4.° oblong. 15 fr.

Les jeunes navigateurs. Paris, in-18. 1 fr. 50 cent.

Découverte de l'Amérique, traduit de Campe. Paris, 3 vol. in-12. 9 fr.

Abrégé des voyages modernes, de La Harpe. Paris, 2 vol. in-12. 6 fr. 50 cent.

Le Bougainville de la jeunesse, ou nouvel abrégé des voyages. Paris, in-12. 3 fr. 25 cent.

Histoire des naufrages. Paris, 3 vol. in-12. 9 fr.

Maître Pierre, ou le savant de village : Entretiens sur les voyages, par Saint-Germain. Paris et Strasbourg, chez Levrault, in-18. 1 fr.

Souvenirs d'un jeune voyageur, ou récit des faits remarquables tirés des plus célèbres voyageurs modernes, recueillis par M. J. O. D.; in-18. 3 fr.

Description des mœurs, usages et coutumes de tous les peuples du monde, 2 vol. in-8.° 5 fr.

Ernest et Fortunat, ou les jeunes voyageurs en Italie, par M. Ch. de Mirval. in-12.

Les enfants des bords du lac, ou six mois de séjour en Suisse, par M.me Julie Delafaye-Brehier. Paris, in-12. 3 fr.

Les vacances en Suisse, par Saint-Germain. Paris et Strasbourg, 2 vol. in-18. 4 fr.

L'école des arts et métiers. Paris, 4 vol. in-18. 8 fr.

Les merveilles de l'industrie, mises à la portée de la jeunesse, par M.me de Flesselles. Paris, 2 vol. in-18. 3 fr.

Les jeunes industriels, ou découvertes, expériences, conversations et voyages de Henri et Lucie; par Maria Edgeworth, traduites de l'anglais par M.me Sw. Belloc. Paris, 4 vol. in-12. 14 fr.

L'art de gagner sa vie, ou encyclopédie industrielle, par Massé. 3 fr. 50 cent.

Petites études de la nature, traduit de l'anglais par En.....; 1 fr. 50 cent.

Les jeunes naturalistes, ou entretiens sur l'histoire naturelle, par M.me Ulliac-Trémadeure. Paris, 2 vol. in-12. 8. fr.

Botanique de la jeunesse, ou méthode facile pour connaître les végétaux sans maître. Paris, 2 vol. in-18. 4 fr.

Les végétaux curieux. Paris, in-12. 2 fr. 50 cent.

Les curiosités universelles, contenant les plus beaux ouvrages de la nature et des hommes, par M. le chevalier de Propiac. Paris, 2 vol. in-12. 7 fr.

Les beautés de la nature, par Antoine. Paris, in-12. 2 fr. 50 cent.

Les quatre saisons. Paris et Strasbourg, chez Levrault, 4 vol. in-18. 1 fr. 50 cent.

Les vacances d'automne, ou les jeunes oiseleurs, par Clère. *Idem*, in-18. 1 fr. 25 cent.

Les vacances de Noël, ou les jeunes chasseurs, par le même. *Idem*, in-18. 1 fr. 25 cent.

Les vacances de Pâques, ou les jeunes pêcheurs, par le même. *Idem*, in-18. 1 fr. 25 cent.

Nouvelle encyclopédie de la jeunesse, ou abrégé de toutes les sciences. Paris, in-12. 3 fr.

Petite encyclopédie des enfants, traduite de l'anglais par M.me de Courval. Paris, in 18. 2 fr. 50 cent.

Encyclopédie de la jeunesse, ou abrégé de toutes les sciences, par M.me la comtesse de Hautpoul. Paris, in-12. 3 fr. 50 c.

Le porte-feuille des enfants. Weimar, 5 vol. in-4.°

Le porte-feuille de la jeunesse, ou la morale et l'histoire enseignées par des exemples, par J. N. Bouilly. Paris in-18. L'ouvrage n'est pas achevé; chaque volume coûte 2 fr. 50 c.

La vaccine justifiée, ou le père de famille et son médecin, par M. Dudon. 50 cent.

Campe, éléments de psychologie, à l'usage des enfants. Hambourg, in-8.° 4 fr.

Les accidents de l'enfance, présentés dans de petites historiettes propres à détourner les enfants des actions qui leur seraient nuisibles, par Pierre Blanchard. Paris, in-18. 1 fr. 50 cent.

Cléon, ou entretiens d'un vieillard avec son fils prêt à entrer dans le monde; traduit de l'allemand de Campe. Paris, 3 vol. in-18. 4 fr.

Le village de Valdoré, ou sagesse et prospérité, imité de l'allemand, par M. L. P. J. Paris, 1 fr. 50 cent.

Conseils maternels, ou manuel pour les jeunes filles, les épouses, les mères, etc.; trad. de l'allemand d'Ewald, par M.me Gauteron. Paris et Genève. 1 fr. 80 cent.

Le moyen de plaire, par Campe. Paris, 3 vol. in-18. 3 fr.

Petit manuel de la politesse. Paris, in-18. 1 fr. 25 c.

La science du bon homme Richard, par B. Franklin. Paris, in-18. 20 cent.

Conseils pour faire fortune, par Franklin. Paris, in-18. 25 cent.

Les avantages de la caisse d'épargne, par M. Juvigny. Paris, in-18. 40 cent.

Trois visites de M. Bruno, par Lemontey (sur les caisses d'épargnes). Paris, in-18.

L'économie de l'ouvrier, par Bergery. Metz, in-18. 1 fr.

SIXIÈME PARTIE.

Précis historique de l'éducation et de l'instruction primaire.

Jamais les hommes n'ont été d'accord sur les principes d'éducation et d'instruction. Chaque peuple, on pourrait dire chaque individu, a eu ses idées à lui sur la pédagogie, et l'instituteur doit vouloir connaître ces idées, pour en profiter. C'est dans cette conviction, que l'auteur s'est décidé à écrire ce précis, malgré les difficultés d'un travail presque entièrement nouveau en France. [1]

Pour régulariser sa marche, il divise l'histoire de l'éducation en quatre périodes. LA PREMIÈRE *comprend, les temps anciens jusqu'à l'établissement du christianisme;* LA SECONDE, *l'ère chrétienne jusqu'à la renaissance des lettres;* LA TROISIÈME, *l'ère chrétienne depuis la renais-*

---

1 Les ouvrages cités page 104, sous la rubrique: *Histoire de l'éducation*, sont les seuls livres français sur cette partie, à la connaissance de l'auteur. Quant à l'Allemagne, elle possède deux ouvrages capitaux sur l'histoire générale de l'éducation, le premier de F. H. C. Schwartz, sous le titre de: *Geschichte, etc.*, Histoire de l'éducation; Heidelberg, 1829, 2 vol. in-8.°; le second de F. Cramer, sous le titre de: *Geschichte, etc.*: Histoire de l'éducation et de l'instruction, dont les deux premiers volumes, qui traitent de la pédagogie ancienne, ont paru à Elberfeld de 1832 à 1838. On peut encore consulter sur l'histoire de la pédagogie, particulièrement sur celle du dix-huitième siècle, le troisième volume des Principes de l'éducation et de l'instruction de A. H. Niemeyer; Halle, 1824, 3 vol. in-8.°; l'éducation élémentaire de M. de Wessenberg; Constance, 1835, in-8.°, et l'histoire des écoles et de l'éducation en Allemagne, par F. H. Ruhkopf; Bremen, 1794, in-8.°

sance des lettres jusqu'à Jean-Jacques Rousseau ; LA QUATRIÈME, *le temps qui s'est écoulé depuis Jean-Jacques Rousseau jusqu'à nos jours.*

PREMIÈRE PÉRIODE.

Depuis les temps anciens jusqu'à l'établissement du christianisme.

Nous ne possédons que peu de renseignements sur l'éducation des plus anciens peuples, qui furent civilisés par des *poëtes*, des *prêtres* et des *conquérants*. Intimement liés entre eux, les prêtres et les conquérants conservèrent long-temps le monopole de certaines connaissances, et continrent les classes inférieures par la religion et par la force. Cependant l'esprit humain est difficile à tenir en tutelle; il cherche à se frayer une route et à renverser les obstacles qui s'opposent à sa marche progressive. Les castes privilégiées ne tardèrent pas à s'en apercevoir, et, pour ne pas compromettre leur existence, elles cédèrent au torrent qui menaçait de les engloutir. Elles accordèrent au peuple ce qu'on ne pouvait plus lui refuser, de sorte que l'éducation populaire fit des progrès remarquables dès cette première période, particulièrement chez les *Hindous*, les *Chinois*, les *Égyptiens*, les *Perses*, les *Hébreux*, les *Grecs* et les *Romains*.

Il résulte de toutes les recherches sur l'*Inde* et la *Chine*, que dans ces deux vastes empires on attachait, de tout temps, beaucoup de prix à l'éducation des castes ou classes supérieures, dont l'exemple, joint au culte et aux lois civiles, exerçait une influence salutaire sur le

peuple, pour lequel il y avait des écoles, qui existent encore de nos jours.

Dans l'*Inde*, les enfants de toutes les castes allaient et vont encore de bonne heure à l'école, pour apprendre la religion, la morale, la lecture par l'écriture et le calcul. Assis à terre, ils commencent, sur le sable, leurs exercices calligraphiques, qu'ils continuent sur des feuilles de palmier, sous la surveillance immédiate d'un de leurs condisciples. Il y a de ces condisciples surveillants pour toutes les branches de l'instruction, et c'est aux écoles hindoues que le docteur Bell a emprunté sa méthode d'enseignement mutuel, dont il fit le premier essai dans l'école militaire de Madras, et que Lancaster a fait connaître en Europe.[1]

En *Chine*, la lecture paraît être indépendante de l'écriture, et les écoliers parlent ensemble, comme chez Pestalozzi. Les Chinois, qui envoient leurs enfants à l'école dès l'âge de cinq ans, veulent qu'ils apprennent à bien écrire et qu'ils aient une teinture des connaissances usuelles. Ils élèvent la jeunesse dans la crainte du maître et des parents.

Chez les *Égyptiens*, les prêtres avaient le monopole des sciences; mais ils entretenaient des écoles, où le peuple apprenait à craindre les dieux et à pratiquer la vertu, à écrire sur du papyrus, à lire en chœur et à calculer au moyen de petites pierres. Il ne paraît pas,

---

1 On trouve quelques notions sur l'éducation des Hindous, dans un ouvrage intitulé: *Das alte Indien, etc.*: L'Inde ancienne, particulièrement dans ses rapports avec l'Égypte, par P. de Bohlen; Kœnigsberg, 1830, 2 vol. in-8.°; sur l'éducation des Chinois, dans les Mélanges asiatiques de M. Abel Remusat; Paris, 1825 à 1826.

que la musique et la gymnastique soient entrés dans le plan d'études de ces écoles, quoique ni l'une ni l'autre n'aient été dédaignées en Égypte; mais la musique ne servait qu'au culte, et la gymnastique n'était jugée utile qu'à la caste des guerriers, ce qui n'empêchait pas les Égyptiens d'élever durement leurs enfants, de les exposer aux ardeurs du soleil nu-tête, nu-pieds et presque sans vêtements.[1]

Suivant Hérodote, l'éducation des *Perses* paraît avoir été domestique et d'une extrême simplicité. Les enfants, chaudement vêtus et la tête couverte, contrairement aux Égyptiens, restaient auprès de leurs mères jusqu'à l'âge de cinq ans. Alors leurs pères les exerçaient à l'équitation, les instruisaient à lancer des flèches, et les accoutumaient à dire la vérité. Suivant Xénophon, les jeunes Perses appartenaient moins à leurs parents qu'à l'État. Ils étaient élevés dans des maisons publiques et classés suivant leur âge. La frugalité, la gymnastique et les vertus civiques étaient les principes fondamentaux de leur éducation. Les prêtres les instruisaient dans les sciences. Xénophon aurait-il inventé ou idéalisé l'éducation des anciens Perses? On le croit. Il se peut pourtant qu'il n'ait eu en vue que la tribu suprême des *Pasargades*, tandis qu'Hérodote parlait des masses. De cette manière les deux rapports pourraient être également vrais.[2]

---

1 Voyez, sur l'éducation des anciens Égyptiens, l'Histoire d'Hérodote et celle de Diodore de Sicile, dont on a des traductions françaises.

2 L'Histoire d'Hérodote et la Cyropédie de Xénophon renferment, sur l'éducation des anciens Perses, des choses dignes d'être lues.

Tout dans l'éducation des *Hébreux* se rapportait à Dieu. Dès que l'enfant commençait à parler, son père l'instruisait dans la loi de Moïse et dans la lecture par l'épellation, de sorte qu'il savait ordinairement lire à l'âge de cinq ans. L'écriture et la gymnastique étaient moins généralement enseignées que la lecture. Le calcul doit avoir été fort peu de chose, parce que la bible n'en dit pas un mot; mais il est certain qu'on accoutumait de bonne heure les jeunes Hébreux à observer la loi lévitique et à chanter des hymnes en l'honneur de Jéhovah. Ces hymnes nourrissaient leur patriotisme et les guidaient dans les sentiers de la droiture, où ils étaient du reste maintenus par des parents, qui cherchaient à assurer le bien-être de leurs enfants en les plaçant sous une discipline rigide, et en veillant à leur santé d'après les ordonnances de la loi. Il est probable que l'État s'en rapportait aux parents pour l'éducation et l'instruction de la jeunesse; car les écoles de *Samuël* et des *Rabbins*, les seules dont l'histoire fasse mention, ne recevaient que l'élite de la nation. Quoi qu'il en soit, ces écoles ont, sans doute, influé sur la totalité du peuple d'Israël, dont l'éducation religieuse et morale paraît avoir été beaucoup plus avancée que celle des nations contemporaines.[1]

Si les Hébreux élevaient leurs enfants pour Dieu, les

---

1 Les livres de Moïse et les Proverbes de Salomon renferment beaucoup de lois et préceptes relatifs à l'éducation. Le livre de l'Ecclesiastique de Jésus, fils de Sirach, contient une pédagogie pour les garçons et les filles, Eccl. III, v. 9 — 18; XXII, v. 3 — 15; XXX; XLII, v. 11. Voyez encore Mœurs des Israélites, par l'abbé Fleury.

Grecs, afin de consolider leurs petits États, les élevaient pour la patrie. C'est assez dire que chez eux l'éducation a dû être l'objet spécial de la sollicitude des philosophes et des législateurs. Les dimensions de ce Manuel ne permettant pas de nous arrêter à tous les travaux pédagogiques des Grecs, nous ne dirons qu'un mot de l'éducation des *Spartiates* et des *Athéniens*, dont les premiers obéissaient aux lois de *Lycurgue*, qui vécut environ 888, et les seconds à celles de *Solon*, qui mourut 561 av. J. Ch.

Les *Spartiates* considéraient les enfants des deux sexes comme une propriété de l'État, la vigueur du corps comme la condition d'une belle âme, des citoyens vigoureux, intrépides, dévoués au bien public et soumis aux lois, comme nécessaires à la patrie. Rien de tout cela n'était compatible, selon eux, avec l'éducation domestique et l'instruction proprement dite. En conséquence ils n'admettaient que l'éducation publique et proscrivaient les sciences : peu de Spartiates savaient lire. On accoutumait les enfants à parler correctement et avec précision; on les instruisait à chanter des poésies patriotiques, morales et guerrières; on les faisait assister aux conversations des hommes et des vieillards; on croyait avoir tout fait pour leur instruction, en les rendant prudents, judicieux, disposés au sacrifice de la vie. Les enfants faibles ou difformes étaient jetés dans un précipice du mont Taygète, les enfants fortement constitués étaient élevés durement : ils ne recevaient qu'en petite quantité des aliments grossiers, après avoir été fatigués outre mesure et après avoir subi des traitements inhumains. La gymnastique était la principale

occupation de la jeunesse spartiate des deux sexes. Il est vrai que la pudeur et la vertu des femmes en souffraient, mais l'État s'enrichissait de citoyens robustes et vaillants, qui n'avaient d'autres intérêts que ceux de la patrie. Sparte resta barbare, mais elle devint la première ville de la Grèce, et ne perdit sa prépondérance politique que du moment qu'elle oublia les lois de Lycurgue.

Solon aussi considérait les enfants comme une propriété de l'État, et l'éducation comme un moyen de former de bons citoyens; mais sa législation est moins sévère et moins antipathique aux sciences que celle de Lycurgue; de sorte que les *Athéniens* devinrent le peuple le plus poli, le plus spirituel et le plus instruit de l'ancien monde, les maîtres intellectuels de leurs vainqueurs, les Romains, tandis que Sparte tomba dans le néant après la perte de sa liberté. Jusqu'à l'âge de sept ans, l'Athénien restait sous la surveillance des femmes. Alors ses parents ou l'État, si le père avait péri sur un champ de bataille, étaient obligés de le faire instruire[1], soit en public, soit en particulier. L'éducation publique était donnée dans des écoles appelées *gymnases*, où l'on enseignait à tous les élèves la gymnastique, la lecture, l'écriture, la grammaire, et, à ceux qui le voulaient, les éléments de l'histoire, de la géographie, de la religion, de la morale, de la politique et de la musique. L'éducation particulière, donnée par des pédagogues ou gouverneurs, se composait

1 En revanche les enfants étaient astreints à nourrir leurs parents devenus vieux ou infirmes.

des mêmes objets d'enseignement, et paraît s'être étendue, en partie, aux filles, qui ne manquaient, en général, ni d'esprit ni de goût. Si ce système d'éducation contribua, autant peut-être que les richesses, à amollir les Athéniens, il n'éteignit pourtant pas leur amour de la patrie, qui les rendit puissants et plus d'une fois les arbitres de la Grèce.[1]

Pendant qu'Athènes élevait les hommes les plus spirituels et les plus instruits de l'antiquité, *Rome* étendait ses conquêtes en Italie et se préparait à dominer l'univers. Les descendants de Romulus n'eussent jamais fait de si grandes choses, si leur éducation n'avait pas été essentiellement guerrière. Aussi apprenons-nous qu'on préservait la jeunesse romaine de tout ce qui pouvait l'amollir; qu'elle ne connaissait ni la musique ni les agréments de la société, mais qu'elle se livrait habituellement aux exercices du corps et assistait aux jeux sanglants du cirque, ce qui la rendit grave et courageuse. L'instruction n'était pourtant pas bannie de Rome. Cette ville renfermait, de tout temps, des écoles où l'on apprenait à lire, à écrire, à calculer et à respecter les dieux; mais on n'était pas obligé d'y envoyer les enfants : les chefs de famille pouvaient les faire instruire chez eux par des esclaves, et souvent ils les instruisaient eux-mêmes. La réputation des matrones romaines fait présumer que l'éducation du sexe n'était pas négligée dans la ville éternelle, et l'exemple de l'illustre *Cornélie* semble prouver que les femmes y influaient sur l'éducation des hommes. Après que les Romains

1 Voyez, sur l'éducation des Grecs, le voyage du jeune Anacharsis.

eurent appris à connaître les Grecs, et adopté en partie leurs mœurs, ils firent venir des gouverneurs d'Athènes, ou allèrent y faire leurs études. Beaucoup de citoyens gémissaient de ces innovations, parce que le caractère national en fut altéré; mais Rome devint le centre de la civilisation et la rivale d'Athènes, de sorte qu'elle était très-instruite à la naissance de Jésus-Christ.[1]

DEUXIÈME PÉRIODE.

Depuis l'ère chrétienne jusqu'à la renaissance des lettres.

S'il est impossible de refuser un tribut d'admiration à l'éducation que recevaient divers peuples de l'antiquité, on conviendra que, sous plus d'un rapport, elle était incomplète; qu'elle donnait des vertus civiques et peu de vertus réelles; qu'elle faisait aimer la patrie et haïr l'étranger; qu'elle n'avait rien de cette universalité qui élève l'âme et prépare le perfectionnement indéfini du genre humain.

Que ne devons-nous donc pas à Dieu d'avoir envoyé son fils unique au monde pour détruire les haines nationales et faire des hommes un peuple de frères, réunis par le lien de la charité, sous le plus saint et le plus doux des chefs! Dès lors l'éducation dut changer de caractère, perdre

---

1 On lira avec plaisir, sur l'éducation des Romains, quelques lettres du Voyage de Polyclète à Rome, par M. de Theis; Paris, 2 vol. in-8.°

son élément exclusif, et se proposer le développement harmonique de toutes les facultés de l'âme au profit du genre humain. En effet, le christianisme exige qu'on aime le Seigneur par-dessus tout et le prochain comme soi-même, qu'on subordonne les intérêts de la terre aux intérêts du ciel, qu'on cherche à devenir parfait comme Dieu est parfait, ou, en d'autres termes, qu'on rapporte tout à Dieu, qu'on renonce aux haines nationales et individuelles, qu'on recherche les biens spirituels, et que les hommes soient formés sur le modèle de perfection que Jésus-Christ a offert au monde. La religion selon l'Évangile est donc la base fondamentale et la perfection morale le but de l'éducation chrétienne.

C'est ce qui engagea les premiers chrétiens à instruire leurs enfants dans les vérités et les préceptes de leur divine religion, en suivant les indications données par Jésus et ses apôtres[1]. Les anciens des églises partageaient avec les parents le soin de l'éducation religieuse et morale de la jeunesse. Dans ce but on créa des écoles pour les catéchumènes et pour leurs précepteurs. Ces écoles, purement religieuses et morales, étaient regardées comme suffisantes tant que durèrent les écoles des gentils. Mais après la chute du paganisme les chrétiens fondèrent des *écoles*

---

1 Voyez, par exemple, Év. selon S. Matth., XVIII, 2 — 4; XIX, 14; Év. selon S. Jean, XVI, 12; 2 Cor. XII, 14; Éph. VI, 4; Col. III, 20; 1 Tim. V, 4; Hébr. XIII, 7; Ép. de S. Jacques, I, 19; 1 Ép. de S. Pierre, V, 2 — 11. Schulze, *Practische Anleitung, etc.* : Direction pratique pour l'emploi pédagogique des Évangiles; Cœthen, 1803.

paroissiales où l'on enseignait, outre la religion, la lecture, l'écriture, la grammaire, la dialectique et la rhétorique[1]. Cependant ces écoles ne devinrent nombreuses que sous le règne de *Charlemagne* †814, qui les rendit générales en 780, et ordonna d'y enseigner la lecture, l'écriture, le latin et le plain-chant. Ce grand homme, qui s'était réservé la surveillance des écoles, se faisait rendre compte de leur situation, les visitait en personne et examinait lui-même leurs élèves. *Alfred le grand*, roi d'Angleterre †900, prit, environ à la même époque, des mesures semblables pour l'instruction de ses peuples. *Louis le débonnaire* †840, fils de Charlemagne, pour maintenir l'œuvre de son père, ne permit la création de nouveaux *chapitres*, qu'à charge, par eux, de fonder et de diriger des écoles[2]; et comme ceux qui tenaient ces écoles étaient souvent appelés à l'épiscopat, la noblesse elle-même se consacra à l'instruction du peuple. Pendant les guerres domestiques des Carlovingiens, et surtout depuis qu'on permit aux chanoines-instituteurs de se faire remplacer par des *vicaires* ou *recteurs*[3], les écoles des chapitres déclinèrent visiblement. L'ignorance du clergé séculier perdit également les écoles paroissiales, où l'instruction fut réduite au *credo*, que les enfants apprenaient par cœur, à force de l'entendre répéter.

---

1 Les filles ne participaient point à l'enseignement donné dans ces écoles; leur instruction était négligée.

2 Les couvents de femmes, pour rivaliser avec les chapitres et autres couvents d'hommes qui entretenaient des écoles, commencèrent à s'occuper de l'éducation des filles vers le milieu du dixième siècle.

3 Les enfants leur payaient une rétribution.

Pendant que le monde chrétien tombait dans la barie, surtout en Occident, les *Juifs* et les *Arabes* pagne, de France, de Syrie et d'Afrique, cultivèrent sciences avec succès; mais ils s'occupèrent moins de struction des basses classes que des hautes études, culièrement de la médecine et des mathématiques. qu'il en soit, les chrétiens, excités par les efforts infidèles, se réveillèrent de leur léthargie. Ils créèrent écoles semblables à celles des Arabes, parmi lesquelles distingua la *première université*, fondée en 1158 à logne par l'empereur *Fréderic Barberousse*. Ces é ne profitant pas aux classes inférieures de la société, *moines mendiants* fondèrent, vers le treizième siècle, établissements d'instruction populaire dans leurs couvents et s'emparèrent de la direction des écoles paroissiales. ne firent, cependant, que peu de chose pour le dévelo pement intellectuel de la jeunesse, puisqu'ils se bornèrent à lui fatiguer la mémoire. L'écriture qui, avant l'invention de l'imprimerie, rapportait beaucoup au clergé régulier était proscrite de ces écoles, et ce ne fut que par suite de contrats passés entre les magistrats et le clergé, que des écoles d'écriture purent être établies dans quelques villes.

L'émancipation des communes fut un événement heureux pour l'éducation et l'instruction du peuple. Les municipalités entretenaient des écoles, où des *maîtres d'enfants* enseignaient l'art de la lecture et de l'écriture, parfois même la grammaire, la dialectique et la rhétorique. Ces maîtres d'enfants ou d'écoles, qu'on engageait pour

un temps déterminé, formaient une corporation sous la dépendance du clergé, et prenaient souvent des *aides*, lesquels, sous le titre de *chantres*[1], dirigeaient les classes élémentaires, et étaient employés par les églises, dont ils recevaient un traitement. Comme, néanmoins, ceux qui s'adonnaient à l'instruction étaient, pour la plupart, des moines ou des étudiants vagabonds, les écoles étaient généralement mal organisées. Les *Hiéronymites* de Deventer cherchèrent à la vérité depuis 1379 à faire quelque chose pour l'instruction, mais ils s'occupaient essentiellement de l'enseignement supérieur, de sorte que l'instruction du peuple fut de plus en plus négligée. Elle était restreinte, pour ainsi dire, à l'enseignement d'un christianisme peu éclairé et à la lecture; rarement on l'étendait à l'écriture, au calcul, à la grammaire et à la musique.

En somme on peut dire que, au commencement de cette période, l'éducation populaire était bonne; que Charlemagne chercha à prévenir sa décadence; mais qu'elle finit par dégénérer complétement, et que les Hiéronymites ne surent que préparer les voies au nouvel essor qu'elle prit à la renaissance des lettres.[2]

---

1 Les chantres du moyen âge étaient ce que sont aujourd'hui en majeure partie les instituteurs primaires.

2 Voyez, pour la pédagogie du moyen âge : *Uebersicht, etc.* : Aperçu de la littérature pédagogique jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, par Petri; Leipzig, 1805 — 1808, 2 vol. in-8.°

TROISIÈME PÉRIODE.

Depuis la renaissance des lettres jusqu'à Jean-Jacques Rousseau.

L'éducation, négligée à la fin de la seconde période, va faire un pas vers le développement immense qu'elle a reçu dans les derniers temps. Tant il est vrai, qu'il ne faut jamais désespérer d'une cause qui s'appuie sur un besoin réel de la société.

Les Barbares, qui s'étaient partagé les dépouilles des Césars d'Occident, n'avaient pas réussi à étouffer complétement le goût des sciences, et à couper les racines de l'arbre de vie planté par Jésus-Christ. Si le peuple et les grands se trouvaient, en général, dans une ignorance grossière, les couvents, les églises et les universités formaient parfois des hommes supérieurs. Des princes, des nobles, des citadins, des femmes même cherchaient à s'instruire. Il y eut donc de tout temps, et surtout vers la fin du moyen âge, un nombre considérable de personnes qui s'efforçaient d'étendre le cercle des connaissances humaines. L'invention du papier et de l'imprimerie, la création des universités et les découvertes maritimes en sont la preuve. L'esprit humain était en marche, lorsque la *prise de Constantinople* par les *Ottomans*, en 1453, vint enrichir l'Occident des trésors de l'antiquité grecque et d'une foule de savants forcés d'y chercher un asile. Cet événement détermina la reprise générale des hautes études et des arts libéraux. La propagation des lumières en fut une conséquence inévitable, et bien qu'elles n'influèrent, en principe, que sur les classes supérieures de la société,

elles ne tardèrent pas à pénétrer jusqu'au peuple, par des précepteurs mieux instruits, et par des livres devenus moins rares depuis l'invention de l'imprimerie.

Ce ne sont pourtant pas là les uniques causes des progrès de l'instruction à cette époque. La renaissance des lettres avait réveillé, avec le goût des études, l'esprit d'examen et de critique dont le moyen âge avait perdu jusqu'au souvenir. Ne trouvant pas une nourriture suffisante dans les auteurs anciens et dans les intérêts matériels du temps, il se tourna du côté des spéculations métaphysiques et religieuses. La réforme en fut la conséquence, et l'amélioration de l'éducation populaire date de cet événement qui, en remuant la société entière, força tous les partis à se consolider par l'instruction universelle de ses membres.

Dans ce but *Luther* s'adressa, dès 1524, à la noblesse et aux municipalités pour les engager à créer des écoles. *Mélanchton*, dont les règlements scolaires demeurèrent longtemps en vigueur, en fonda un grand nombre. Ces deux réformateurs firent, en 1529, une inspection générale des écoles de la Saxe électorale, qui produisit les plus heureux résultats. Ils eurent de nombreux imitateurs parmi les partisans de la réforme des différents pays de l'Europe, et les catholiques rivalisèrent de zèle avec eux, surtout depuis la création de l'ordre des *Jésuites* en 1540.[1]

---

1 Les religieuses *Ursulines* et de *S.te Élisabeth* firent en France, pour l'éducation des filles, ce que les Jésuites faisaient pour celle des garçons. Les *Jansénistes* ne restèrent pas en arrière. (Voyez Histoire générale de Portroyal; Amsterdam, 1755 — 1757.)

Il est vrai que toutes ces écoles se ressentaient encore de l'esprit étroit du moyen âge; mais des vues plus larges ne manquaient pas. *Martin Luther* † 1546, *Michel Montaigne* † 1592, *Pierre Charron*, † 1603 et *Claude Aquaviva* † 1615, donnèrent d'excellents préceptes de pédagogie[1]; *Valentin Ickelsamer* imagina de faire apprendre à lire sans épeler; *Albrecht Dürer* essaya de réunir le dessin à l'écriture; *Geoffroi Tory* publia une calligraphie française, italienne et latine, et en 1570 il y avait en France une *société de calligraphes*, dont deux membres, *Barbedor* et *Lébé*, rédigèrent des modèles qui furent gravés et généralement employés. Tout annonçait un meilleur ordre de choses. Il n'y avait que l'instruction religieuse qui restât en arrière. Ce n'est pas à dire qu'elle fut négligée; au contraire, on s'en occupait beaucoup, mais moins dans le sens intime de l'Évangile que dans l'intérêt des partis. Purement polémique, elle était dénuée de l'esprit qui vivifie les âmes, de l'onction qui remue les cœurs.

Ce vice capital de l'enseignement religieux ne tarda pourtant pas à être vivement senti par les catholiques et par les protestants. Deux hommes, divisés de croyance, mais unis de cœur, *François de Fénélon* † 1715 et

---

1 Voyez *Pædagogik, etc.*: Pédagogie de Luther, ou idées sur l'éducation et les écoles, extraites des Œuvres de Luther, par Gedicke; Berlin, 1792. — Essais de Montaigne. — Le Livre de la Sagesse, de P. Charron. — *Claudius Aquaviva, Ratio et institutio studiorum Societatis Jesu;* Anvers, 1635. — Aperçu de la littérature pédagogique, de Petri. — Histoire des écoles et de l'éducation en Allemagne, de Ruhkopf.

Philippe-Jacques Spener † 1705, s'efforcèrent de le corriger. S'ils n'ont pas su se défendre d'un certain piétisme, ce piétisme était si pur que personne ne le leur reprochera sérieusement. Fénélon prêcha la charité à une nation intolérante, Spener recommanda le christianisme pratique aux fauteurs d'une controverse aride. Tous les deux, attachés aux dogmes de leur religion, placèrent la vertu au-dessus de l'orthodoxie, et recommandèrent des méthodes d'enseignement qui ont produit les plus heureux résultats. Fénélon peut être considéré comme le premier qui se soit occupé de *l'éducation des filles*[1], et Spener comme l'inventeur de *la catéchétique.*[2]

Fénélon fut moins apprécié en France, que Spener ne le fut en Allemagne, et le premier n'influa pas autant sur l'éducation du peuple que le dernier. Cette différence tient surtout, d'un côté à l'action des Jésuites en France, de l'autre à la protection accordée à l'éducation par *Ernest le Pieux*, duc de Saxe-Gotha, qui pensait que le perfectionnement du genre humain dépendait de l'instruction bien entendue de toutes les classes de la société. En conséquence de ces principes, il fonda des écoles essentiellement pratiques, et c'est d'une de ces écoles, de celle de Gotha, que sortit *Auguste-Hermann Franke*

---

1 De l'éducation des filles, par Fénélon. Vie de Fénélon, par le cardinal de Beausset, Paris, 4 vol. in-8.°

2 *Gedanken, etc.:* Pensées sur l'enseignement du catéchisme, par Spener. La vie de Spener se trouve en tête d'une nouvelle édition de son ouvrage: *Das geistliche Priesterthum, etc.:* Le sacerdoce ecclésiastique, publié par C. F. W. Wilke. Berlin, 1830.

† 1727, le pédagogue le plus remarquable de son époque. Animé de l'esprit de Spener, dont il fut le disciple, et sans pressentir les résultats de ses travaux, il commença son œuvre vers la fin du dix-septième siècle en catéchisant les enfants des pauvres. Il sentait, peut-être plus vivement que Spener, de quelles améliorations l'éducation de la jeunesse et de ses instituteurs était susceptible. Il regardait comme perdus les moments qu'il ne consacrait pas à ces puissants intérêts de la société. Sans fortune, il ne recula pas devant les difficultés qui s'opposaient à ses projets, et d'année en année il vit naître, par ses efforts, de nouveaux établissements d'éducation, réunis à *Halle* sous l'humble dénomination de *maison des orphelins*[1]. Les instituteurs formés dans cette maison répandirent en Allemagne l'esprit et la méthode dont ils étaient pénétrés. Partout on fonda des établissements d'instruction sur le modèle de ceux de Halle, et il est impossible de méconnaître dans les institutions des *Moraves* le génie de l'illustre Franke, sous les yeux duquel fut élevé leur fondateur, le comte *de Zinzendorf*.

Parmi ceux qui s'associèrent à Franke, ou qui marchèrent sur ses traces, on remarque *J. Lange*, grammairien distingué et auteur d'un Traité sur l'amélioration

---

1 La maison des orphelins de Halle comprend: la maison des orphelins proprement dite; le pédagogium royal, pour l'instruction des classes élevées; l'école latine, pour l'instruction classique, et les écoles allemandes pour l'instruction primaire de la bourgeoisie. Dans tous ces colléges et dans toutes ces écoles on s'applique à former des professeurs et des instituteurs. Ce sont de véritables écoles normales.

des écoles; *J. J. Rambach*, ami des enfants et auteur du Parfait instituteur; *H. Freyer*, rédacteur d'un grand nombre de livres classiques; *G. Sarganeck*, le premier qui ait osé écrire, en langue vulgaire, sur les péchés secrets de la jeunesse; *J. J. Hecker*, auteur d'une anatomie pour la jeunesse, et créateur des écoles industrielles; *J. J. de Fellbiger*, prêtre catholique, réformateur de l'enseignement populaire et fondateur des écoles normales pour les instituteurs dans les États autrichiens.[1]

L'école de Franke pensait que le but de toute éducation était, de produire une foi entière en Dieu et au christianisme; que c'était là l'unique manière de glorifier le Seigneur et de former de bons citoyens; que l'instruction produisait plus de mal que de bien, si elle ne s'appuyait pas sur la piété. Convaincu que les hommes sont indistinctement enclins au mal, elle en concluait, qu'il fallait purifier le cœur des enfants, en les privant de ce qui peut nuire à la piété, particulièrement des plaisirs qui n'affermissent pas dans le bien.

Franke et ses disciples considéraient la piété comme compatible avec tous les états, avec toutes les positions sociales, avec la prudence et la politesse. En conséquence ils ne se prononçaient contre aucune profession et ne craignaient pas de donner à leurs élèves des manières aisées et un extérieur agréable.

Ils savaient que la jeunesse a besoin de récréations. Ils

---

1 Voyez, sur les collaborateurs de Franke : Aperçu de la littérature pédagogique, de Petri.

les lui firent trouver dans les exercices du corps, dans toutes sortes de travaux mécaniques, dans la contemplation des curiosités des arts et de la nature.

Quoique dans les établissements de Franke on regardât la religion comme la base de l'éducation, on était loin d'y négliger les autres branches de l'enseignement. Mais si la religion était pour tous, le reste des connaissances n'était accordé qu'en raison de la vocation future probable des élèves. C'est ainsi que dans les écoles primaires on enseignait, outre la religion, la lecture, l'écriture, le calcul, l'histoire naturelle, la physique, la géographie, l'histoire, la législation et le chant.

Afin de faire fructifier ces principes, on représentait aux élèves-maîtres, qu'ils devaient compte à Dieu de leurs travaux futurs, et on les exerçait à la catéchisation. On recommandait aux parents et aux instituteurs une surveillance active de la jeunesse; on multipliait les exercices de piété, les prières, les cantiques, les exhortations paternelles, les émotions du cœur [1]. Quant aux élèves, ils étaient divisés en plusieurs classes, pour chacune desquelles il y avait des salles spacieuses, munies du mobilier nécessaire, et dirigées par des maîtres habiles, qui, au lieu d'être attachés à une classe particulière, traitaient chacun une matière spéciale, et passaient d'une classe à l'autre, conformément au plan général des études. Les

1 On a prétendu que cette manière de traiter les enfants les dégoûte de la religion, les rend dissimulés, hypocrites, incrédules. Si telle était la vérité, l'esprit de Franke n'aurait pas toujours animé ses successeurs.

écoliers eux-mêmes participaient aux leçons de différentes classes, suivant le degré et la nature de leurs connaissances. Au reste on les faisait beaucoup travailler, on les éclairait par l'intuition, on les affermissait par de fréquentes répétitions, on les interrogeait souvent, et on s'assurait de leurs progrès par des examens périodiques.[1]

Les principes d'éducation et la méthode d'enseignement de Franke ont été supplantés par d'autres systèmes de pédagogie. Franke n'en est pas moins le précurseur des meilleurs pédagogues modernes, comme on pourra s'en convaincre par ce qui sera dit dans la quatrième période.

QUATRIÈME PÉRIODE.

Depuis Jean-Jacques Rousseau jusqu'à nos jours.

Nous avons vu, dans la période précédente, les progrès de l'éducation primaire provoqués par les résultats immédiats de la renaissance des lettres. Passons aux développements qu'elle doit à l'esprit philosophique du dix-huitième siècle, à cet esprit qui a bouleversé et essayé de reconstituer la société. Comme il rompit en visière avec tout ce qui avait été l'objet de la vénération des peuples, et comme il prétendit à l'honneur de régénérer les hommes, l'éducation ne pouvait pas lui rester étrangère. De là cette quantité prodigieuse de livres sur l'éducation et l'instruction, cette foule d'établissements où l'on se flattait d'élever

---

1 Voyez sur Franke et tout ce qui concerne ses fondations: *Beschreibung, etc.*: Description de la maison des orphelins à Halle et des fondations de Franke; Halle, 1799. Auguste-Hermann Franke, par Guericke; Halle, 1827.

une légion de Messies humanitaires. De là cette ardeur d'innover qui, tout en prêtant souvent au ridicule, conduisit à des découvertes utiles et profita même au peuple, quoique, dans la règle, les pédagogues de cette époque ne s'occupassent pas directement de lui. En effet, les principes qu'ils annonçaient dans tous leurs livres, et les méthodes qu'ils employaient dans leurs institutions, se répandirent au loin et jusque dans les écoles primaires, dont le nombre augmentait en raison de leur perfectionnement, ou de l'intérêt qu'y prenaient les gouvernements, les églises et les particuliers.

Il n'entre dans nos vues, ni de donner une statistique des écoles, ni d'indiquer comment les principes et les méthodes modernes ont prévalu dans l'enseignement populaire. Il suffit de dire que, depuis une quarantaine d'années, l'instruction primaire a fait des progrès rapides, qu'elle commence à être considérée comme le premier besoin de la société, qu'elle s'étend aux pauvres[1], qu'elle est excellente en Allemagne[2], et qu'elle promet de le devenir en France, grâce à la loi du 28 juin 1833; sur

---

1 Les pauvres sont instruits gratuitement dans plusieurs pays. On les admet tantôt dans les écoles publiques, tantôt dans des écoles spéciales. Telles sont les salles d'asile pour les enfants de deux à six ans, les ouvroirs, les écoles du soir, les écoles du dimanche et les écoles pour les ouvriers.

2 Le Danemark, la Hollande et la Suisse rivalisent avec l'Allemagne. Les Juifs, les Polonais, les Russes et les Suédois marchent à sa suite. En Angleterre, l'instruction du peuple n'est pas à la hauteur de la civilisation, et le reste de l'Europe se plaît encore dans les ténèbres du moyen âge.

l'instruction primaire. Ce qu'il importe de connaître, ce sont les travaux des plus célèbres pédagogues, afin que les instituteurs habiles puissent en profiter après les avoir médités et comparés. Passons donc à l'exposition succincte des principaux systèmes de pédagogie des temps modernes.

Celui qui donna l'impulsion à la pédagogie du dernier siècle est, sans contredit, le célèbre *Jean-Jacques Rousseau* † 1778. Doué d'une imagination ardente et d'une sensibilité profonde, il avait le cœur navré des imperfections de l'ordre social, qu'il entreprit de réformer. Selon lui, le principal moyen d'arriver à ce but était l'éducation, dont il s'occupait beaucoup, depuis qu'il avait appris à connaître le système pédagogique de l'Anglais *John Locke*[1] † 1704. En conséquence il publia son *Émile*, qui, à cause de ses sorties contre la religion révélée[2], lui valut à la fois la haine des stationnaires et l'admiration des novateurs. Il en résulta que d'un côté on rejetait en entier cet ouvrage remarquable, et que de l'autre on s'empressait d'adopter jusqu'à ses erreurs les plus manifestes. Il n'est donc pas étonnant que l'Émile de Rousseau, qui, à côté de nombreux paradoxes, renferme des conseils excellents sur l'éducation physique des enfants, ait fait moins de bien et plus de mal qu'on ne devait en attendre. Voici, au reste, la substance des principes d'éducation du philosophe de Genève.

---

1 Voyez l'éducation des enfants, par Locke.

2 En 1760 le parlement de Paris fit brûler l'Émile de Rousseau par le bourreau, et condamna son auteur à l'emprisonnement.

L'amour de soi est l'instinct moteur de l'enfant, et la bienveillance envers les hommes en est la conséquence.[1] Si les enfants n'ont pas toujours été bien élevés, c'est parce qu'on ne les connaît pas assez. Il importe, par conséquent, d'étudier leur caractère, de prévenir leurs besoins, de les garantir d'accidents qui pourraient compromettre leur santé, de les traiter d'après les règles de la plus exacte justice, de leur parler correctement et de manière à s'en faire comprendre, de les faire obéir, sans toutefois les régenter et les ennuyer par des sermons éternels.

On n'aura presque rien à leur dire, si on les élève d'une manière conforme à la nature, si les maîtres prêchent d'exemple, s'ils ne se permettent aucune mesure arbitraire, si les punitions sont une conséquence naturelle de leurs fautes. L'expérience donne les meilleures leçons, et les défauts ordinaires des enfants, le mensonge et l'entêtement, proviennent d'une mauvaise éducation.

L'éducation n'aura un plein succès qu'à la campagne, jusqu'à l'âge de douze ans au moins. C'est là que se développent le mieux les forces physiques et les facultés intellectuelles de l'enfance. Mais il faut que ce développement soit spontané, soutenu tout au plus par des situations artificielles imitées de la nature. L'instruction ne commencera que quand l'enfant aura manifesté le désir de s'instruire. Aucun moyen direct ne sera employé pour

---

1 Rousseau passe à côté de l'élément religieux et moral. La pédagogie moderne s'en est ressentie : presque tous ses défauts viennent de là.

exciter ce désir, qui doit naître des situations où un gouverneur habile aura su placer son élève. Une fois que le besoin d'apprendre s'est fait sentir chez l'enfant, on lui enseigne la musique, puis la lecture, l'écriture, le dessin d'après nature, la géographie en débutant par le pays natal, la géométrie au moyen de la copie exacte des figures géométriques et d'un procédé qui fait tout trouver aux enfants par eux-mêmes, et ainsi de suite; mais toujours les études sérieuses seront bannies de l'enseignement, lequel ne cessera d'être un jeu au moyen de l'observation sensible.

Rousseau veut que les enfants n'adoptent rien sans preuves; il rejette la voie d'autorité et considère l'imagination comme la source de tous les maux. Il prétend que les fables ne sont pas pour la jeunesse, qu'elles ne servent qu'à lui donner des idées fausses, de même que la religion, si elle est enseignée avant l'âge de dix-huit ans. « Tout enfant, est-il dit dans l'Émile, qui croit en Dieu est nécessairement idolâtre ou du moins anthropomorphite, et quand une fois l'imagination a vu Dieu, il est rare que l'entendement le conçoive.[1] »

Ces idées, parmi lesquelles il y en a de très-justes, trouvèrent d'autant plus d'accès en Allemagne, que l'illustre Franke avait déjà produit une réforme dans l'éducation, qui ne pouvait pas rester imparfaite, et qui devait prendre une direction opposée à son origine, depuis que la manie

---

1 Voyez l'Émile de Rousseau; l'Anti-Émile de J. S. Formey, et l'Histoire de la vie et des ouvrages de J. J. Rousseau, par Musset-Pathey.

des innovations, nourrie par un philosophisme téméraire, était à l'ordre du jour. Il ne fallait qu'un homme pour remettre tout en mouvement, et cet homme ne pouvait pas se faire attendre longtemps sur la terre classique de la pensée. Il parut. *Jean-Bernard Basedow*[1] † 1790, exalté par les idées de Rousseau, poussé par le besoin généralement senti d'une meilleure éducation, encouragé par le comte de Bernstorff, se consacra entièrement à la pédagogie, et fit imprimer en 1768 un appel aux âmes généreuses, pour concourir avec lui à l'œuvre de la régénération du genre humain[2]. Bientôt il publia son *Livre élémentaire*[3], et enfin, son *Livre des méthodes*[4]. Suivant ce dernier écrit, le développement des facultés intellectuelles est l'objet essentiel de l'éducation, car c'est par l'esprit qu'on arrive au cœur. En conséquence l'enseignement de la religion et de la morale sera purement rationnel, et l'observation sensible l'unique moyen de tout apprendre, parce que les autres moyens, nommément les exercices de mémoire, abrutissent l'homme au lieu de le rendre plus intelligent. L'étude des langues n'a

---

1 Voyez Rathmann, *Beyträge, etc.* : Pièces relatives à la vie de Basedow; Magdebourg, 1791; et Meyer, *Leben, etc.* : Vie, caractère et écrits de Basedow; Hambourg, 1792, 2 vol.

2 *Vorstellung, etc.* : Représentation aux amis de l'humanité.

3 Traduit en français, sous le titre de *Manuel élémentaire d'éducation;* Berlin et Dessau, 1774, 4 vol. in-8.° Ce livre, accompagné de nombreuses gravures pour rendre sensibles les objets de l'enseignement, est une imitation de l'*Orbis pictus* d'Amos Coménius, pédagogue du dix-septième siècle, dont Basedow suivait, en partie, les principes.

4. Nouvelle méthode d'éducation, par Basedow; Erfurt, 1772.

qu'une importance secondaire, tandis que la santé des enfants est du plus haut intérêt. C'est elle qu'il faut affermir, avant tout, par la gymnastique et par des procédés qui fassent de l'instruction un jeu.

Pendant que Basedow s'occupait de l'exposition de ses principes de pédagogie, il voyageait en Allemagne, visitait des maisons d'éducation, se mettait en rapport avec des hommes d'État, et exprimait le désir qu'un prince l'aidât dans son projet d'établir une *école modèle*. Son vœu fut écouté par *le prince de Dessau*, qui fournit un local et de l'argent[1], de sorte que Basedow put ouvrir, en 1774, une école à Dessau, qui reçut le titre pompeux d'*établissement philanthropique*. Toute l'Europe avait les yeux fixés sur cette institution, et les premières épreuves qu'on fit subir aux élèves, augmentèrent la réputation de son chef. L'esprit inquiet de Basedow ne lui permit cependant pas de rester dans son établissement. Il le quitta en 1778, pour se livrer à d'autres travaux pédagogiques, après s'être beaucoup disputé avec *Wolke*, son infatigable collaborateur. L'école de Dessau continua de subsister jusqu'en 1793, où elle fut fermée. Une foule d'établissements formés sur son modèle lui survécurent plus ou moins longtemps, entre autres celui de *Marschlins* en Suisse, fondé par Ulysse de Salis, et celui de *Schnepfenthal* en Saxe, fondé par Ch. G. Salzmann. Ce dernier existe encore sous la direction de Salzmann, fils.

---

1 Outre les dons du prince de Dessau, Basedow reçut de ses nombreuses connaissances environ 150,000 fr.

Basedow avait beaucoup de collaborateurs et d'admirateurs, qui s'occupèrent d'éducation dans son sens, et qui forment l'école des *philanthropes*. *Ch. H. Wolke*, d'abord à Dessau et ensuite en Russie[1]; *J. Iselin*, propagateur de la nouvelle méthode par ses écrits[2]; *J. H. Campe*, auteur des livres les plus recherchés pour la jeunesse; *Ch. G. Salzmann*, chef du pensionnat de Schnepfenthal et écrivain distingué[3]; *J. Chr. Fr. Gutsmuths*, qui publia entre autres une excellente Gymnastique[4]; *E. Ch. Trapp*, auteur de la Pédagogie la plus conforme aux principes des philanthropes[5]; *F. E. de Rochow*, propagateur de l'instruction dans les communes rurales, et fondateur de plusieurs écoles normales pour les instituteurs primaires[6]; enfin, l'abbé *Louis Gaultier*, qui, comme les philanthropes, veut qu'on traite les enfants avec douceur, qu'on leur fasse un jeu de l'instruction, afin qu'ils y prennent plaisir et n'aient plus de répugnance pour l'étude. « Sa méthode, dit M. *Dacier*,

---

1 Wolke a publié plusieurs ouvrages sur la langue allemande, et l'histoire très-originale de sa propre vie.

2 *Ueber Basedow's Vorschläge, etc.*: Sur les propositions de Basedow pour l'amélioration de l'éducation de la jeunesse; 1769.

3 Plusieurs ouvrages de Campe et de Salzmann sont cités dans le choix de livres de ce manuel.

4 *Gymnastik, etc.*: Gymnastique à l'usage de la jeunesse, par Gutsmuths; Schnepfenthal, 1804.

5 *Versuch, etc.*: Essai d'une pédagogie, par E. Ch. Trapp; Berl., 1788.

6 On a de lui, entre autres, *Versuch, etc.*: Essai d'un livre d'école pour les enfants et les habitants de la campagne; Berlin, 1790; et un Ami des enfants.

aussi utile qu'ingénieuse, oblige de simplifier, d'analyser, de classer les idées. Elle fournit les moyens de former le jugement et un sens droit; elle habitue à réveiller et à soutenir son attention. L'intérêt, l'amour-propre bien ordonné, l'émulation, la gloire et la honte, sont autant de mobiles qu'elle met en action.[1] »

Le système des philanthropes trouva de rudes adversaires; mais rien ne pouvait arrêter les novateurs. Leurs doctrines l'emportèrent sur les anciennes méthodes. N'en ayons aucun regret; car, abstraction faite de leur présomption et de leur légèreté, les philanthropes ont contribué singulièrement à améliorer et à généraliser l'instruction.

Malgré ce mérite incontestable, les philanthropes ne répondaient point à tous les besoins. Des hommes calmes, réfléchis et savants, continuèrent, par conséquent, à s'occuper de la pédagogie en prenant le bon partout où ils le rencontraient. Tels sont : *J. G. Sulzer*, *J. P. Miller*, *C. F. Weisse*, *M. Ehlers*, *J. G. Büsch*, *J. G. H. Feder*, *J. G. Resewitz*, *G. B. Funk*, *G. S. Steinbart*, *E. Kant*.[2] Les écrits de ces hommes, oubliés de nos jours, ont rectifié bien des idées, et rendu l'instruction plus universelle qu'elle ne l'avait été jusqu'alors.

---

1 Rapport sur la méthode de l'abbé Gaultier, fait à l'académie des Inscriptions et Belles lettres, par M. Dacier. Voyez encore : Exposé analytique des méthodes de l'abbé Gaultier, par M. L. P. de Jussieu; Paris, 1822, in-8.°

2 Ce célèbre philosophe est auteur d'une Pédagogie publiée à Kœnigsberg en 1803.

Mais celui qui a contribué le plus à la réforme de l'éducation, celui qui a insisté avec le plus de chaleur sur la nécessité d'instruire le peuple et les pauvres en particulier, est incontestablement le Suisse *Jean-Henri Pestalozzi* † 1827. Si, au lieu d'employer des gens médiocres et de s'abandonner à des intrigants, Pestalozzi ne se fût appuyé que sur des personnes aussi désintéressées que lui-même, aussi instruites que l'abbé *Girard*[1] et M. *de Fellenberg*[2], la révolution qu'il a produite dans la pédagogie eût été complète; son école modèle, établie successivement à *Stanz*, *Burgdorf*, *München-Buchsée* et *Iverdun*, n'eût pas été fermée de son vivant. Quoi qu'il en soit, la mémoire de Pestalozzi ne périra jamais; on oubliera ses erreurs et l'esprit étroit de quelques-uns de ses disciples, pour ne le considérer que comme un des grands bienfaiteurs de l'humanité.

Pestalozzi avait puisé ses premières idées sur l'éducation dans l'Émile de J. J. Rousseau, et il s'était assuré de la dégradation intellectuelle et morale du peuple par ses rapports habituels avec les laboureurs et les gens de fabrique. Dès lors il se mit à réfléchir sur les moyens de rendre aux hommes leur dignité native. Au bout d'un certain temps, il se prononça, en somme, pour les prin-

---

1 L'abbé Girard a travaillé et travaille encore dans le sens de Pestalozzi à Fribourg en Suisse. *Pater Girard, etc.*: Vues du père Girard sur l'éducation du peuple, par G. Fellenberg; Berne, 1832.

2 M. de Fellenberg, chef de l'institution de Hofwyl, suit en grande partie les principes de Pestalozzi. Voyez Précis sur les instituts d'éducation de M. de Fellenberg, par M. A. Julien; Paris, 1817.

cipes d'éducation des philanthropes, et crut avoir découvert que le défaut radical de l'instruction consistait dans le peu d'ordre, dans le peu de discernement qu'on y mettait ordinairement. Il était persuadé que la majeure partie des pédagogues méconnaissaient l'élément de la science, qu'ils agissaient en sens inverse de la nature et de l'expérience. Il admettait un type primitif de l'instruction, indiqué par la nature elle-même, savoir l'*intuition*. Par cette raison il pensait que l'enseignement ne devait pas débuter par les lettres et les mots, mais par l'observation sensible. Afin de tirer tous les avantages possibles de ce principe, il ne conseillait pas de suivre la marche accidentelle et désordonnée de la nature, mais d'en classer les objets en trois catégories, qui sont *le mot*, *la forme* et *le nombre*. Ces trois principes élémentaires, intimement liés entre eux, exercent les yeux, la main, la mémoire, l'imagination et l'entendement. Il n'y a donc plus qu'à veiller sur les besoins moraux et esthétiques, qui, ayant des rapports avec le monde sensible, seront satisfaits, du moins en partie, par l'intuition. En conséquence Pestalozzi rejette toute instruction accidentelle et raisonnée; son élève n'apprend ni par des questions socratiques, ni par des compositions; il apprend par une communauté d'action entre lui et l'instituteur [1]. Les élèves répètent, à haute voix et en cadence, ce que le maître vient de dire. Les objets sont présentés à l'intuition des

1 Pestalozzi veut que l'enfant reçoive les premières leçons de sa mère. C'est dans ce but qu'il a écrit son livre des mères, et un autre ouvrage, *Wie Gertrud, etc.*: Comment Gertrude instruit ses enfants.

enfants dans un ordre rigoureusement progressif et assez longtemps pour qu'ils s'impriment à la mémoire en traits ineffaçables. C'est de cette manière qu'il faut enseigner la religion [1], la morale, la lecture, l'écriture, les mathématiques, l'histoire naturelle, la géographie, le chant, le dessin, la gymnastique, etc. [2]

Le désir de détruire l'ignorance des basses classes, désir qui était l'âme de la vie de Pestalozzi, devait surtout se communiquer aux philanthropes des pays où l'état pitoyable de l'instruction était moins la conséquence d'un système que de l'indifférence des grands. C'est lui qui mit en faveur l'*enseignement mutuel*, pratiqué dans les Indes orientales depuis des temps immémoriaux [3], et en France avant la révolution [4], mais dont l'invention est attribuée

---

1 Des hommes, qui doivent tout à la charité chrétienne de Pestalozzi, ont accusé cet homme excellent de n'avoir pas tenu assez compte de l'éducation religieuse de la jeunesse. Il considérait, cependant, la religion comme la base de l'éducation, comme la force motrice de toutes les idées, de toutes les actions : il en faisait le tout de l'homme. Comment en aurait-il négligé l'enseignement? Il est vrai que ses leçons n'ont guère profité aux ingrats qu'il a faits; mais il n'est pas plus responsable de ces Tartufes, que le Christ du baiser de Judas.

2 Voyez, *Schriften, etc.* : Œuvres de H. Pestalozzi; Tubingue, 1817, 13 vol. in-8.° *Meine Lebensschicksale, etc.* : Ma vie comme chef des institutions de Burgdorf et d'Iverdun, par H. Pestalozzi; Leipzig, 1826. M. A. Julien, Esprit de la méthode d'éducation de Pestalozzi; Milan, 1812, 2 vol.

3 Pierre de la Vallé, qui avait voyagé dans les Indes orientales au commencement du dix-septième siècle, parle de l'enseignement mutuel dans la description de son voyage.

4 Par le chevalier Paulet en 1780. Voyez Plan d'éducation pour les enfants pauvres, par le comte Alexandre de Laborde.

au docteur *André Bell* † 1832, et le développement à *Joseph Lancaster*, tous les deux Anglais de naissance. M. le comte *Alexandre de Laborde* fit connaître leur procédé à ses compatriotes en 1814.[1]

La méthode d'enseignement mutuel se propose de faire instruire, par un seul maître, le plus grand nombre possible d'enfants, jusqu'à mille. Dans ce but tous les élèves d'une école sont divisés en beaucoup de classes, dont chacune est dirigée par un élève, qui enseigne à ses condisciples ce qu'il sait lui-même. Ces élèves sous-maîtres, appelés *moniteurs*, ont à leur tête un *moniteur général*, chargé de la police de l'école. Le maître, qui n'instruit que les moniteurs, veille sur la marche régulière de l'enseignement et de la discipline. Au reste le procédé de Bell s'accommode de tous les principes d'éducation, il n'exclut aucune méthode d'enseignement et n'est qu'une modification de la forme d'enseignement simultané. D'une grande utilité dans les pays où l'instruction est arriérée, parce qu'il fait lire, écrire et calculer les enfants du peuple à peu de frais, il n'est au fond qu'un mécanisme sans âme, un procédé insuffisant pour former des hommes et des chrétiens, et ce serait bien mal comprendre nos intérêts que de l'employer à l'exclusion de tout autre enseignement. Cela ne veut pas dire que nous soyons ennemi de l'enseignement mutuel, et que nous soyons

---

1 Voyez, sur l'enseignement mutuel, outre les ouvrages cités pages 108 à 110, *Umrisse, etc.* : Précis de la propagation de l'enseignement mutuel, par Zschokke; Arau, 1822.

étonné du succès qu'il a obtenu en France. Il était nécessaire au réveil pédagogique, il a aidé à faire les premiers pas, et on n'aurait que des grâces à lui rendre, si ses prôneurs affectaient moins de dédain pour les autres méthodes, particulièrement pour celle des *écoles chrétiennes*, fondées par l'abbé *de la Salle*, laquelle a bien aussi son bon côté, et pourrait revendiquer, au besoin, la priorité de l'enseignement simultané pur et mutuel. On s'est moqué de l'immobilité de la règle des frères de la doctrine chrétienne, et on a eu tort; car beaucoup de ces *ignorantins* ont l'œil ouvert sur les découvertes récentes de la pédagogie, et il serait difficile d'en dire autant de leurs adversaires. [1]

Quoi qu'il en soit, l'enseignement mutuel jouira, pendant longtemps encore, d'une faveur méritée, et il n'est guère à présumer qu'il cède jamais le pas à l'*enseignement universel*, qui, selon M. *Jacotot* son inventeur, doit produire l'émancipation intellectuelle du genre humain, au moyen d'une méthode simple, invariable, infaillible, praticable par tous les hommes, pauvres ou riches, ignorants ou instruits. Cette méthode, qui consiste à faire *apprendre par cœur une chose pour y rapporter tout le reste*, a pour agent principal la *mémoire*, et comme M. Jacotot admet l'*égalité des intelligences*, l'émancipation intellectuelle est à nos portes, pourvu qu'on

---

1 Voyez sur les écoles chrétiennes, l'Essai sur l'instruction publique et particulièrement sur l'instruction primaire, par Ambroise Rendu; Paris, 1819, 3 vol. in-8.°

arrive à fixer, au même degré, l'*attention* de tous les hommes. Ceci est d'autant plus certain, que l'enseignement universel n'a pas besoin d'instituteurs, du moins d'instituteurs savants; car chacun peut s'instruire par lui-même, et il est inutile de savoir soi-même ce qu'on veut faire apprendre aux autres. Ce qu'on raconte des effets de cette méthode tient du merveilleux [1]. Pourquoi faut-il que nous vivions dans le siècle des remèdes universels! Nous serions plus disposés à croire M. Jacotot sur parole. Attendons donc que l'expérience vienne confirmer ces promesses magnifiques, et bornons-nous, pour le moment, à désirer que la supériorité de la pédagogie moderne sur la pédagogie ancienne se montre bientôt non-seulement dans certaines branches de l'enseignement, mais dans le développement intellectuel et dans le perfectionnement moral de toutes les classes de la société.

---

1 Voyez Rapport sur l'enseignement universel ou méthode Jacotot, par M. Lafite; Metz, 1830, et les ouvrages qui traitent de la méthode Jacotot, cités page 109.

Table des matières.

Pages.

PRÉFACE v

Notions préliminaires et plan du Manuel 1

PREMIÈRE PARTIE. *De l'éducation* 3

CHAPITRE PREMIER. Idées générales sur l'éducation et indication des parties dont elle se compose ..... *ibid.*

CHAPITRE II. De l'éducation physique 7

CHAPITRE III. De l'éducation intellectuelle 10

CHAPITRE IV. De l'éducation esthétique 17

CHAPITRE V. De l'éducation morale 18

SECONDE PARTIE. *De l'instruction* 31

CHAPITRE PREMIER. Des formes générales et des parties de l'instruction ..... *ibid.*

CHAPITRE II. De la lecture 39

CHAPITRE III. De l'écriture 45

CHAPITRE IV. De la langue maternelle 47

CHAPITRE V. De l'arithmétique 52

CHAPITRE VI. De la religion 56

CHAPITRE VII. Du chant 61

CHAPITRE VIII. Des connaissances accessoires 63

L'histoire naturelle 65

La physique 66

La technologie 67

La géographie 68

L'astronomie ..... *ibid.*

L'histoire 69

La législation 70

La géométrie 71

Le dessin linéaire 72

L'arpentage 73

TROISIÈME PARTIE. *De l'organisation intérieure des écoles* 74

Le mobilier ..... *ibid.*

La salubrité 76

Pages.

La discipline..... 76
La distribution des leçons..... 78
Plan d'études d'une école tenue par un seul maître d'après la forme d'enseignement simultané pur.. 80
Idem d'après la forme d'enseignement simultané mutuel..... 82
Plan d'études d'une école tenue par deux maîtres d'après la forme d'enseignement simultané pur. Division supérieure..... 84
Idem. Division inférieure..... 86
Idem d'après la forme d'enseignement simultané mutuel. Division supérieure..... 88
Idem. Division inférieure..... 90
QUATRIÈME PARTIE. *Des devoirs spéciaux des instituteurs et des moyens de les accomplir*..... 92
Devoirs du maître résultant de l'influence morale qu'il doit exercer sur les élèves..... *ibid.*
Devoirs du maître envers les parents des élèves... 94
Devoirs du maître envers les Autorités préposées à la haute direction ou à la surveillance de son école..... 96
Devoirs du maître comme employé de l'église et de la mairie..... 97
Devoirs du maître pour sa propre instruction.... 98
CINQUIÈME PARTIE. *Choix de livres à l'usage des instituteurs et des élèves*..... 102
I. Livres à l'usage des instituteurs..... 104
1.° Histoire de l'éducation..... *ibid.*
2.° Législation et administration universitaires.. *ibid.*
3.° Journaux..... 105
4.° Éducation et instruction en général..... *ibid.*
5.° Hygiène et gymnastique..... 111
6.° Branches de l'instruction..... 113
II. Livres classiques..... 136
1.° Lecture..... *ibid.*
2.° Exercices de mémoire..... 137

Pages.

3.° Langue française..... 138
4.° Arithmétique..... 139
5.° Religion et morale..... 140
6.° Chant..... 141
7.° Histoire naturelle..... *ibid.*
8.° Physique et chimie..... 142
9.° Technologie..... *ibid.*
10.° Géographie..... *ibid.*
11.° Histoire..... 143
12.° Astronomie..... 144
13.° Législation..... *ibid.*
14.° Géométrie, dessin linéaire et arpentage.... *ibid.*
III. Livres pour les bibliothèques scolaires..... 145
1.° Ouvrages périodiques..... *ibid.*
2.° Ouvrages religieux et moraux..... 146
3.° Ouvrages sur différents sujets..... 151
SIXIÈME PARTIE. *Précis historique de l'éducation et de l'instruction primaire*..... 157
Première période. Depuis les temps anciens jusqu'à l'établissement du christianisme..... 158
Deuxième période. Depuis l'ère chrétienne jusqu'à la renaissance des lettres..... 165
Troisième période. Depuis la renaissance des lettres jusqu'à Jean-Jacques Rousseau..... 170
Quatrième période. Depuis Jean-Jacques Rousseau jusqu'à nos jours..... 177

FIN.

This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

A fine of five cents a day is incurred by retaining it beyond the specified time.

Please return promptly.

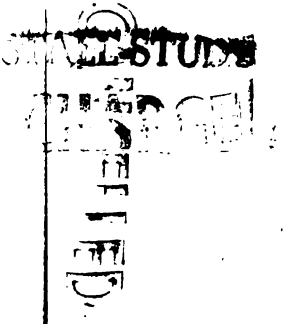

Educ 2018.41.5
Manuel de l'instituteur primaire; o
Widener Library 005953667
3 2044 079 713 152